



# CAUE 64 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012



**CONSEIL  
ARCHITECTURE  
URBANISME  
ENVIRONNEMENT  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

# SOMMAIRE

<b>Rapport moral</b>	<b>p. 3</b>
<b>1- La composition de l'association</b>	<b>p. 5</b>
Le Conseil d'administration	p. 6
L'Assemblée générale	p. 7
Le Bureau	p. 8
L'équipe technique	p. 8
Le CAUE, ça déménage !	p. 10
<b>2- L'aide à la décision des collectivités locales</b>	<b>p. 12</b>
Le CAUE 64 et l'aide à la décision des collectivités	p. 13
Les communes accompagnées par le CAUE 64	p. 14
Localisation des communes accompagnées par le CAUE 64	p. 18
Bernadets : Lotissement privé dit de Pébrocq	p. 19
Lys : Aménagement des espaces publics du bourg	p. 22
Saint-Jean-le-Vieux : Restructuration du centre bourg	p. 25
Sarrance : Élaboration du PLU	p. 27
Larribar-Sorhapuru : Requalification des espaces publics du bourg de Sorhapuru	p. 29
Convention PNP/CAUE 64 : Conseils ponctuels aux collectivités territoriales	p. 33
<b>3- Le conseil aux particuliers</b>	<b>p. 36</b>
Le CAUE 64 et le conseil aux particuliers	p. 37
Les 236 communes concernées par les projets	p. 43
Localisation des communes concernées	p. 44
<b>4- Les actions culturelles de sensibilisation et de formation</b>	<b>p. 45</b>
<b>Les actions culturelles</b>	p. 46
■ Patrimoine urbain des Pyrénées béarnaises	p. 46
■ Exposition « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris »	p. 48
■ Journées Européennes du Patrimoine	p. 51
■ Quinzaine Cin'espaces « Caméras sur le Nil »	p. 55
■ Soirée ciné-débat <i>Metropolis</i>	p. 60
<b>Les actions de formation</b>	p. 62
■ La réglementation thermique 2012 - RT 2012	p. 62
■ Les régimes des divisions foncières	p. 63
■ Publicités, entrées de ville et paysages	p. 64
■ Les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux	p. 65
■ Projets et protection des espaces agricoles : PAEN, ZAP	p. 66
■ Le permis de construire : de l'instruction à la réalisation	p. 67
<b>Les actions de pédagogie</b>	p. 68
<b>Les participations diverses du CAUE 64</b>	p. 69
<b>5- Les jurys de concours</b>	<b>p. 75</b>
<b>6- La revue de presse</b>	<b>p. 77</b>

# RAPPORT MORAL

Comme chaque année de nombreux évènements ont marqué la vie du CAUE. Tout d'abord nous avons vécu deux déménagements, le premier à Bayonne et le second à Pau suite à l'aménagement de nos nouveaux locaux.

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, l'antenne du CAUE à Bayonne a déménagé de la « grande » à la « petite caserne de la Nive », 2 allée des Platanes. D'une surface de 132,5 m<sup>2</sup>, les locaux loués au Conseil général sont composés de 5 bureaux et d'une salle de réunion.

Depuis le 17 décembre 2012, le CAUE est installé dans son nouveau siège social, 4 place Reine Marguerite à Pau. La surface de cet espace est de 400 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, dont la rénovation a été confiée à l'agence d'architecture Pocapoc.

Le programme d'aménagement des nouveaux locaux s'appuie sur plusieurs principes. Le premier concerne l'accueil du public au rez-de-chaussée en mettant en valeur le centre de documentation. Le second principe concerne le travail collectif puisque la majorité des bureaux individuels de l'étage s'articule autour d'un atelier, point de rencontre et d'échange de l'équipe.

Le rez-de-chaussée est un espace partagé entre la secrétaire d'accueil, la documentaliste et le bureau des permanences du conseil aux particuliers.

Le premier étage s'articule autour d'un atelier où se regroupent les 10 bureaux des chargés d'études et de la direction et comporte une salle de réunion d'une capacité maximale de 25 personnes (réunions du Conseil d'administration, réunions de coordination, formations, etc.).

La disposition des nouveaux locaux et leur indéniable qualité de conception, autorise un nouveau fonctionnement et une meilleure cohésion de l'équipe technique.

Outre les déménagements, l'année 2012 a été jalonnée par de nombreuses réunions visant à préparer la convention d'objectifs et de moyens entre le département et le CAUE. Cette convention, dans ses grandes lignes, reprend l'ensemble des missions définies par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Dans un contexte budgétaire contraignant, et face au retrait de l'ingénierie d'État en matière d'urbanisme, le Conseil général est conduit à réfléchir aux moyens d'appui qu'il entend mettre à disposition des communes et de leurs groupements, au travers d'acteurs départementaux de l'ingénierie de proximité dont le CAUE, qu'il soutient financièrement. Le département convaincu de la nécessité d'une aide à la décision neutre, préalable au lancement d'opérations d'aménagement ou de construction, et dans le cadre de ses prérogatives en matière de gestion de l'environnement ou de développement durable, entend renforcer le rôle du CAUE dans le cadre de ses compétences et de ses moyens.

Cette convention scelle une coopération durable entre les deux entités juridiques et confirme l'utilité et le positionnement du CAUE dans la chaîne de l'ingénierie territoriale du département.

L'année 2012 peut être considérée comme la référence en termes d'activité. Nous pouvons observer que désormais le CAUE a atteint sa vitesse de croisière eu égard aux différentes missions. L'aide à la décision des collectivités reste l'activité la plus importante, ce qui atteste des besoins exprimés par les territoires. 104 dossiers ont été suivis par l'équipe durant la période soit une progression d'environ 20 %. Le conseil aux particuliers est stable, 743 interventions en 2012 pour 745 en 2011. Cette légère diminution a été compensée par notre présence au salon de l'habitat de Pau.

Pour le reste, notamment les actions culturelles et de sensibilisation, nous avons maintenu le cap fixé en nous adressant au grand public au travers de manifestations qui connurent de réels succès.

Je tiens ici à remercier l'équipe technique qui a su déployer toutes ses compétences au service de la qualité des paysages de notre département.

Natalie FRANCO  
Présidente du CAUE des Pyrénées-Atlantiques

1-

# LA COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## **Présidente**

**Natalie FRANCO** – Vice-présidente du conseil général en charge de l'Agenda 21 – Conseillère générale du Canton de Pau Ouest

## **Représentants des collectivités locales**

**Marie-Christine ARAGON** – Vice-présidente du CAUE 64 – Conseillère générale du Canton de Bayonne Est

**Christiane MARIETTE** – Vice-présidente du CAUE 64 – Vice-présidente chargée de l'Education et de la Jeunesse – Conseillère générale du Canton de Lescar

**Jean-Louis CASET** – Trésorier du CAUE 64 – Conseiller général du Canton d'Iholdy

**Jean-Marc GRUSSAUTE** – Secrétaire du CAUE 64 – Conseiller général du Canton de Lasseube

**Claude SERRES-COUSINE** – Conseiller général du Canton de Salies-de-Béarn

## **Représentants de l'Etat**

**François GOUSSE** – Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**Philippe JUNQUET** – Directeur Adjoint de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**Philippe COUTURAUD** – Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale

**Philippe GISCLARD** – Architecte des Bâtiments de France – Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

## **Représentants des professions**

**Pierre MARSAN** – Architecte – Délégué de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

**Pierre ARLA** – Représentant de l'Union Professionnelle Artisanale 64

**Yves SARRAT** – Géomètre expert – Président de la Chambre des Géomètres Experts

**Bernard TREY-NAVARRANNE** – Urbaniste – Représentant Société Française des Urbanistes

## **Personnes qualifiées**

**Sylvie CLARIMONT** – Représentante de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

**Terexa LEKUMBERRI** – Représentante de l'Institut Culturel Basque

## **Membres élus par l'Assemblée générale**

**Paul CANET** – Président du Pavillon de l'Architecture, représenté par **Claude BARRY-SAUVÉ**

**Jean-Michel ANXOLABEHÈRE** – Président de la Chambre d'Agriculture, représenté par **Jacqueline LABEROU**

**Michel BUSUTTIL** – Président du PACT H&D Béarn-Bigorre, représenté par **François BONEU**

**André GARRETA** – Président de la CCI de Bayonne, représenté par **Anne-Marie OILLARBURU-DURRUTY**

**Jean-Pierre VOISIN** – Président de l'AUDAP

**Serge JAVALOYES** – Directeur de l'Institut Occitan d'Aquitaine

## **Représentant du personnel**

**Xalbat ETCHEGOIN** – Urbaniste

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2012 : le 21 mai, le 31 octobre et le 12 décembre.

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## Les membres cotisants en 2012

Agglomération Côte Basque-Adour - ACBA  
Communauté de communes d'OUSSE-GABAS  
Communauté de communes de THÈZE  
Commune d'AÏCIRITS-CAMOU-SUHAST  
Commune d'ANDOINS  
Commune d'ARESSY  
Commune d'ARRAUTE-CHARRITTE  
Commune d'ARUDY  
Commune d'ASASP-ARROS  
Commune d'AUBERTIN  
Commune de BEUSTE  
Commune de BOSDARROS  
Commune de CAMBO-LES-BAINS  
Commune de CASTÉTIS  
Commune de CETTE-EYGUN  
Commune de CHÉRAUTE  
Commune d'ESTIALESCQ  
Commune d'ETSAUT  
Commune de GÈRE-BELESTEN  
Commune de GUÉTHARY  
Commune de HÉLETTE  
Commune d'IRISSARRY  
Commune de LA BASTIDE-CLAIRENCE  
Commune de LAÀ-MONDRANS  
Commune de LEMBEYE  
Commune de LIVRON  
Commune de MAULÉON-LICHARRE  
Commune de MONT  
Commune de PARBAYSE  
Commune de SALLES-MONGISCARD  
Commune de SERRES-SAINTE-MARIE  
Commune de SERRES-MORLÀAS  
Commune de TARSACQ  
Commune d'UZEIN  
Commune de VIODOS-ABENSE-DE-BAS  
CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT – Sauveur LAGOURGUE – Président  
PACT HD PAYS BASQUE – Jean GAYAS – Président  
UNTEC – Patrick SINDERA – Président départemental  
CAMBORDE ARCHITECTES  
CHERQUI José-Maurice – Architecte  
COUDENEAU Jean-Pascal – Architecte  
LEIBAR SEIGNEURIN AGENCE D'ARCHITECTURE  
MARSAN Pierre – Architecte

Grâce à son ouverture vers les élus et les acteurs locaux de l'aménagement, par la mise en place d'une adhésion au projet du CAUE 64 dès 2009, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter. L'Assemblée générale s'est réunie le 19 juin 2012 au Parlement de Navarre à Pau.

# LE BUREAU

**Natalie FRANCO** – Présidente du CAUE 64

**Marie-Christine ARAGON** – Vice-présidente du CAUE 64

**Christiane MARIETTE** – Vice-présidente du CAUE 64

**Jean-Louis CASET** – Trésorier du CAUE 64

**Jean-Marc GRUSSAUTE** – Secrétaire du CAUE 64

**Philippe JUNQUET** – Directeur Adjoint de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**Philippe GISCLARD** – Architecte des Bâtiments de France – Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

**Pierre MARSAN** – Architecte – Délégué de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

**Bernard TREY-NAVARRANNE** – Urbaniste – Représentant de la Société Française des Urbanistes

**Paul CANET** – Président du Pavillon de l'Architecture, représenté par **Claude BARRY-SAUVÉ**

Le Bureau s'est réuni sept fois en 2012 : le 9 janvier, le 13 février, le 24 avril, le 8 juin, le 6 juillet, le 21 septembre et le 31 octobre.

# L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Pour mener à bien ses missions, le CAUE 64 emploie des spécialistes formés aux disciplines de l'architecture, du patrimoine, de l'aménagement de l'espace et du cadre de vie.

**Patrick FIFRE** – Directeur – Urbaniste

**Nathalie AGUILERA-PONCHEL** – Architecte conseillère

**Delphine BERNADAS** – Assistante de direction

**Auréli BOISSEIN** – Graphiste

**Christian BOUCHÉ** – Architecte conseiller

**Yolande BRIAND** – Secrétaire d'accueil

**Carine BROCHET** – Documentaliste

**Marie-Josèphe CAMPS** – Comptable

**Agnès DUCAT** – Paysagiste conseillère

**Xalbat ETCHEGOIN** – Urbaniste conseiller

**Marie-Christine OLMOS** – Architecte conseillère

**Latifa RAMI** – Secrétaire d'accueil à Pau,

a été remplacée durant son congé parental de février à août par Valérie BÉLOT

**Bernard TISNÉ** – Architecte conseiller

## Arrivées en 2012 :

**Amandine GUINET** – Coordinatrice culturelle, en CDD de mai à décembre, puis en CDI

**Fanny COLOMBO-DECORY** – Urbaniste conseillère, en CDD d'un an depuis juin 2012

## Départs en 2012 :

**Claudine CHARME-ETCHEPARE** – Assistante en infographie,

et **Agnès PACHEBAT** – Chargée de communication,

ont quitté l'équipe respectivement en mai et en août 2012.



L'équipe a accueilli 4 stagiaires durant l'année 2012 :

**LIEUX Pauline** – 11 semaines

**MOULIA Mathieu** – 7 semaines

**DEFOSSE Benoît** – 4,5 semaines

**STUTZMANN Claire** – 13 semaines

# LE CAUE, ÇA DÉMÉNAGE !



Fig. 1 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64



Fig. 2 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64

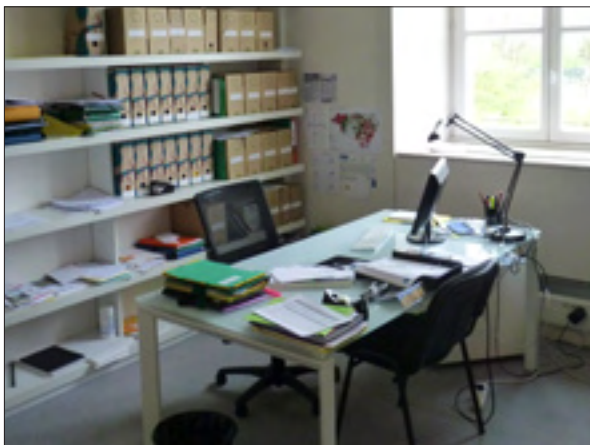


Fig. 3 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64

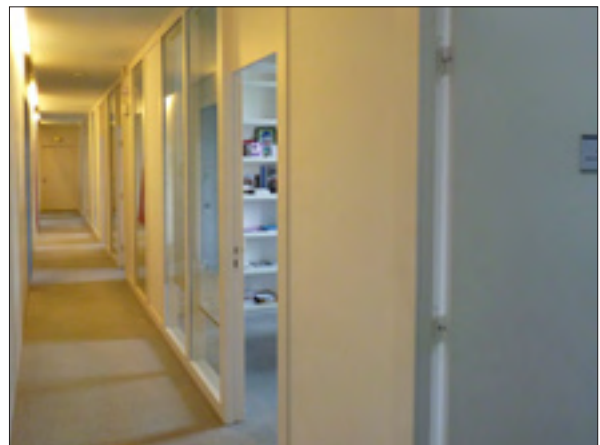


Fig. 4 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64



Fig. 5 – CAUE 64 – Siège de Pau – Plans du rez-de-chaussée et du premier étage – Source © CAUE 64



Fig. 6 – CAUE 64 – Place Reine Marguerite – Source © CAUE 64



Fig. 7 – CAUE 64 – Atelier – Source © CAUE 64



Fig. 8 – CAUE 64 – Accueil et documentation – Source © CAUE 64



Fig. 9 – CAUE 64 – Bureaux à l'étage – Source © CAUE 64



Fig. 10 – CAUE 64 – Salle de réunion – Source © CAUE 64

2-

# L'AIDE À LA DÉCISION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

# LE CAUE 64 ET L'AIDE À LA DÉCISION DES COLLECTIVITÉS

L'aide à la décision et l'accompagnement des collectivités demeure toujours l'activité principale du CAUE. 104 dossiers ont été suivis en 2012.

Cette activité représente 41 % du temps de travail de l'ensemble de l'équipe en considérant à la fois le terrain, les déplacements, les réunions techniques, la production de documents et l'administratif.





Le renforcement de cette mission est lié à un accroissement des demandes qui s'explique en partie par la nécessité pour certaines communes de définir des projets avant la fin de la mandature mais également par une évolution des dispositifs d'aides proposés par le Conseil général.

En termes de contenu les sollicitations sont toujours aussi diversifiées allant du petit projet ponctuel à la définition de démarche stratégique. La tendance générale confirme la complexification des demandes en raison d'une réglementation toujours plus abondante et la prise en compte de nouvelles problématiques.

# LES COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LE CAUE 64






## Récapitulatif des interventions en 2012

170 dossiers étaient ouverts en 2012, 104 ont généré du temps de travail effectif pour un total de 106 collectivités.

<b>AICIRITS-CAMOU-SUHAST</b>	Requalification des espaces publics du centre bourg d'Aicirits
<b>AINCILLE</b>	Aménagement de bourg (suite) : abords de la Mairie
<b>AMENDEUIX-ONEIX</b>	Travaux d'aménagement avec projet de lotissement
<b>ANGLET</b>	Projet de plan de gestion du Parc Beatrix Enea
<b>ANGLET</b>	Révision du PLU et réflexion sur le patrimoine bâti
<b>ARANCOU</b>	Cimetière paysager, phase 2 : Mise en place du marché de maîtrise d'œuvre
<b>ARAUJUZON</b>	Projet de charte architecturale
<b>ARBONNE</b>	Aménagement du cimetière paysager
<b>ARBONNE</b>	Projet de redynamisation du bourg
<b>ARBONNE</b>	Requalification des espaces publics
<b>ARBONNE</b>	Création d'un bâtiment de commerces et bureaux
<b>ARBONNE</b>	 Révision du PLU
<b>ARBONNE</b>	 Étude agricole
<b>ARBONNE</b>	 Étude sur les eaux pluviales
<b>ARBONNE</b>	 AEU® séparée
<b>ARBONNE</b>	Terrain de sport
<b>ARBONNE</b>	Réalisation d'un lotissement communal, cahier des charges
<b>ARBONNE</b>	Lotissement communal
<b>ARBUS</b>	Conseil pour l'embellissement du bourg dans le cadre du concours du fleurissement
<b>AREN</b>	Étude d'aménagement du bourg, pré-diagnostic
<b>AREN</b>	Réalisation d'un aménagement paysager en complément de l'étude d'urbanisation
<b>ARRAUTE-CHARRITTE</b>	Extension du cimetière
<b>ASASP-ARROS</b>	PLU Orientations d'Aménagement – Réalisation d'un lotissement communal
<b>ASSAT</b>	Étude architecturale et urbaine
<b>ASSAT</b>	Réhabilitation d'une ancienne scierie : définition des objectifs et orientation d'aménagement
<b>ASSAT</b>	Définition des orientations d'aménagement pour la création d'une halte ferroviaire
<b>ASSAT</b>	Étude architecturale et urbaine
<b>AURIONS-IDERNES</b>	Mairie, église, espaces publics
<b>AYHERRE</b>	Projet d'aménagement du bourg, création d'un café/boulangerie
<b>BEDOUS</b>	Aménagement paysager des ronds-points de la déviation
<b>BEDOUS</b>	Étude et suivi du projet de requalification des rues adjacentes à la Place Sarraïlle
<b>BEDOUS</b>	Projet de sentier d'interprétation
<b>BEDOUS</b>	Élaboration du PLU
<b>BÉOST</b>	Cabane Sacaze – Fiche conseil pour avis sur l'intérêt architectural et patrimonial (PNP)
<b>BÉOST</b>	Cabane du pâtre – Fiche conseil pour avis sur l'intérêt architectural et patrimonial (PNP)
<b>BÉOST</b>	Réhabilitation de la Mairie





Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

<b>BÉOST</b>	Bâtiment d'accueil du camping municipal
<b>BIDACHE</b>	Étude d'aménagement du bourg
<b>BIDARRAY</b>	Cimetière paysager : caverne et jardin du souvenir
<b>BIDARRAY</b>	Mise en place du PLU
<b>BIDOS</b>	Aménagement du parc de la Mairie
<b>BILHÈRES-EN-OSSAU</b>	Aménagement des espaces publics ; logements sociaux ; embellissement du village
<b>BILLÈRE</b>	Révision du POS en vue de l'établissement d'un PLU
<b>BILLÈRE</b>	Accompagnement technique et méthodologique de la cellule « Projets urbains et concertation »
<b>BILLÈRE</b>	Études des circulations et espaces publics
<b>BILLÈRE</b>	Étude des espaces publics autour de la maison pour tous (quartier Lalanne)
<b>BILLÈRE</b>	Élaboration d'un workshop étudiant (place Jules Gois)
<b>BIRIATOU</b>	Conseil pour l'embellissement du bourg dans le cadre du concours du fleurissement
<b>BORDES</b>	Révision du PLU et recrutement d'un bureau d'études
<b>BORDES</b>	Pacification RD 937
<b>BORDES</b>	Étude de définition et de programmation urbaine
<b>BORDES</b>	Maison Pommès
<b>BOSDARROS</b>	Groupe scolaire et crèche
<b>BOSDARROS</b>	 Élaboration du PLU avec AEU® intégrée
<b>BOSDARROS</b>	Reconversion du site de la salle des sports – Étude urbaine
<b>BOSDARROS</b>	Aménagement des espaces publics centraux et RD285
<b>BOURNOS</b>	Constitution d'un dossier 1% Paysage
<b>BRUGES-CAPBIS-MIFAGET</b>	Aménagement de la place de l'église à Mifaget
<b>CAMBO-LES-BAINS</b>	Aménagement de la rue des Terrasses
<b>CASTETPUGON</b>	Aménagement des espaces publics du bourg
<b>CC ASPE</b>	Fort du Portalet
<b>CC de THÈZE</b>	 Aménagement d'un sentier de découverte du patrimoine et du paysage
<b>CC de VIC-MONTANER</b>	Construction d'une structure d'accueil au château de Montaner : comité de pilotage
<b>CC du PIÉMONT OLORONNAIS</b>	Réhabilitation du complexe Bedat en centre d'interprétation patrimonial
<b>CC du PIÉMONT OLORONNAIS</b>	Participation au comité scientifique
<b>CC GARAZI-BAIGORRI</b>	Mise en valeur patrimoniale du site minier et métallurgique de Banca
<b>CC GAVE ET COTEAUX</b>	 Réhabilitation de la friche industrielle Vilcontal, approche environnementale
<b>CC LEMBEYE EN VIC-BILH</b>	Projet de réalisation d'une Zone Artisanale Environnementale
<b>CC LEMBEYE EN VIC-BILH</b>	Réhabilitation d'un bâtiment en logement d'urgence et bureaux supplémentaires
<b>CC PAYS DE MORLÀAS</b>	Comité de pilotage : étude pour l'élaboration d'une charte paysagère et de qualité urbaine
<b>CC SUD PAYS-BASQUE</b>	Charte architecturale sur l'architecture basque
<b>CC SUD PAYS-BASQUE</b>	Échange dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement Gestion des Eaux côtier
<b>CC SUD PAYS-BASQUE</b>	Révision du Scot - participation aux ateliers « cadre de vie » et « culture »
<b>CC SOULE - XIBEROA</b>	Identité architecturale (recommandations) et documents d'urbanisme
<b>CDAPP</b>	 AEU® zone d'activités – Gan
<b>CDAPP</b>	 AEU® zone d'habitat – Ousse
<b>CDAPP</b>	Agenda 21
<b>CDAPP + Syndicat mixte transports</b>	Plan de Déplacement Urbain
<b>CETTE-EYGUN</b>	Travaux au cimetière (PNP)
<b>CETTE-EYGUN</b>	Résorber une friche au coeur du village
<b>CETTE-EYGUN</b>	Travaux liés à l'activité pastorale : cabane Arnousse et centre de Pyrenère (PNP)
<b>CONSEIL GÉNÉRAL 64</b>	Centre de secours de Lasseube – Choix du terrain
<b>CHÉRAUTE</b>	Aménagement des abords du nouveau groupe scolaire jusqu'à la place du village








Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

<b>CLARACQ</b>	Étude d'aménagement du centre bourg
<b>CONSEIL GÉNÉRAL 64</b>	Projet de construction d'un internat de la réussite, participation au comité stratégique
<b>EAUX-BONNES</b>	Projet d'amélioration de l'esthétique et harmonisation des zones commerciales de Gourette
<b>EAUX-BONNES</b>	Organisation du centre bourg : pré-programme, cahier des charges, règlement de consultation
<b>ESPELETTE</b>	Extension du cimetière communal
<b>ESPOEY</b>	Restructuration / construction d'un groupe scolaire à Gomer
<b>ESTOS</b>	Étude paysagère et d'aménagement
<b>HASPARREN</b>	Projet de lotissement communal
<b>HÉLETTE</b>	Réalisation d'un dépôt communal
<b>HÉLETTE</b>	Aménagement des espaces publics
<b>HÔPITAL-SAINT-BLAISE</b>	Aménagement des voies et des parkings autour de l'église
<b>IRISSARRY</b>	Révision de la carte communale
<b>IRISSARRY</b>	Réalisation d'un lotissement communal
<b>ISPOURE</b>	Lotissement communal
<b>JURANÇON</b>	Aménagement du quartier de la Chapelle de Rousse (Le Balcon du terroir)
<b>LA BASTIDE-CLAIRENCE</b>	Étude du bâti du bourg (700 ans de la création de la bastide)
<b>LABEYRIE</b>	Aménagement de la Mairie
<b>LAHONCE</b>	Étude diagnostic de l'Abbaye
<b>LALONGUE</b>	Aménagement des espaces publics
<b>LARCEVEAU-ARROS-CIBITS</b>	Centre d'évocation des stèles : suivi et évolution
<b>LARCEVEAU-ARROS-CIBITS</b>	Étude permettant d'intégrer les nouveaux projets dans une stratégie globale
<b>LARRIBAR-SORHAPURU</b>	Requalification du bourg de Sorhapuru
<b>LARUNS</b>	Conseil pour l'embellissement du bourg dans le cadre du concours du fleurissement
<b>LASSEUBETAT</b>	Embellissement du bourg
<b>LESCAR</b>	Commission locale AVAP
<b>LESCAR</b>	Étude d'une ZPPAUP / AVAP
<b>LESCAR</b>	Construction d'un nouveau cimetière
<b>LESCAR</b>	 Atelier AEU® quartier Lacaussade
<b>LESCUN</b>	Aménagement du chemin pastoral à Bonaris (PNP)
<b>LICHOS</b>	Projet d'aménagement d'un terrain en vue de constituer des lots à bâtir
<b>LICQ-ATHEREY</b>	Aménagement des places publiques
<b>LIVRON</b>	Revalorisation centre bourg
<b>LIVRON</b>	Aménagement paysager
<b>LOUVIE SOUBIRON</b>	Cabane d'Aygue Morte - fiche conseil pour avis sur l'intérêt architectural et patrimonial (PNP)
<b>LYS</b>	Aménagement du centre bourg
<b>MAULÉON-LICHARRE</b>	Jardin Cherbero
<b>MAULÉON-LICHARRE</b>	Réhabilitation d'une grange et d'un ancien monastère en bureaux pour une association insertion
<b>MENDIONDE</b>	Aménagement du bourg de Lekorne et création d'une salle polyvalentes
<b>MENDITTE</b>	Aménagement du bourg
<b>MONTARDON</b>	Projet d'accueil d'un restaurant : programme architectural et consultation
<b>MONTARDON</b>	 Suivi du PLU
<b>MONTARDON</b>	Programmation du marché de maîtrise d'œuvre des espaces publics
<b>MONTARDON</b>	Zone Agricole Protégée, aide au montage du dossier
<b>MONTAUT</b>	Aménagement d'espaces publics dans le cœur de la bastide
<b>MOURENX</b>	Élaboration de règles architecturales à intégrer dans le règlement du PLU
<b>NARCASTET</b>	Aménagement du centre bourg : programme et dossier de consultation
<b>NARCASTET</b>	Réaménagement du bâtiment du Centre de Loisirs et d'hébergement



Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.



<b>NAVAILLES-ANGOS</b>	Aménagement paysager aux entrées de bourg et centre bourg
<b>NOUSTY</b>	Aménagement du centre-bourg
<b>OSSERAIN-RIVAREYTE</b>	Restauration d'un lavoir
<b>OSSÈS</b>	Requalification des espaces publics du centre-bourg
<b>OSTABAT</b>	Centre d'interprétation sur les Chemins de St-Jacques
<b>OUSSE-GABAS</b>	Réflexion sur les possibilités d'aménagement et optimisation de la piscine de Pontacq
<b>PAU</b>	Participation à la commission locale d'une révision de ZPPAUP en AVAP
<b>PAU</b>	Jury de recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine (Ville d'Art et Histoire)
<b>PAU</b>	Embellissement du cimetière
<b>PAYS DE NAY</b>	Réalisation d'une charte architecturale et paysagère
<b>PAYS DE NAY</b>	Comité de pilotage du ScoT du Pays de Nay
<b>PAYS DU VAL D'ADOUR</b>	Élaboration du ScoT
<b>POEY-DE-LESCAR</b>	Cohérence du règlement du PLU avec la loi du 12/07/10
<b>PONTACQ</b>	 Aménagement du quartier des Prés Moureu - AEU®
<b>RONTIGNON</b>	Réflexion autour des espaces publics en lien avec Vilcontal
<b>ROQUIAGUE</b>	Aménagement de la place publique
<b>SAINT-ARMOU</b>	Aménagement du centre-bourg
<b>SAINT-JEAN-DE-LUZ</b>	Comité de pilotage de l'AVAP
<b>SAINT-JEAN-DE-LUZ</b>	Requalification de la place de la Mairie
<b>SAINT-JEAN-DE-LUZ</b>	Débat sur la qualité architecturale
<b>SAINT-JEAN-LE-VIEUX</b>	Construction de la Mairie, restructuration du musée
<b>SAINT-JUST-IBARRE</b>	Projet d'embellissement du bourg
<b>SAINT-MICHEL</b>	Élaboration du PLU
<b>SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE</b>	Aménagement de la place 1609
<b>SAINT-PIERRE-D'IRUBE</b>	 Suivi du PLU
<b>SALIES-DE-BÉARN</b>	Pôle social
<b>SARRANCE</b>	Étude des logements vacants dans le bourg
<b>SARRANCE</b>	 Élaboration du PLU
<b>SENDETS</b>	Aménagement du centre-bourg
<b>SERRES-MORLAÀS</b>	 Accompagnement d'une étude urbaine du Legs Lacoste
<b>SERRES-MORLAÀS</b>	 Lotissement communal
<b>SERRES-CASTET</b>	Conseil pour l'embellissement du bourg dans le cadre du concours du fleurissement
<b>SYNDICAT MIXTE BAXE NAFARROA</b>	Information sur les modalités d'accompagnement du CAUE
<b>URCUIT</b>	Conseil pour une meilleure lecture des projets et insertion dans le paysage
<b>USTARITZ</b>	Requalification de l'axe structurant – Participation à la restitution
<b>UZOS</b>	Opération Habitat centre-bourg – Etude urbaine
<b>UZOS</b>	Aménagement des espaces publics centraux, de la RD et création d'une place centrale
<b>VIODOS-ABENSE-DE-BAS</b>	Aménagement centre-bourg
<b>VIVEN</b>	Demande de conseil sur les conditions requises pour un dossier 1 % Paysage
<b>VIVEN</b>	Réaménagement du centre-bourg et circulation



Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

# LOCALISATION DES COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LE CAUE 64

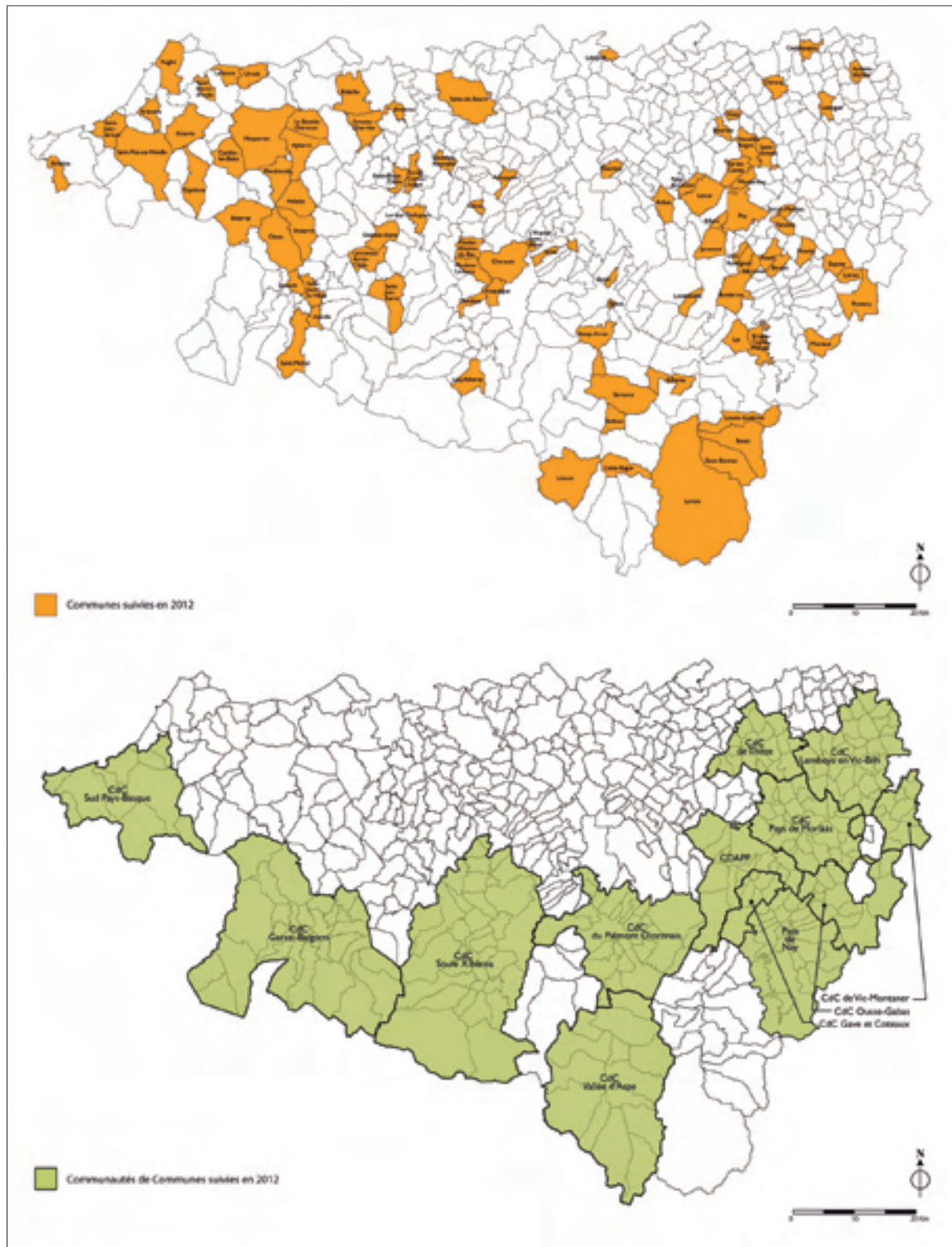


Fig. 11 – Cartes des communes et communautés de communes accompagnées par le CAUE 64  
Source © CAUE 64 d'après © Bd Topo - IGN 2010

# BERNADETS

## Lotissement privé dit de Pébrocq



Fig. 12 – Bernadets – Coeur du village – Source © CAUE 64

### Contexte

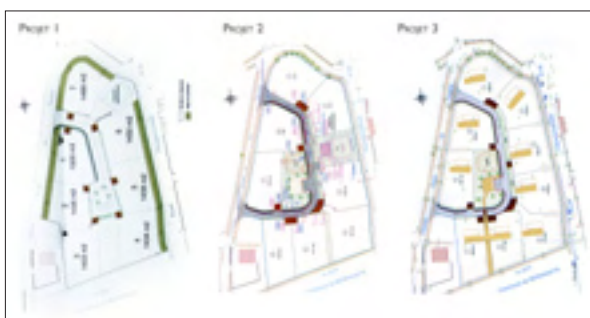


Fig. 13 – Bernadets – Plans DEGEORGES & LABOUDETTE GÉOMÈTRES

Commune périurbaine de l'agglomération paloise, Bernadets est soumise à une pression urbanistique pas toujours bien maîtrisée au cours de ces dernières années : lotissements épars sur le territoire communal, absence de composition urbaine où chaque lotissement suit sa propre logique, infrastructures mal adaptées à l'accroissement. Pour reprendre la main, le conseil municipal se dote d'un PLU (phase PADD au moment de l'intervention du CAUE) et porte un regard attentif aux nouvelles demandes d'autorisation d'aménager. Sous maîtrise d'œuvre d'un géomètre, un aménageur privé envisage de lotir une parcelle située au cœur du village. Ce projet a du mal à être finalisé du fait d'une part des contraintes d'assainissement et d'autre part d'une insertion peu aboutie dans le tissu urbain. Au cours de plusieurs versions du projet, le nombre de lots varie de 7 à 9.

## Mission du CAUE

Le CAUE 64 est sollicité pour apporter une aide à la décision concernant la composition urbaine et les principes d'aménagement pour une meilleure cohérence avec l'urbanité environnante.



Fig. 14 – Bernadets – Coeur du village – Source © CAUE 64

## Méthode proposée

Le CAUE suggère dans un premier temps de regarder l'articulation du projet de lotissement avec les axes de développement pressentis par le PADD :

- favoriser la dynamique démographique et assurer l'offre de logements, équipements et services adaptés ;
- préserver l'activité agricole ;
- préserver le cadre de vie et mettre en valeur le patrimoine bâti et environnemental ;
- favoriser les déplacements pour tous.

Dans un second temps sont abordés les éléments clés du préprogramme d'aménagement :

- objectif d'aménager 9 lots dans un souci d'optimiser le foncier ;
- choix d'une offre entre 900 m<sup>2</sup> et 1300 m<sup>2</sup> concernant la superficie des parcelles afin de répondre à des budgets différents et des profils sociaux de populations diversifiés, plutôt que de rechercher une uniformisation des surfaces autour d'une superficie moyenne estimée à :  
 $13162 \text{ m}^2 \times 80 \% / 9 \text{ lots} = 1170 \text{ m}^2$  ;
- organiser l'espace à partir de parcelles à géométrie oblongue plutôt que compacte ;
- système d'assainissement autonome selon une filière avec relevage des eaux filtrées et dispersion sous pression ;
- énoncé de principes d'urbanité concernant le domaine public : liaisons inter quartiers, polyvalence de l'espace public, plantations selon une composition structurée, maîtrise des eaux pluviales in situ, travail sur le front bâti et l'interface public/privé ;
- énoncé de principes d'urbanité concernant le domaine privé : « usoirs » à valoriser, clôture entre riverains et aspect des constructions.

## Simulations

Enfin, deux simulations adaptées au site, l'une le long du chemin, l'autre autour d'une placette de type cour « urbaine » sont proposées pour visualiser la mise en pratique du préprogramme d'aménagement.



Fig. 15 – Bernadets – Simulation « autour d'une placette » – Source © CAUE 64



Fig. 16 – Bernadets – Simulation « le long du chemin » – Source © CAUE 64

## En conclusion

Réunissant autour de la table, promoteur, maître d'œuvre, équipe municipale, service public d'assainissement non collectif (SPANC) et CAUE, cette contribution a servi de documents de travail et de supports aux échanges pour la recherche d'une meilleure qualité urbaine.

# LYS

## Aménagement des espaces publics du bourg



Fig. 17 – Lys – Paysage rural – Source © CAUE 64

Située à la limite Nord de la zone périphérique du Parc National des Pyrénées, appartenant à la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau, la commune de Lys se niche dans un agréable vallon où bois et bocages animent un paysage dominé par la chaîne des Pyrénées toute proche. Village agricole de 354 habitants, situé à l'écart des grands axes, il se compose de quelques maisons regroupées autour de l'église et de sa place, de la mairie-école récemment rénovée, d'un ancien presbytère reconverti en logement, de logements communaux, d'une « Maison pour tous » et d'une calendreta.

La commune a entrepris plusieurs projets de rénovation sur ses bâtiments et espaces publics : l'église et ses abords (suite à une tempête qui a détruit le toit de l'église), et plus récemment le bâtiment de la mairie et de l'école. Elle souhaitait initialement poursuivre cette requalification sur quelques espaces disséminés dans le bourg : place de l'église, jardin rustique acquis par la commune (jardin Gourbet), placette fonctionnaliste à embellir. Le but recherché étant essentiellement de l'embellissement, sans entraver les usages recensés (stationnement notamment).



Fig. 18 – Lys – Les abords de l'église – Source © CAUE 64



Fig. 19 – Lys – Le Jardin Courbet – Source © CAUE 64

Le CAUE est intervenu auprès de la commune dans ce contexte. Au fur et à mesure des échanges, il est apparu que la commune devait envisager de donner du lien à ces différents aménagements, en évitant tout effet de rupture avec le plus récent (la mairie-école). Ainsi :

- le nouveau périmètre d'intervention a finalement concerné l'ensemble des deux traversées du bourg, jusqu'au cimetière compris ;
- l'adjonction d'autres espaces à valoriser s'est imposée d'elle-même : marquage des entrées du bourg, cheminement piétonnier, rues principales du bourg, aire de stationnement, mémorial, place du cimetière et abords du ruisseau tout proche ;
- enfin, la liaison entre le bâtiment de la mairie-école et le futur aménagement a pu être préparée à temps par une redéfinition du dessin des abords de la mairie, dans un travail de concertation très positif avec le concepteur ;
- des conseils ont également été donnés pour le choix des couleurs de façade de la mairie-école, en prévision d'une future harmonie avec les façades de l'église voisine.



Fig. 20 – Lys – Points clefs du programme des aménagements – Source © CAUE 64

Par ailleurs, les nouvelles dispositions du Conseil général en matière de financement des projets d'aménagement public ont été l'opportunité pour la commune d'engager une réflexion en faveur d'une valorisation du village par le tourisme de proximité, en recherchant des pistes d'inscription dans un schéma communautaire de circuits de randonnée. Les aménagements projetés au cœur du bourg prendront en compte une dimension d'accueil touristique de proximité et de valorisation du patrimoine susceptible d'intéresser les visiteurs.

Le CAUE a donc accompagné la commune dans la réalisation d'un programme d'aménagement de ses espaces publics et la consultation pour le choix du concepteur. Il a rédigé le programme, le cahier des charges et le règlement de consultation. Membre de la commission *ad hoc* avec voix consultative, il a contribué aux débats et aux comptes-rendus des réunions de consultation.

L'agence paysagiste « Pays Paysages » a été retenue pendant l'été 2012. Elle a produit, conformément au cahier des charges et au programme, un scénario d'aménagement des différents espaces publics du bourg, qui a été validé par la commune. La maîtrise d'ouvrage a souhaité que, à ses côtés, le CAUE continue de suivre le projet : en 2013, il accompagnera la commune pour la consultation d'une équipe de maître d'œuvre afin d'aller jusqu'à la réalisation d'une première tranche de travaux.



Fig. 21 – Lys – Le projet d'aménagement des espaces publics du bourg – Source © Maïté FOURCADE-PAYS PAYSAGES



# SAINT-JEAN-LE-VIEUX

## Restructuration du centre bourg



Fig. 22 – St-Jean-le-Vieux – Source © CAUE 64

La commune de Saint-Jean-le-Vieux, dans le canton de Saint-Jean-Pied-de-Port compte près de 900 habitants. À la croisée de plusieurs routes, le site a fait l'objet d'une occupation continue depuis l'Antiquité. Étape sur le chemin de Saint-Jacques, elle continue aujourd'hui de drainer touristes et pèlerins. Outre huit monuments protégés au titre des Monuments Historiques, un de ces principaux attraits tient à la qualité de ses architectures villageoises, caractéristiques du pays de Garazi.



Fig. 23 – St-Jean-le-Vieux – L'état initial – Source © CAUE 64

Dans ce contexte sensible, la commune était confrontée à de nombreux défis. L'inadaptation d'une mairie exiguë et partagée entre deux niveaux. Un bâtiment vétuste en plein cœur du bourg. Des bâtiments communaux à réaffecter. Un espace muséographique difficile à gérer. Des besoins de développement de l'activité commerciale, passant par la création d'un multiple rural et l'aménagement d'une boulangerie. Et, réunissant le tout, le désir de mettre en valeur le patrimoine et de mieux accueillir visiteurs et pèlerins.

Le programme s'est constitué progressivement, mesurant le potentiel de l'existant, envisageant successivement plusieurs hypothèses de reconversions, avant de se stabiliser dans le principe d'une construction neuve associant, pour le principal, mairie, multiple rural et espace muséographique. Cette construction sera située sur l'emprise d'un petit parking et du bâtiment vétuste promis à la démolition, en continuité avec les bâtiments existants, à réhabiliter ou reconvertir.

## INTENTIONS: LES MOTIFS ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS A VALORISER

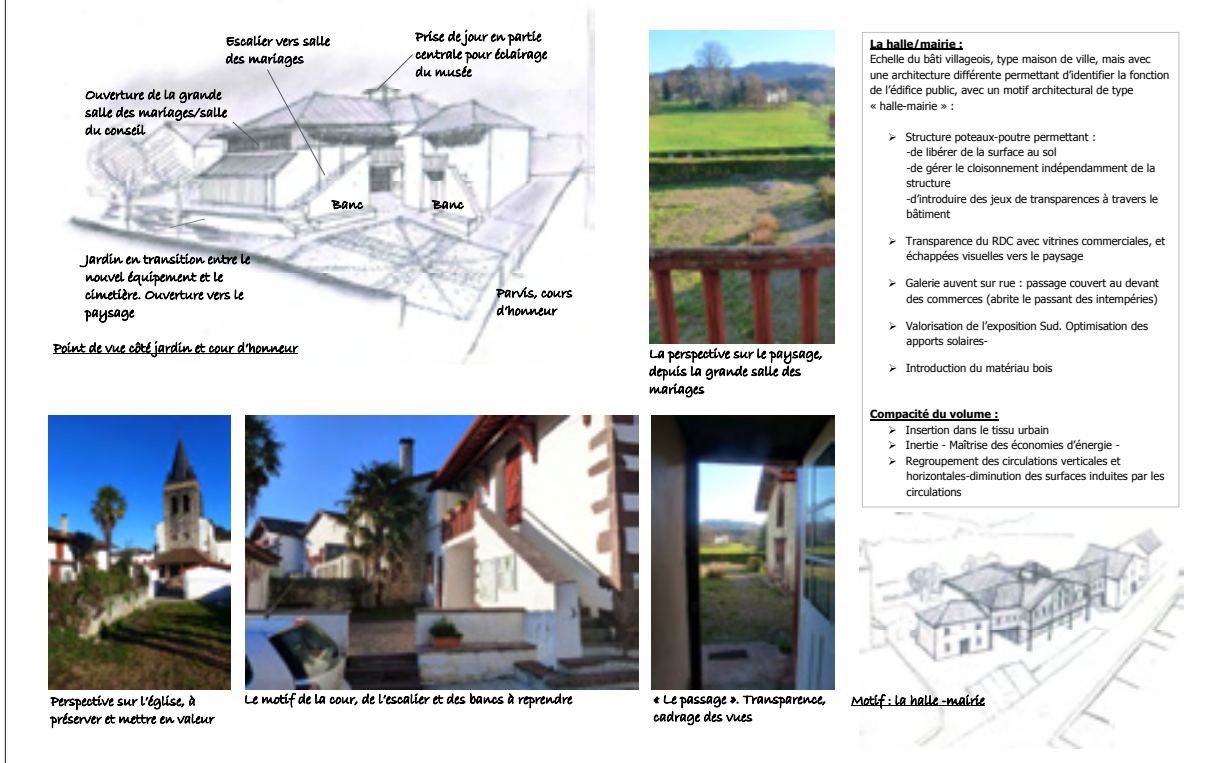


Fig. 24 – St-Jean-le-Vieux – Intention architecturale – Source © Atelier LAVIGNE

En raison de la complexité et des enjeux du programme, il a été décidé de recourir à une procédure adaptée avec remise de prestation. Dans ce cadre, trois architectes ont été invités à remettre une « intention architecturale » sous forme de planches composées de textes, de photos, de dessins. Il ne s'agit pas comme dans un concours de figurer un projet, mais bien d'exprimer une intention, de préfigurer le « parti » qui sera développé par la suite.

L'enjeu de l'intention architecturale était d'affirmer une double présence, celle de la mairie et celle du commerce, deux éléments de programme qui doivent l'un comme l'autre s'afficher pour exister, tout en prenant soin de ne pas perdre la continuité urbaine, qui doivent également exprimer leur contemporanéité sans trahir l'esprit du lieu.

Le marché lui-même a été passé sous la forme d'un accord-cadre, procédure souple, plus à même de gérer la diversité des contrats, étude et maîtrises d'œuvre, en construction et réhabilitations. Il a été attribué à l'Atelier Lavigne.



Fig. 25 – St-Jean-le-Vieux – Schéma d'organisation – Source © Atelier LAVIGNE

# SARRANCE

## Élaboration du PLU



Fig. 26 – Sarrance – Source © CAUE 64

L'année 2012 a vu la concrétisation du travail d'accompagnement du CAUE, débuté fin 2010, sur la question de la planification urbaine de la commune de Sarrance.

La volonté de développer un projet habitat à proximité du centre bourg pour enrayer la perte démographique fut le moteur de l'action communale. Néanmoins, opter pour la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) n'a pas été une décision facile à prendre, et la commune a longtemps hésité à se lancer dans un tel projet (délibération de prescription prise en juin 2009). Certes, il était convenu que le Règlement National de l'Urbanisme (RNU) ne répondait plus aux attentes communales et ne s'adaptait plus aux réalités territoriales. Seulement, la commune souhaitait en préalable de la mise en place de ce document cadre, réaliser une opération habitat de type lotissement aux abords immédiats du sanctuaire protégé au titre des Monuments Historiques. Ce projet provoqua une situation de blocage, interrogeant les services de l'Etat sur l'opportunité de développer ce site. Une animation confiée au CAUE a permis de clarifier les enjeux locaux et d'organiser une stratégie commune entre tous les partenaires de la commune afin d'allier le légitime désir de développement de la commune et la nécessaire protection et mise en valeur du site.

Ainsi ce projet de PLU, pour lequel le CAUE a collaboré à l'accompagnement méthodologique et l'écriture des pièces du marché d'étude, devra être élaboré en cohérence avec les politiques conduites à l'échelle intercommunale (Parc National des Pyrénées, schéma de vallée...) et conforme aux dispositions particulières aux zones de montagne. De plus, compte tenu de la présence de sites Natura 2000 couvrant la quasi totalité du territoire communal, une évaluation environnementale de la politique de planification est incontournable ; elle sera une aide à la décision pour l'étude des zones de développement. Les exigences environnementales,

aujourd'hui absentes des politiques communales car vécues trop souvent comme des contraintes au projet, constituent néanmoins des leviers d'action. C'est pourquoi, il est impératif pour pérenniser le développement de Sarrance de concevoir un outil de planification adapté aux réalités rurales du territoire et aux enjeux du patrimoine bâti comme ceux du patrimoine naturel. Le CAUE veillera en tant que personne morale associée à la démarche, à nourrir les réflexions tout au long du processus.



Fig. 27 – Sarrance – Source © CAUE 64



Fig. 28 – Sarrance – Source © CAUE 64

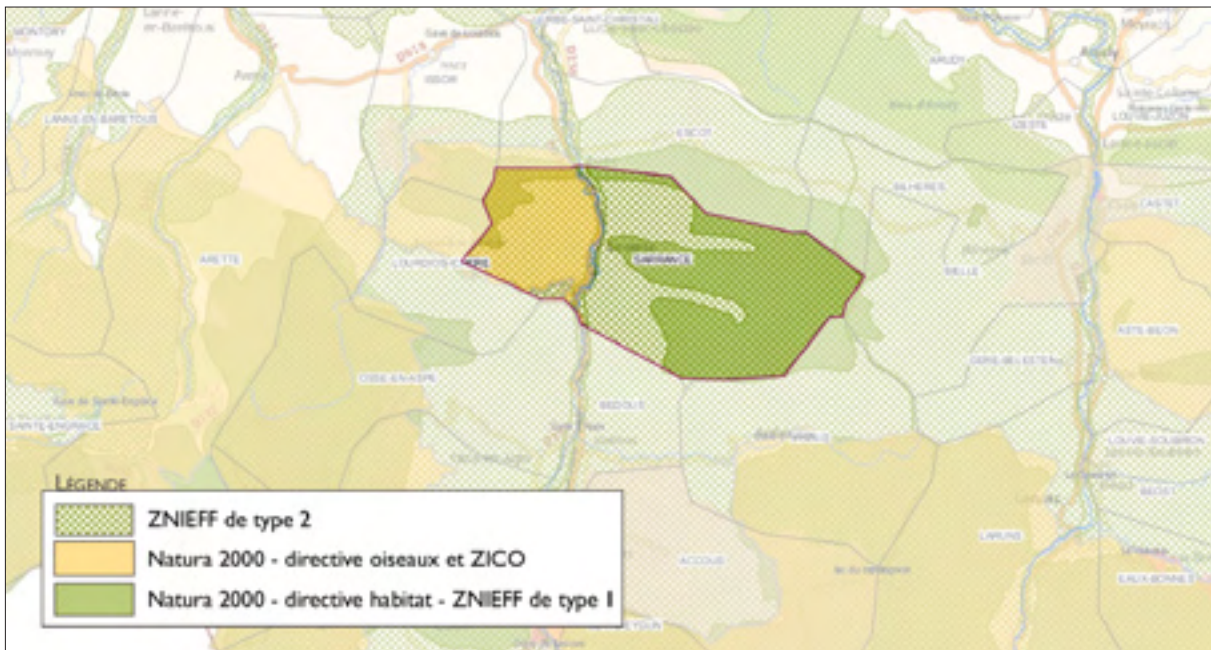


Fig. 29 – Sarrance – Contraintes environnementales – Source © DREAL Aquitaine - INPN.2011

# LARRIBAR-SORHAPURU

## Requalification des espaces publics du bourg de Sorhapuru



Fig. 30 – Larribar-Sorhapuru – Carte du contexte territorial  
Source © CAUE 64

Larribar-Sorhapuru est une toute petite commune rurale située au cœur du Pays basque. Comme son nom le laisse deviner, elle est composée de deux entités issues d'anciennes paroisses constituées autour de deux micros bourgs. Aujourd'hui, chacun des deux petits hameaux, pratiquement restés dans leur configuration initiale, accueillent, en plus des quelques fermes d'origine, une partie des équipements publics autour desquels s'organise la vie communale.

La commune souhaite faire du bourg de Sorhapuru un lieu de rencontre et de convivialité pour les habitants de cette partie de la commune mais aussi une halte agréable dans de bonnes conditions, des pèlerins en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle qui sont de plus en plus nombreux à passer par Sorhapuru.

Les travaux qu'elle envisage de réaliser ont pour objectif de :

- remettre en état la rue traversant le bourg et les espaces publics qui ont été bouleversés par les travaux d'enfouissement de réseaux réalisés en 2010 ;
- aménager de manière plus conviviale le fronton et les abords du mur à gauche laissés « bruts de chantier » depuis la construction du bâtiment ;
- organiser le stationnement en fonction des types d'usages ;
- réorganiser de manière plus rationnelle et esthétique l'accès au bourg ;
- redimensionner et réorganiser le carrefour devant la maison appelée « Ethiosgaray » sur le cadastre napoléonien et repositionner abri bus, conteneurs et transformateur mis en position d'îlot depuis les modifications de tracé de la voie ;
- rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite les équipements et bâtiments publics.

## Les espaces publics de Sorhapuru



Fig. 31 – Larribar-Sorhapuru – Source © CAUE 64



Fig. 32 – Larribar-Sorhapuru – Source © CAUE 64

Comme dans la plupart des villages du Pays basque, le bourg de Sorhapuru s'est construit autour de l'église et de son cimetière auquel a été accolé le fronton. L'église n'est pas accessible directement depuis la voie mais uniquement depuis le cimetière.

Les quelques fermes ont été implantées autour de ce noyau de base le long du chemin reliant le bourg aux autres villages et fermes dispersés.

Il faut noter un espace plus large donnant un effet de parvis entre l'entrée du cimetière et les maisons les plus anciennes qui lui font face.

Pendant très longtemps c'est le fronton (*plaza* en basque) qui a constitué la place publique. Avec l'apparition des pelotes en caoutchouc au début du XX<sup>e</sup> siècle, le mur de frappe a été rehaussé et l'aire de jeu allongée.

La construction du mur à gauche à l'arrière du cimetière, du clocher et du mur de frappe a modifié la configuration et la hiérarchie des espaces publics, créant une sorte de boucle qui enserre l'église et le cimetière.



Fig. 33 – Bourg de Sorhapuru – État des lieux des espaces publics – Source © CAUE 64

## Les enjeux

Dans ce projet de requalification, les espaces publics font plus particulièrement l'objet d'enjeux :

### – l'accueil et la convivialité des abords des équipements

Au-delà de la fonctionnalité liée à l'usage régulier, il conviendra de donner aux abords des équipements publics (mur à gauche, église et fronton) un caractère convivial incitant les usagers à y séjourner et offrant aux pèlerins en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle une halte confortable et agréable.

### – l'intégration des aires de stationnement

La capacité de stationnement du site devra être développée à l'entrée du bourg en adéquation avec les besoins des différentes manifestations se tenant dans la salle du mur à gauche sans pour autant défigurer le site plus particulièrement au niveau de son caractère champêtre.

### – le caractère rural des aménagements

La restructuration de la rue et de ses abords devra être menée sans perdre le caractère de hameau rural. Les aménagements envisagés ne devront avoir un caractère ni routier ni urbain.

### – la protection des espaces aménagés

Chaque espace aménagé devra être conçu pour garder sa vocation première et ne pas être détourné au profit d'autres usages qui le détérioreraient. Cela concerne notamment les abords du mur à gauche et le fronton.

## L'intervention du CAUE

### Il a accompagné la commune pendant toute la démarche :

- l'a conseillé sur le choix de la démarche la plus adaptée au contexte et au projet ;
- l'a aidé à définir le contenu de son projet, à se poser les questions fondamentales liées à sa commande et à la reformuler ;
- a contribué à définir le périmètre de projet et son contenu ;
- l'a accompagné au cours de la consultation devant permettre le recrutement d'un maître d'œuvre et lors de la mise au point de l'accord cadre et des marchés subséquents ;
- participe au groupe de pilotage qui épaula la commune pendant la conception et la réalisation du projet.

### Il a aidé la commune à définir la commande qu'elle a passé au maître d'œuvre d'un point de vue :

- rédactionnel : contenu du pré programme ;
- technique : missions confiées au maître d'œuvre ;
- administratif : conditions du marché.

### Il a fourni au maître d'œuvre les informations qui contribueront à lui permettre de comprendre le site et les usages qui y sont attachés :

- l'histoire du lieu et son contexte ;
- les besoins et les contraintes relatifs aux aménagements ;
- les exigences et les souhaits du maître d'ouvrage.



Fig. 34 – Bourg de Sorhapuru – Première esquisse proposée par l'équipe de concepteurs : X. ARBELBIDE - M. ARRAYET



# CONVENTION PNP/CAUE 64

## Conseils ponctuels aux collectivités territoriales

Le CAUE 64 apporte un conseil aux collectivités locales qui s'engagent sur des projets :

- de requalification d'espaces publics dans les villages ;
- de développement urbain ;
- de restauration de bâtiments publics ;
- de valorisation du patrimoine bâti.

### 4.1 Commune d'Accous - Électrification de la cabane de Cuarde



Fig. 35 – Accous – Cabane de Cuarde – Source © CAUE 64

La pose de panneaux photovoltaïques et la construction d'un local technique sont envisagées afin d'alimenter en électricité cette cabane située en zone cœur du parc. Le CAUE propose de construire le local dans le prolongement du corps de bâtiment et de remplacer la couverture métallique par de l'ardoise en y insérant les capteurs. Ce projet est abandonné par le maître d'ouvrage au profit d'un nouveau saloir qui inclurait les installations photovoltaïques.

### 4.2 Commune de Bedous - Rues adjacentes à la place Sarraillé



Fig. 36 – Bedous – Rues adjacentes place Sarraillé – Source © CAUE 64

Suite à la requalification de la place centrale dite de Sarraillé puis de la rue Gambetta, rue qui concentre la plupart des commerces, la commune a engagé une réflexion en vue de traiter les autres rues et ruelles du cœur du bourg. Le CAUE a aidé le conseil municipal pour préciser sa commande publique et formuler le pré-programme, l'a conseillé sur la mise en forme du marché public axé sur un accord-cadre et à élaborer le document de consultation. L'appel public s'est conclu par le choix du maître d'œuvre apportant l'offre la mieux disant après négociation.

#### 4.3 Commune des Eaux-Bonnes - Espace de chalandise et enseignes à Gourette

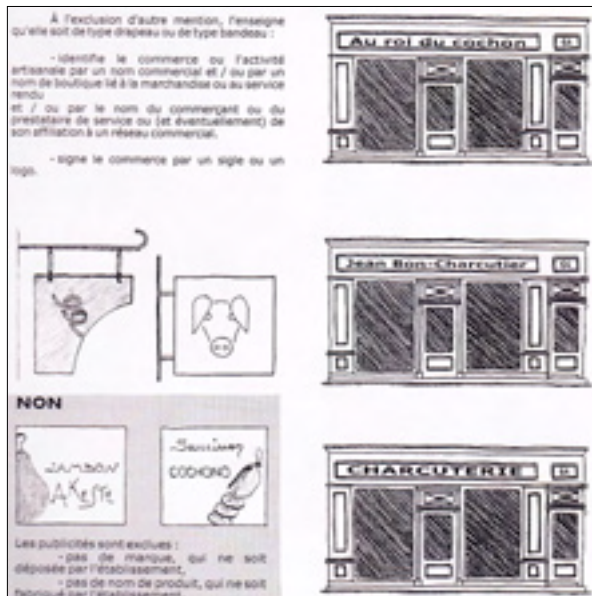


Fig. 37 – Eaux-Bonnes – Espace de chalandise et enseignes à Gourette – Source © CAUE 64

Suite au plan de référence conduit en 2008 sur les espaces publics de la station de ski, à la construction de la Maison de Gourette (Office de Tourisme, poste, squash, mur d'escalade...) ainsi qu'aux travaux engagés en 2011 sur la place Sarrière, la municipalité a initié une concertation avec les professionnels pour rendre plus accueillant les terrasses des commerces. Le CAUE a apporté un regard d'expert sur les atouts et les dysfonctionnements pour un meilleur usage de ces espaces publics. Le travail a été prolongé sur l'impact visuel des enseignes et sur des pistes de réglementation.

#### 4.4 Commune des Eaux-Bonnes - Cœur de la station thermale autour du jardin Darralde



Fig. 38 – Eaux-Bonnes – « L'établissement thermal des Eaux-Bonnes »  
Extrait d'une lithographie de JACOTTET

Dans le cadre du plan de développement du « pôle touristique Vallée d'Ossau », la chaîne thermique ValVital projette de construire, en partenariat avec la commune, une résidence touristique reliée directement à un espace thermo ludique. En accompagnement de ce projet, une réflexion sur la requalification des espaces publics du cœur de station, est mise en chantier. Le CAUE 64 apporte son concours à l'équipe municipale pour préciser la commande publique et rédiger le cahier des charges ainsi que le règlement de consultation.

#### 4.5 Commune de Laruns - Aires de traite à Soques et Las Quèbes

Saisi par le président du conseil scientifique du Parc National, le CAUE 64 a émis un avis sur cinq projets d'extensions des aires bétonnées attachées aux aires de traite des troupeaux ovins situées sur l'estive de Brousset. Cet avis est synthétisé par la rédaction d'une fiche conseil.

#### 4.6 Commune de Louvie-Soubiron - Rénovation de la cabane Aygues Mortes



Fig. 39 – Louvie-Soubiron – Cabane Aygues Mortes – Source © CAUE 64

L'estive occupe le versant méridional du Pic du Moullé de Jaut, non loin du col de Louvie. Le sentier d'Aygos Moutos est emprunté par le chemin balisé du tour de la vallée d'Ossau. La cabane est ainsi en position de jouer un rôle de refuge étape entre le port d'Aste au nord et l'hôtellerie du col d'Aubisque au sud. Un projet de chantier « Patrimoine & insertion » est en cours de gestation.

#### 4.7 Commune de Lys - Aménagement centre bourg

La commune a entrepris plusieurs projets de rénovation sur ses bâtiments et espaces publics : l'église et ses abords et plus récemment, le bâtiment de la mairie et l'école. Elle souhaitait initialement poursuivre cette requalification sur quelques espaces disséminés dans le bourg. Le but recherché étant essentiellement l'embellissement, sans entraver les usages recensés.

#### 4.8 Commune d'Osse-en-Aspe - Électrification cabane Les Coungues



Fig. 40 – Osse-en-Aspe – Cabane Les Coungues  
Source © CAUE 64

La pose de panneaux photovoltaïques et la construction d'un local technique sont envisagées afin d'alimenter en électricité cette cabane située en zone périphérique. L'estive du Layens se situe au nord-ouest du vallon de Bedous sur le versant méridional du pic dit Le Layens. Compte tenu de la présence des menuiseries, le pignon nord est le plus apte à accepter la greffe du local technique. Il conviendrait toutefois de confirmer ce choix à la vue de la topographie existante et de rechercher une autre implantation discrète des bouteilles de gaz qui alimentent la fromagerie. Cette faisabilité reste à vérifier.

#### 4.9 Commune d'Osse-en-Aspe - Électrification cabane de Lapassa Aillary

Située en zone cœur du Parc, cette estive est ancienne. Elle figure sur le cadastre de 1837 sous l'appellation Chalet Lapassa à la section E de la commune de Borce. Sont implantés, côte à côte, la cabane avec sa fromagerie, le saloir avec sa toiture-terrasse végétalisée et un abri de traite charpenté. Il convient de ne pas multiplier les constructions. Une concertation a été engagée avec la commune et le berger utilisateur.

#### 4.10 Commune de Sarrance - Électrification cabane de Tousset

L'estive se situe sur le Pédaing dous Plous. Le cujala est ancien (il est mentionné sur le cadastre de 1837). La cabane faisait partie d'un ensemble d'édifices aujourd'hui ruinés pour la plupart. Un projet est en cours d'étude sous maîtrise d'œuvre du PACT H&D Béarn-Bigorre. Il convient de voir comment le local technique peut s'insérer au projet en cours.

**3-**

**LE CONSEIL  
AUX PARTICULIERS**

# LE CAUE 64 ET LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Permanences hebdomadaires  
des architectes du CAUE 64

## CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

Prenez rendez-vous au  
**05 59 46 52 62**

Consultez le calendrier des permanences sur  
**www.caue64.fr**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement  
des Pyrénées-Atlantiques

3 place Basse Marguerite - 65000 Pau  
Tel. 05 59 46 52 62 - Fax 05 59 04 82 31 - Courriel : caue64@caue64.fr  
Ancienne de Bayonne - 2 allée des Platanes - 65100 Bayonne  
Tel. 05 59 46 52 62 - Fax 05 59 46 52 66 - Courriel : contact@caue64.fr  
www.caue64.fr



Direction graphique : CAUE 64

Fig. 41 – Conseil aux particuliers – Affiche 2013 – Source © CAUE 64

## 1. L'activité

L'activité de conseil aux particuliers s'organise, comme en 2011, en trois jours de permanences hebdomadaires réparties sur l'ensemble du territoire départemental. Le secrétariat de l'antenne de Bayonne assure la prise de rendez-vous et l'architecte-conseiller dédié à l'activité, les rendez-vous.

Les permanences de Pau et Bayonne se déroulent dans les locaux du CAUE et au centre Re-resources pour les projets concernant les communes de l'agglomération paloise.

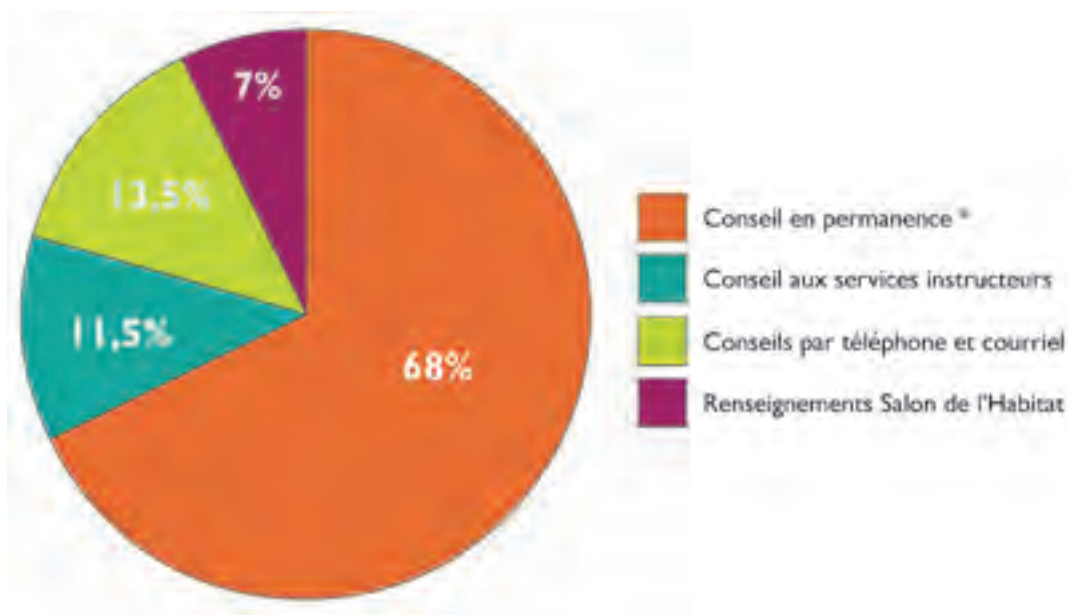
Les permanences d'Orthez, Oloron-Sainte-Marie et Saint-Palais sont assurées en mairie.

L'activité de conseil bénéficie également aux services instructeurs de l'État et aux communautés de communes qui en font la demande.

Le CAUE a participé cette année au « Salon de l'Habitat » de Pau du 8 au 11 mars 2012, qui draine un nombre important de visiteurs sur le plan départemental. La présence du CAUE est fortement appréciée des visiteurs qui peuvent bénéficier d'une information objective par rapport à un acte de construire qui se complexifie et pour ceux qui le souhaitent, des conseils de l'architecte sur place. L'accueil fût conjointement réalisé par nos « ambassadrices » du pôle administratif du CAUE 64. À l'occasion du Salon de l'Habitat, le CAUE a initié une plaquette commune, avec les Espaces Info Energie (E.I.E) et l'ADIL 64, qui insiste sur la complémentarité des informations délivrées gratuitement par chacun des organismes.

### Activité générale

Le nombre d'interventions s'élève à 743 pour l'année 2012, chiffre stable par rapport à 2011 qui reflète cependant une répartition différente. Le nombre d'entretiens s'est tassé de 5 % mais a été compensé par la présence du CAUE au Salon de l'Habitat.



\* 6 % des rendez-vous n'ont pas été honorés. Phénomène en hausse de 2 % par rapport à 2011. Les données reflètent l'activité du pôle particulier mais n'intègrent pas les conseils ponctuels délivrés par les autres chargés d'études, durant les permanences de l'architecte-conseiller.

En 2012, l'activité générale s'est organisée autour :

- des entretiens individualisés en permanence ;
- du conseil, à la demande des services instructeurs ;
- de la présence au Salon de l'Habitat à Pau.

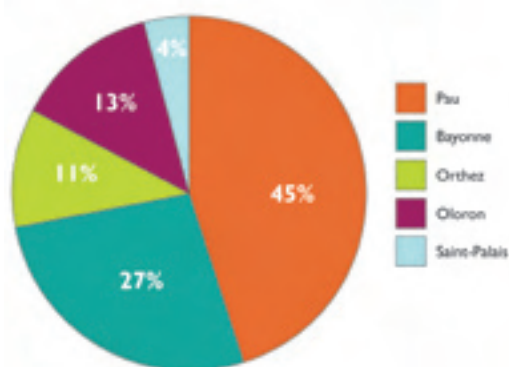
Lors des rendez-vous, le particulier est reçu le temps nécessaire pour qu'il intègre les informations indispensables à l'évolution de son projet et s'en retourne satisfait de l'échange et des conseils délivrés.

Les renseignements prodigués par téléphone ou par courriel sont strictement limités à des questions spécifiques (juridiques, techniques, litiges de voisinage, etc.) pour ne pas outrepasser notre rôle de conseil. Les questions plus vastes font l'objet d'une proposition de rendez-vous.

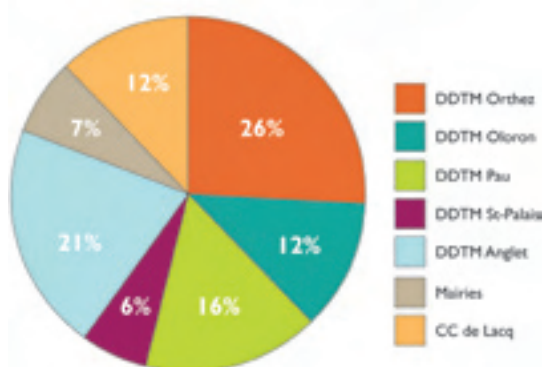
### La répartition des conseils en permanence et auprès des services instructeurs

86 % des conseils se déroulent dans les différents lieux de permanences. Les 14 % restant vont vers les services instructeurs qui en font la demande.

#### 507 conseils en permanences



#### 84 conseils auprès des services instructeurs



## 2. L'analyse de la demande

Les consultants	597	100 %
Particuliers maîtres d'ouvrage	442	74 %
Professionnels	49	8 %
Institutionnels (instructeurs et élus)	99 (dont 17 élus)	16,5 %
Autres (voisins)	7	1,5 %

Les particuliers doivent être présents lors des rendez-vous, sauf exceptions liées à la distance ou à la difficulté de déplacement. Ils sont alors exceptionnellement représentés par leur maître d'oeuvre.

Les professionnels accompagnent également le maître de l'ouvrage dans 11 % des dossiers qui présentent le plus souvent une difficulté lors de l'instruction. Il s'agit de l'architecte ou le maître d'oeuvre pour deux tiers de ces rendez-vous, le service commercial des constructeurs de maisons individuelles ou l'entrepreneur pressenti pour le chantier dans la plupart des autres cas. La présence de plusieurs interlocuteurs permet de partager la compréhension des enjeux du projet et notamment d'insister sur ce qui fait la qualité d'un paysage dans un département à vocation touristique tel que les Pyrénées-Atlantiques.

Si 15 % des rendez-vous sont à l'initiative des services instructeurs ou des communes, un petit nombre d'élus accompagnent leurs administrés lors de leur rendez-vous.

Le maître d'ouvrage envisage ou réalise le projet pour lui-même dans 83 % des cas. Il destine le projet à autrui dans 11 % des situations rencontrées, principalement pour louer mais également pour vendre. Les autres rendez-vous concernent des questions diverses (litiges de voisinage ou assurance, questions de co-propriété, isolement par rapport au bruit, législation parasismique, etc.). 3 % des dossiers mixent par exemple l'accession et le locatif pour autrui ou se doublent d'une opération de promotion, d'un local d'activité.

<b>L'objet de la consultation</b>	<b>619 pour 547 RDV</b>	<b>100 %</b>
Foncier	18	3 %
Immobilier neuf	249	40 %
Immobilier existant	262	42 %
Aménagements extérieurs	8	1,5 %
Questions diverses	82	13,5 %

Le rendez-vous s'axe majoritairement sur l'immobilier neuf et existant (82 %). C'est un projet foncier (lotissements, divisions préalables...) ou des aménagements extérieurs qui, dans 4,5 % des cas, sont au coeur de l'entretien. Les questions diverses, essentiellement réglementaires et techniques, constituent l'objet des autres rendez-vous, en nette hausse par rapport à 2011. Ces questions reflètent la difficulté pour la plupart des demandeurs d'effectuer seuls, la synthèse du problème abordé alors même que l'accès à l'information est plus facile. Plusieurs sujets sont abordés pour 11 % des entretiens.

La consultation par rapport à l'immobilier existant est restée stable en nombre de rendez-vous par rapport à l'année dernière. A l'inverse, les rendez-vous concernant l'immobilier neuf ont chuté de 20 % en corrélation avec la baisse des mises en chantier au niveau national.

L'activité de conseil du CAUE 64 est clairement différenciée pour les particuliers, de celle du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine. En effet, moins de 6 % des consultations concernent un territoire protégé (périmètre de protection Monuments Historiques, protection de sites, etc.).

<b>L'objet des travaux</b>	<b>511</b>	<b>100 %</b>
Habitat individuel	422	82 %
Habitat intermédiaire	23	4,5 %
Habitat collectif	21	4,5 %
Locaux professionnels	36	7 %
Autre	9	2

L'habitat individuel est au coeur des consultations, tant en réhabilitation qu'en neuf, et représente 82 % des entretiens, pourcentage qui reste stable par rapport à 2011 et s'équilibre entre le neuf et l'ancien. Les autres formes d'habitat (habitat collectif ou semi-collectif) représentent 9 % des consultations et sont, sans surprise, plus conséquentes dans l'existant que dans la construction neuve. Les locaux professionnels font l'objet de 7 % des rendez-vous : la moitié pour des locaux d'activité (entreprises, professions libérales, commerces, locaux d'hébergement), l'autre moitié, pour des locaux agricoles (hangars, locaux d'élevages). Lors de l'année 2012, nous avons été sollicités pour plusieurs projets spécifiques voire atypiques : installation de champs de panneaux solaires photovoltaïques, hébergement saisonnier type roulottes ou cabanes, lieux de spectacles, à la fois par les collectivités, les particuliers et le milieu associatif.

### **L'entretien par rapport au projet**

62 % des consultations se déroulent en amont du dépôt de la demande d'autorisation de travaux (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire,...) ce qui nous permet d'assumer au mieux notre mission de conseil auprès des particuliers. Le projet est encore au stade de l'intention dans 27 % des cas ou a été esquissé pour 21 % des dossiers. L'architecte-conseiller peut alors insister sur la nécessité de prendre en compte dans le projet envisagé, l'intérêt général en terme d'insertion, de qualité et de développement durable. Ce sont les consultations les plus longues car il s'agit de délivrer une information complète qui aborde tous les champs de l'acte de construire, qui soit concrète et compréhensible. L'aide à la constitution des dossiers administratifs concerne 14 % des entretiens.

La consultation se déroule pour 28 % des dossiers lors de leur instruction administrative (suspension, refus, sursis à statuer). Dans les cas où la demande d'autorisation de travaux est suspendue ou même refusée, l'architecte-conseiller effectue une médiation qui explicite les motifs et ouvre sur des solutions acceptables par la collectivité, en respectant les intérêts de chacun.

Les autres rendez-vous concernent des chantiers en cours (élaboration des devis, phase travaux, réception,...), de la pathologie de bâtiment (désordres structurels ou de second oeuvre) ou des litiges (recours assurance, garantie de parfait achèvement, etc.).



## La nature des informations

L'information préalable constitue les consultations les plus longues car il s'agit d'aborder dans un même rendez-vous tous les champs de l'acte de construire d'une façon claire, concise et concrète. Elle est délivrée pour 26 % des conseils, le plus souvent en phase amont mais aussi lors des refus administratifs. L'aspect de la conception intervient dans 52 % des conseils que ce soit au titre du respect du site, de l'implantation, de la volumétrie ou de l'agencement intérieur. L'architecte-conseiller aide à hiérarchiser les données pour permettre aux consultants d'effectuer les choix qui leur conviennent.

Les autres conseils représentent une part équivalente à l'information préalable et recouvrent les aspects techniques, juridiques ou de pathologie de la construction qui ont trait au projet.

L'architecte-conseiller privilégie une information neutre qui n'entre jamais dans l'expertise mais qui s'appuie sur les réglementations en vigueur et promeut le qualitatif. Il renvoie aussi sur les partenaires et autres acteurs spécialisés dans leur domaine de compétences (A.D.I.L, E.I.E, Tribunal, Ordres des notaires, des architectes, associations d'usagers, etc..).

## Regard sur la maison individuelle neuve : 215 projets

L'habitat individuel représente 86 % des projets neufs envisagés. Il s'agit le plus souvent d'une architecture sans caractéristique particulière qui, cependant confond régulièrement qualité et complexité. Par exemple, 22 % des projets présentés lors des consultations sont des modèles de pavillons aux formes complexes qui interfèrent de façon conséquente avec la qualité des paysages, notamment en secteur rural. Les habitations qui font une référence explicite aux types conventionnels néo-régionaux couramment décrits dans les documents d'urbanisme, représentent 4 % des projets, soit le même pourcentage que celui des projets résolument contemporains qui s'affranchissent des codes de l'habitat conventionnel.

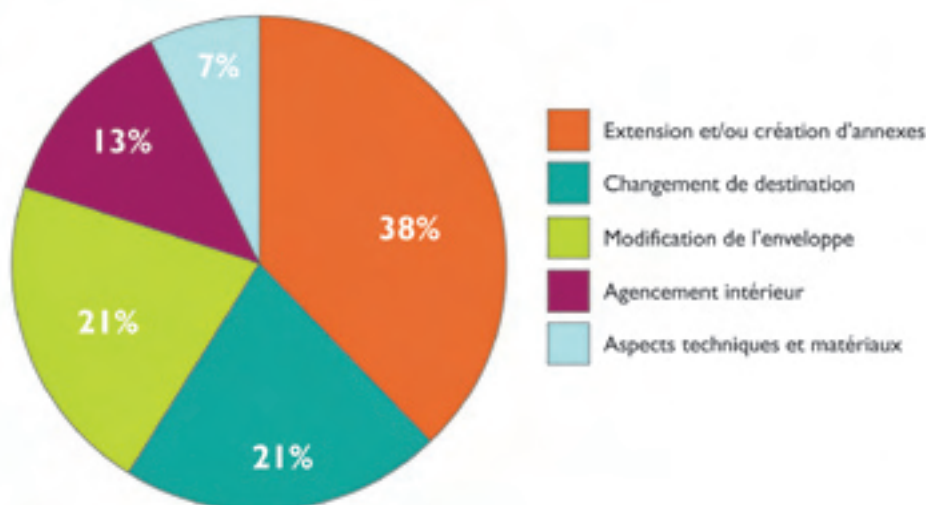
Un concepteur (dessinateur, maître d'oeuvre ou architecte) intervient pour 31 % des projets de maisons individuelles. Le projet fait l'objet d'un contrat de maison individuelle avec un constructeur dans 12 % des cas. Les particuliers dessinent le plus souvent eux-mêmes ou recourent à un proche. Ils utilisent également les modèles-types trouvés en catalogue ou sur internet, qu'ils essaient d'adapter à leur configuration de terrain. Quand la consultation se fait en amont, l'architecte-conseiller explique aux particuliers les différents modes de réalisation envisageables avec leurs garanties et leurs incidences. Les consultants repartent avec les éléments pour effectuer leur choix en connaissance de cause.

Comme en 2011, la plupart des particuliers sont informés de l'évolution de la réglementation thermique (RT 2012 applicable à toutes les constructions neuves ainsi que certaines extensions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013) mais peu d'entre eux l'intègrent dans leur projet, essentiellement pour des questions de coût (+ 10 et 15 % du prix / m<sup>2</sup> estimé). Un seul consultant au cours de l'année 2012 envisageait pour son habitation, la labellisation BBC qui correspond au niveau d'obligation de la RT 2012. Il en est de même pour la prise en compte dans l'habitat du développement durable ; il est au coeur des préoccupations de beaucoup de particuliers mais peu pris en compte dans les projets envisagés.

Un consultant, en 2012, s'orientait vers une véritable conception bio-climatique. L'utilisation de matériaux biosourcés (paille, fibres végétales, en dehors du bois) était prévue pour 1 % des habitations individuelles. Le choix du bois intervient pour 16 % des projets d'habitat. C'est souvent le critère coût, supposé à tort, inférieur à celui de la construction maçonnée, qui déclenche le choix du bois comme matériau principal de construction. Le rôle de l'architecte-conseiller est très important à ce stade, pour délivrer une information objective. Il explique aussi combien une conception réussie dépend de la prise en compte des facteurs environnementaux dès les premières esquisses.

## Focus sur les constructions existantes : 262 projets

Le nombre de consultations concernant les bâtiments existants ne faiblit pas. 79 % des rendez-vous ont pour objet l'habitat individuel et 12 % l'habitat intermédiaire ou collectif. Les locaux d'activité ou quelques projets spécifiques, représentent les 8 % restants. Les projets envisagés concernent dans 20 % des dossiers comme en 2011, des constructions qui présentent une indéniable qualité patrimoniale, sans pour autant dépendre du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine. Ce sont principalement des bâtiments dédiés à l'habitat individuel qui préexistent, ou font l'objet d'un changement de destination. L'enjeu est de faire prendre conscience aux porteurs de projet de la qualité intrinsèque de l'existant et de l'intérêt de la pérenniser et de la mettre en valeur. Les constructions existantes sur lesquelles un projet d'amélioration ou d'agrandissement est envisagé, peuvent être dans 16 % des cas, qualifiées de conventionnelles. Il s'agit en grande partie d'habitat individuel reprenant le langage néo-basque ou néo-béarnais. L'écriture architecturale contemporaine est quant à elle, envisagée pour moins de 1 % des bâtiments existants, ce qui constitue une part négligeable des projets. Le recours à un concepteur (dessinateur, maître d'oeuvre, architecte ou constructeur faisant office de maître d'oeuvre) pour une intervention dans l'existant, est faible et concerne 10 % des projets.



Les interventions sur l'existant sont dans 38 % des cas des extensions ou des annexes au bâtiment principal, c'est à dire de la construction neuve. L'enveloppe extérieure est modifiée dans 21 % des projets et 21 % des bâtiments existants rencontrés font l'objet d'un changement de destination : granges, entrepôts transformés en habitat, locaux agricoles dédiés à une autre activité, etc.

La demande de conseil liée à l'agencement intérieur fait l'objet de 13 % des interventions envisagées sur le bâti existant. Elle concerne surtout l'habitat et recouvre également des divisions de patrimoine familial en volumes qui génèrent la création de plusieurs appartements. Les aspects plus techniques de mise en oeuvre (nouvelle dalle, isolation, remontées d'humidité, solidité des ouvrages, etc.) ou de choix de matériaux, interviennent pour le reste des consultations.

## Conclusion

Le conseil auprès des particuliers reçoit un accueil enthousiaste de la part du public concerné et des collectivités qui le sollicitent. L'interaction qui existe avec les autres organismes de conseil dans le département est très positive, car elle permet de délivrer une information concise, claire et complète pour tous les aspects de la construction.

# LES 236 COMMUNES CONCERNÉES PAR LES PROJETS

Commune du projet	Nb projet	Commune du projet	Nb projet	Commune du projet	Nb projet	Commune du projet	Nb projet
PAU	37	GABASTON	3	OUSSE	2	LANNE-EN-BARETOUS	1
SAINT-JEAN-DE-LUZ	32	GAN	3	PARBAYSE	2	LARESSORE	1
BAYONNE	15	GARINDEIN	3	PRECILHON	2	LASSEUBETAT	1
ANGLET	13	GELOS	3	PUYOO	2	LE FAGET DE GOES	1
ARBONNE	11	GURS	3	SAINT-LAURENT-DE-BRETAGNE	2	LESCUN	1
ASSAT	10	HIGUERES-SOUYE	3	SAINT-MARTIN-D'AROSSA	2	LIMENDOUS	1
BIARRITZ	10	LACOMMANDE	3	SAULT-DE-NAVAILLES	2	LOHITZUN	1
LESCAR	10	LAGOR	3	SENDETS	2	LOUHOSSOA	1
LONS	9	LARUNS	3	SOULE	2	LOUVIE-JUZON	1
JURANÇON	8	MAULÉON-LICHARRE	3	SUSMIOU	2	LUCGARIER	1
OLORON	8	MOUGUERRE	3	URT	2	LUSSAGNET-LUSSON	1
USTARITZ	8	ORRIULE	3	VIELLENAVE-DE-NAVARREX	2	LUXE-SUMBERRAUTE	1
HASPARREN	7	POEY-DE-LESCAR	3	VIODOS	2	MACAYE	1
JATXOU	7	PRÉCHACQ-NAVARREX	3	ABOS	1	MERITEIN	1
MONEIN	7	RIVEHAUTE	3	AGNOS	1	MERACQ	1
NAVAILLES- ANGOS	7	SAINT-BOES	3	AHAXE-ALCIETTE-BASCASSIAN	1	MIREPEIX	1
ORTHEZ	7	SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT	3	AICIRITZ	1	MONCAUP	1
CASTEIDE-DOAT	6	SAINT-PIERRE-D'IRUBE	3	ANGOUS	1	MONT	1
LANNEPLAÀ	6	SAUVELADE	3	AREN	1	MONTFORT	1
SAUVAGNON	6	ANDOINS	2	ARGAGNON	1	NAY	1
URDÈS	6	ANDREIN	2	ARTIX	1	NOUSTY	1
AROUE	5	ARAUX	2	ASSON	1	OGEU	1
ARUDY	5	ARCANGUES	2	AUSSEVIELLE	1	ORAAS	1
BILLÈRE	5	ARTHEZ-D'ASSON	2	AYHERRE	1	OREGUE	1
BOUCAU	5	ARTHEZ-DE- BEARN	2	BALANSUN	1	ORIN	1
BUZY	5	ARTIGUELOUTAN	2	BALEIX	1	ORION	1
CASTETPUGON	5	ASCAIN	2	BARDOS	1	OSSENX	1
CASTETBON	5	AUBERTIN	2	BAUDREIX	1	OSSERAIN	1
CASTILLON D' ARTHEZ	5	AUDEJOS (LACQ)	2	BEHASQUE	1	PAGOLLE	1
LAHONTAN	5	BAIGT-DE-BEARN	2	BENEJACQ	1	PARDIES	1
MONTARDON	5	BELLOCQ	2	BEOST	1	PONTIACQ-VILLEPINTE	1
SAINT-PEE-SUR-NIVELLE	5	BESINGRAND	2	BEYRIE-SUR-JOYEUSE	1	PORT DE CASTET	1
SALLESPISSÉ	5	BRUGES	2	BIDOS	1	POURSUIGUES	1
SERRES-CASTETS	5	BUROS	2	BILHÈRES	1	RAMOUS	1
SÉVIGNACQ	5	BUZIET	2	BIRON	1	RIVAREYTE	1
URCUI	5	CARO	2	BOUMOURT	1	SAINT-ABIT	1
AHETZE	4	CASTEIDE-CANDAU	2	BOURDETTES	1	SAINT-ARMOU	1
BOEIL-BEZING	4	CHERAUTE	2	BRISCOUS	1	SAINT-CASTIN	1
BOURNOS	4	COARRAZE	2	CASTEIDE-CAMI	1	SAINT-ESTEBEN	1
CAMBO	4	CUQUERON	2	CASTET	1	SAINT-JEAN-LE-VIEUX	1
HENDAYE	4	DOMEZAIN-BERRAUTE	2	CETTE-EYGUN	1	SAINT-PALAIS	1
LOUBIENG	4	EAUX-BONNES	2	COSLÉDAÀ-LUBE-BOAST	1	SAINTE-COLOME	1
MOUMOURS	4	ESPECHÈDE	2	ESCOU	1	SAINTE-SUZANNE	1
NAVARREX	4	GÉRONCE	2	ESPELETTE	1	SALLES	1
OGENNE-CAMPFORT	4	GUETHARY	2	ESPOEY	1	SARPOURENX	1
SAINT-MÉDARD	4	HALSOU	2	ESTIALESCQ	1	SAUVETERRE-DE-BEARN	1
SALIES-DE-BÉARN	4	AUTERRIVE	2	ETSAUT	1	SEBY	1
URRUGNE	4	HOSTA	2	GAMARTHE	1	SERRES-SAINTE-MARIE	1
BARCUS	3	IDRON	2	GARLEDE	1	SERRES-MORLAAS	1
BASSUSSARY	3	IHOLDY	2	GARLIN	1	SIMACOURBE	1
BIDART	3	LÀÀ-MONDRANS	2	GER	1	SOURAÏDE	1
BIZANOS	3	LÀÀS	2	GEUS-D'ARZACQ	1	THEZE	1
BORCÉ	3	LABETS-BISCAY	2	GOES	1	UZOS	1
BORDES	3	LAHOURCADE	2	GOURETTE	1	VILLEFRANQUE	1
BOSDARROS	3	LASSEUBE	2	HOPITAL-D'ORION	1	N.C* tel + salon habitat	84
BUGNEIN	3	LEMBEYE	2	IRISSARRY	1	<b>TOTAL</b>	<b>743</b>
CARRESSE	3	LUCQ-DE-BEARN	2	ISSOR	1		
DENGIN	3	MEILLON	2	ISTURITZ	1		
DOGNEN	3	MIFAGET	2	IZESTE	1		
DOUMY	3	OS-MARSILLON	2	LABEYRIE	1		
ESPES-UNDUREIN	3	OUSSE	2	LAHONCE	1		

# LOCALISATION DES COMMUNES CONCERNÉES

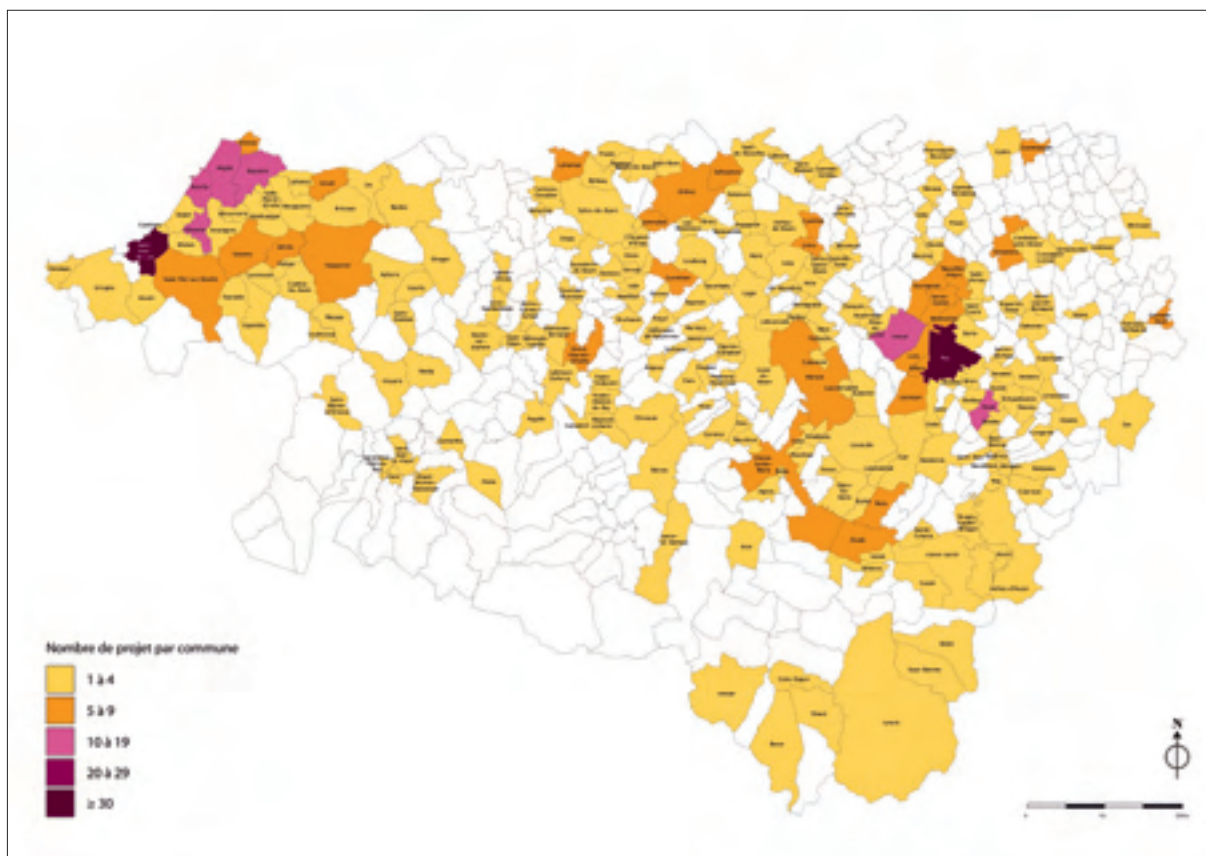


Fig. 42 – Conseil aux particuliers – Carte des communes concernées – Source © CAUE 64 d'après © Bd Topo - IGN 2010

4-

**LES ACTIONS CULTURELLES  
DE SENSIBILISATION  
ET DE FORMATION**

# LES ACTIONS CULTURELLES

**Patrimoine urbain des Pyrénées béarnaises - Convention de mission d'accompagnement du Parc National des Pyrénées (PNP) par le CAUE 64**



Fig. 43 – Patrimoine urbain des Pyrénées béarnaises – Source © CAUE 64

Faisant suite au travail initié en 1998 entre le PNP et le CAUE 64, la convention signée le 15 décembre 2009 a été transformée en contrat de partenariat à partir du 14 mai 2012. Cette modification a été commandée par la réforme de la politique nationale des Parcs Nationaux (loi n°2006-436 du 14 avril 2006 et ses décrets d'application). L'objectif du partenariat reste centré sur le projet de développement durable et patrimonial porté par le Parc National sur son territoire, projet élaboré dans le cadre de la charte du Parc.

## **1. Le contexte**

D'un commun accord, le PNP et le CAUE 64 ont décidé d'engager une réflexion sur le patrimoine « urbain » des Pyrénées béarnaises, certains diront « urbanisme de villages ». Ce choix est argumenté par différents enjeux :

- environnemental : aménagement ou requalification des espaces publics ;
- culturel : spécificités des urbanités de montagne ;
- économique : accueil touristique ;
- urbanistique : préservation des espaces agricoles et développement raisonné des villages.

Le but de cette action est de mieux connaître les formes urbaines liées à la montagne pour accompagner les collectivités locales dans leurs démarches territoriales (planification urbanistique, projet de territoire, développement ou renouvellement urbain). L'objectif est de réaliser un document de sensibilisation à destination des décideurs locaux. Cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel.

## **2. La méthode retenue**

Pour mémoire, la production réalisée au cours des précédentes années a été :

### **Etape 1**

- Le concept de l'action est précisé dans une fiche action, faisant office de document cadre ;
- Le contenu du document est détaillé dans quatre tableaux thématiques, préfigurant les chapitres ;
- Information des collectivités locales par un diaporama présentant l'action.

### **Etape 2**

- Quatre « fiches structure » fixent l'armature du document, l'une sur la présentation générale du document (titres, messages), les trois dernières sur le développement de chacun des chapitres ;
- Le chemin de fer donne un aperçu de l'équilibre des chapitres, des rapports entre l'iconographie et l'écrit, de l'adéquation des pages en vis à vis.

Cette année a été consacrée à l'étape 3 qui développe :

- La prémaquette pour guider les premiers choix de formalisation ;
- Les campagnes de reportage photographique pour alimenter l'iconographie ;
- La rédaction des textes pour préciser les messages.

A suivre tout au long de 2013 :

### **Etape 4**

- Sélection d'un infographiste ;
- Simulations des séquences types, quatre sont repérées ;
- Mise en forme des dessins et croquis ;
- Essai pour la première de couverture ;
- Finalisation de la maquette.

### **Etape 5**

- Sélection d'un imprimeur ;
- Impression ;
- Diffusion et promotion.

## **3. La synthèse**

La phase conceptuelle de l'ouvrage est pour ainsi dire, terminée. L'échéance de publication est fixée au plus tard au mois de juin 2013, à une période charnière où les communes sont appelées à délibérer sur leur adhésion ou pas à la charte du Parc National des Pyrénées, projet de territoire qui engage les années à venir.

Exposition « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris »

**EXPOSITION**  
du 15 mars au 11 avril 2012

# Le piéton contemporain,

parcours architectural et photographique à Paris

Dessins / Lionel KOEHLIN - Photographies / Jean-Marc BIRY

au Pavillon de l'Architecture,  
3 place de la Monnaie à Pau

ouverte du lundi au samedi  
de 14h00 à 19h00 et sur rendez-vous

Entrée libre  
Contact : 05 59 83 77 77

Logos: Pavillon de l'Architecture, CAUE 64, LAFARGE CEMENTS DISTRIBUTION

Fig. 44 – « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » – Affiche – Source © CAUE 64



Pour la troisième année consécutive, le CAUE des Pyrénées-Atlantiques et le Pavillon de l'Architecture ont choisi de présenter ensemble, une exposition consacrée à l'architecture.

L'exposition « Le piéton contemporain, parcours architectural et photographique à Paris » conçue et réalisée par l'association strasbourgeoise des photographes « Chambre à part » a ainsi été présentée au Pavillon du 16 mars au 11 avril 2012.

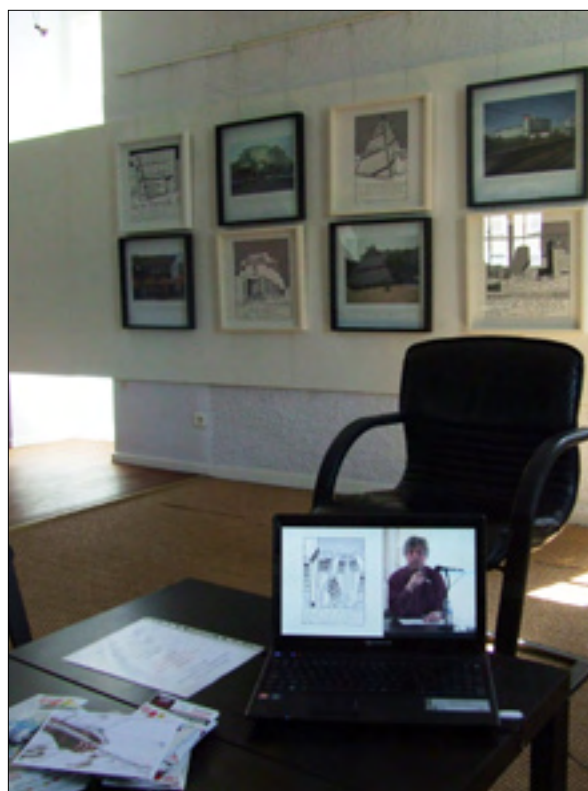


Fig. 45 et 46 – « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » – © CAUE 64

Les dessins de Lionel KOEHLIN et les photographies de Jean-Marc BIRY ont emmené le public à la découverte d'une série d'oeuvres architecturales parisiennes et connues. Au total, une trentaine de bâtiments ont été exposés et pour chacun d'entre eux, un duo de dessin / photographie mêle les regards des deux artistes, dans une grande complicité d'interprétation, de lecture et d'analyse de l'architecture.



Fig. 47 – « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » – Lionel Koechlin et Jean-Marc Biry – Photo © CAUE 64

L'exposition a été inaugurée par une conférence à double voix donnée par deux artistes auteurs, Lionel KOEHLIN et Jean-Marc BIRY. Basé sur leur parcours commun, elle a permis d'expliquer la genèse de l'exposition et l'évolution de la création artistique pour chacun des artistes. L'inauguration a rassemblé 60 personnes.

Le vendredi 16 mars, les deux artistes ont accueilli deux classes et expliqué la sélection des bâtiments ainsi que leur travail auprès du médium de la photographie et de l'illustration, évoquant alors leur vision poétique de la ville. Au total, 338 scolaires ont été accueillis pour des visites guidées de l'exposition réalisée sur mesure avec chaque enseignant en fonction des âges et des travaux déjà menés par les élèves sur le thème de l'architecture.

Entre les visites scolaires, professionnelles et tous publics, l'exposition « Le piéton contemporain, parcours architectural et photographique à Paris » a attiré plus de 600 visiteurs.

#### **Les partenaires**

- Le Pavillon de l'architecture de Pau
- L'Association de photographes « Chambre à Part » (Strasbourg)

#### **Lu dans la presse**

- « Le piéton contemporain - Parcours architectural et photographique à Paris », *d'a*, Mars 2012, n° 206, p.109
- « A Pau, au Pavillon de l'architecture », *Archiscopie*, Mars 2012, n°111, p.9
- « Pau. Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris », *AMC*, Mars 2012, n° 213, p. 139
- « La photo dans les pas du dessin », *Sud-Ouest Béarn et Soule*, 21 mars 2012, p.26
- LARRIEU Francis, « Une exposition pédagogique », *La République*, 30.03.2012
- « Jusqu'au 11 avril / Pau Le piéton contemporain », *Le Moniteur*, 30.03.2012, p.24
- « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris », *d'a*, Avril 2012, n° 207, p.108

#### **Les produits de communication**

- Invitations format A5, en 2100 exemplaires ;
- Affiches format A3, en 30 exemplaires
- Communiqué de presse ;
- Dossier pédagogique ;
- Films « Conférence à double voix » (50'20''), « Les artistes se présentent » (57'08''), « Rencontres avec les jeunes » (6'20''), « Extraits » (6'09''), réalisation CUMAMOVI, mis en ligne sur le site du CAUE 64.

Les Journées Européennes du Patrimoine



Fig. 48 – Journées Européennes du Patrimoine – Flyer – Source © CAUE 64

« Jeu de Paume », 15 septembre 2012, à La Bastide Clairence



Fig. 49 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64



Fig. 50 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64

Plus de soixante-dix personnes ont assisté à la visite du Jeu de Paume de La Bastide Clairence qui a exceptionnellement ouvert ses portes. Après avoir évoqué la restauration du jeu de Paume, Véronique AUZI, adjointe au Maire, a donné la parole à Paul MIRAT pour une évocation historique du lieu. La visite s'est achevée par une démonstration orchestrée par Ramuntxo PARTARRIEU.



Fig. 51 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64

« Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information »,  
15 septembre 2012, à Pau



Fig. 52 – EISTI – Source © CAUE 64



Fig. 53 – EISTI – Source © CAUE 64

Le CAUE a invité le public des Journées Européennes du Patrimoine à découvrir le bâtiment de l'EISTI en présence de l'architecte du projet, Nathalie LARRADET. Plus de vingt-cinq personnes ont pu pénétrer à l'intérieur de cet imposant bâtiment revêtu de plaques noires, et découvrir amphithéâtres, salles de classes et espaces collectifs organisés autour de l'atrium et de son jardin japonais.



Fig. 54 – EISTI – Source © CAUE 64

**Lu dans la presse**

– *La Semaine du Pays basque*, du 14 au 20 septembre 2012, « Agenda - Visite conférence démonstration du trinquet jeu de paume rénové »

– *La République des Pyrénées*, « Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information », 13.09.2012

**Les produits de communication**

– 1100 cartons d'invitations envoyés dans le réseau des partenaires et envoi par courrier électronique ;

– Insertion de la visite de l'EISTI dans le programme des JEP de la Ville de Pau imprimé et diffusé en 64000 exemplaires ;

– Insertion du programme de visites CAUE 64 dans la brochure régionale des JEP ;

– Communiqué de presse ;

– Affichage sur les lieux de visite.

**Caméras**  
sur le **NIL**  
du 20 au 30 septembre 2012

Avec **Marwan HAMED**  
Invité d'honneur  
**FILM-DÉBAT**  
18 jours  
et *L'Immeuble Yacoubian*

**Stefano SAVONA**  
**FILM-DÉBAT**  
*Tahrir, place de la Libération*

**Thierry PAQUOT**  
**CONFÉRENCE**  
*Hassan FATHY, construire pour ou avec le peuple?*

**Ginette LACAZE**  
**CONFÉRENCE-PROJECTION**  
*L'isthme de Suez : histoire, cités et mémoire*

Buffet, ciné-goûter, conte,  
dégustation de thé...  
**DIMANCHE ÉGYPTIEN**

**Association MILLE... ET UN RÊVE D'ORIENT**  
**SPECTACLE de danses égyptiennes**

**Quinzaine**  
**cin'espaces**  
3<sup>e</sup> édition  
au **cinéma Le Méliès**  
6 rue Bargoin à PAU - Tél : 05 59 27 60 52

Conception et réalisation : © CAUE 64 - Photographie : © Lucien SCHIRANZ

    **Programme détaillé :**  
[www.lemelies.net](http://www.lemelies.net) et [www.caue64.fr](http://www.caue64.fr)

Fig. 55 – Quinzaine Cin'espaces « Caméras sur le Nil » – Affiche – Source © CAUE 64

La quinzaine Cin'espaces « Caméras sur le Nil » réalisée en partenariat avec Le Méliès, le Parc des Expositions de Pau, la CCI et pour la première fois avec le Réseau des Médiathèques de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, s'est déroulée du jeudi 20 au vendredi 28 septembre 2012 autour du thème de l'Égypte. Cette année encore, Cin'espaces a été l'occasion de mettre en regard architecture, paysage, société et cinéma par le biais d'une programmation destinée à un large public :

- programmation de 8 films allant du témoignage cinématographique spontané issu ou annonçant la révolution égyptienne avec *18 jours*, *Tahrir*, *place de la Libération* et *Paraboles*, en passant par une plongée au cœur de la société et de la ville égyptienne avec l'emblématique *Immeuble Yacoubian* pour finir autour des chefs d'œuvres du cinéma égyptien avec *Gare Centrale* et *El Momia* ;
- rencontres et échanges avec des réalisateurs ;
- conférences autour de l'architecture, l'histoire et la société égyptienne ;
- séances et animations spéciales destinées au jeune public ;
- animations festives.



Fig. 56 – Quinzaine Cin'espaces – Soirée d'ouverture  
Source © CAUE 64

**Le jeudi 20 septembre, la soirée d'ouverture** était consacrée à Marwan HAMED, invité d'honneur de Cin'espaces venu présenter son film *18 jours*. Suite à la projection, le réalisateur a pris le temps d'échanger longuement avec la salle sur son œuvre cinématographique ainsi que sur l'évolution de la société égyptienne.



Fig. 57 – Quinzaine Cin'espaces – Marwan HAMED  
Source © CAUE 64

**Le vendredi 21 septembre**, une présentation de Marwan HAMED a précédé la projection de *l'Immeuble Yacoubian*.



Fig. 58 – Quinzaine Cin'espaces – Dimanche égyptien  
Source © CAUE 64

**Le « Dimanche égyptien » du 23 septembre** a attiré un public familial nombreux autour du buffet égyptien, de la projection du *Prince d'Égypte* ainsi que du ciné-goûter. L'après-midi s'est poursuivi pour les enfants avec un atelier hiéroglyphe animé par la Société d'Égyptologie ; les parents ont ainsi pu assister de leur côté à un conte égyptien accompagné d'une dégustation de thé proposé par l'association Les Routes du thé au restaurant l'Amateur de Thé. Cette belle journée s'est achevée par la projection de *Gare Centrale*, le chef d'œuvre de Youssef CHAHINE.





Fig. 59 – Quinzaine Cin’espaces – Dimanche égyptien  
Source © CAUE 64



Fig. 60 – Quinzaine Cin’espaces – Dimanche égyptien  
Source © CAUE 64



Fig. 61 – Quinzaine Cin’espaces – *Le Prince d’Egypte*  
Centre de loisirs – Source © CAUE 64



Fig. 62 – Quinzaine Cin’espaces – Conférence de G. LACAZE  
Source © CAUE 64

**Le mardi 25 septembre, une conférence** de Ginette LACAZE consacrée à « L’isthme de Suez : histoire, cités et mémoire » a été présentée au sein de l’amphithéâtre de la Médiathèque André Labarrère. Présidente de la société d’Égyptologie de Pau, Docteur en égyptologie et missionnaire à l’Institut Français d’Archéologie Orientale (IFAO), Ginette LACAZE a abordé, devant un public nombreux, l’isthme de Suez, zone stratégique âprement disputée dont les traces de conflits, exodes urbains et reconstructions ont durablement marqué le paysage et l’architecture.



**Le mercredi 26 septembre, une conférence** de Thierry PAQUOT s’est tenue à la Chambre de Commerce et d’Industrie de Pau. Philosophe de l’urbain et auteur de l’encyclopédie *La Ville au cinéma*, Thierry PAQUOT a abordé l’œuvre de l’architecte Hassan FATHY au travers de l’ouvrage *Construire avec le peuple* et au moyen d’une projection portant notamment sur l’expérience de Gourna.

Fig. 63 – Quinzaine Cin’espaces – Conférence de T. PAQUOT – Source © CAUE 64



Fig. 64 – Quinzaine Cin’espaces – Alexandre TYLSKI  
Source © CAUE 64

**Le jeudi 27 septembre, une rencontre** avec Alexandre TYLSKI, de l’association Cadrage, faisant suite à la projection de *Al Momia*, a permis au public d’échanger sur l’un des plus grands films égyptiens jamais réalisés.



Fig. 65 – Quinzaine Cin’espaces – Mille... et un Rêve d’Orient  
Source © CAUE 64

**Le vendredi 28 septembre, la soirée de clôture** a réuni un public conquis qui a assisté au spectacle de danse égyptienne de l’association Mille... et un Rêve d’Orient, avant d’embarquer pour le Caire avec *Tahrir, place de la Libération*. La projection de ce documentaire s’est poursuivie par de nombreux échanges avec le réalisateur Stefano SAVONA, qui a accepté de livrer les anecdotes de ce tournage ainsi que sa vision de la ville durant les manifestations qui ont ébranlé le monde arabe.



Fig. 66 – Quinzaine Cin’espaces – *Tahrir, place de la Libération*  
Source © CAUE 64



Fig. 67 – Quinzaine Cin’espaces – Stefano SAVONA  
Source © CAUE 64

Avec 850 personnes (dont 677 entrées payantes), l’édition 2012 a connu une hausse de sa fréquentation avec une meilleure répartition des entrées sur l’ensemble du festival, une fréquentation plus importante lorsque le film est suivi d’une rencontre et un public nombreux pour la soirée de clôture.

### Les partenariats

Les partenariats avec la CCI et le Parc des Expositions, initiés en 2011, ont été renouvelés et ont permis la réalisation d’une importante campagne de communication. L’édition 2012 s’est, par ailleurs, enrichie d’un nouveau partenariat avec la Médiathèque ANDRÉ LABARRÈRE qui a accueilli la conférence de Ginette LACAZE et communiqué sur Cin’espaces au sein de ses propres réseaux.

### Lu dans la presse

- « L’Egypte star de la rentrée paloïse », *La République des Pyrénées*, 31 juillet 2012, p.6
- « Quinzaine cin’espaces Caméras sur le Nil », *Pau quartiers d’automne 2012*, p.6
- « 3<sup>e</sup> Quinzaine cin’espaces Caméras sur le Nil - Pau , du 20 au 30 septembre », *Sud-Ouest Béarn et Soule - Les suppléments du quotidien*, 12.09.12, pp. 24a-24d
- « Pau nous offre l’Egypte », *La République des Pyrénées - cahier détachable*, 12.09.12, pp. I-IV
- « Au Méliès, une quinzaine dédiée à l’Egypte », *La République des Pyrénées*, 18.09.12, p.10
- « À l’affiche-Pau, Caméras sur le Nil », *Sud-Ouest Béarn et Soule*, 19.09.12, p.21
- « Echos du Méliès-L’Egypte pour les enfants », *La République des Pyrénées*, 19.09.12, p.II
- « Cinéma Le Méliès «Caméras sur le Nil », *La République des Pyrénées*, 21.09.12, p.9
- « Les bons plans du week-end », *La République des Pyrénées*, 24.09.2012, p.9
- « Un dimanche égyptien au Méliès », *Sud-Ouest Béarn et Soule*, 22.09.12, p.24C
- « Cin’espaces », *La République des Pyrénées*, 25.09.12, p.9

### On en a parlé...

Le 7 septembre 2012, une conférence de presse a été organisée à l’occasion de la Foire Exposition de Pau, en partenariat avec le cinéma Le Méliès et la CCI.

### Les produits de communication

- 3000 flyers A5 avec le pré-programme, distribués dans les commerces et lieux culturels de la ville de Pau.
- 6 pages encartées dans le programme mensuel du Méliès, imprimé à 1500 exemplaires et diffusé par le Méliès.
- Supplément de 4 pages couleurs encarté dans *La République*, *l’Eclair* et *Sud-Ouest* édition Béarn publiés le 12 septembre. Plus 2000 exemplaires du supplément adressés au Méliès pour libre diffusion au public.
- Visuel de l’événement inséré en pleine page, dans le programme de la Foire Exposition distribué dans 35 000 foyers.
- Encart dans le programme du Réseau des Médiathèques imprimé en 5 000 exemplaires et diffusé par la Médiathèque.
- Encart dans la newsletter de la CCI.
- Impression et envoi de 2000 cartons d’invitations pour l’ouverture et la clôture de Cin’espaces, complété par un envoi électronique.
- 300 affiches A3 distribuées dans les commerces et lieux culturels de la ville de Pau.
- 7 affiches grand format, placées à l’aéroport, au Méliès et à l’Office de Tourisme.
- Dossier et communiqué de presse.



Fig. 68 – Quinzaine Cin’espaces – Affichage aéroport  
Source © CAUE 64



Fig. 69 – Quinzaine Cin’espaces – Affichage OTSI  
Source © CAUE 64



Fig. 70 – *Metropolis* – Affiche – Source © CAUE 64

Pour cette année 2012, le CAUE 64 a construit un nouveau partenariat avec un acteur culturel incontournable du Pays basque, le cinéma ATALANTE. Ce partenariat a donné lieu à une soirée inédite visant à mettre en regard cinéma, architecture et société.

Le film *Metropolis*, chef d'œuvre de Fritz LANG a été proposé pour cette première soirée. Après avoir découvert l'exposition *Metropolis* mise à disposition par l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma), plus de 80 personnes ont assisté à la projection du film dans sa version intégrale. La soirée s'est achevée autour d'une conférence de Philippe DUCAT, professeur agrégé au département de philosophie de l'UFR Droit de l'UPPA.



Fig. 71 – *Metropolis* – Exposition – Source © CAUE 64



Fig. 72 – *Metropolis* – Conférence – Source © CAUE 64

### Lu dans la presse

- « Fritz Lang, une vision de l'architecture », *Sud-Ouest Pays basque*, 25.09.2012
- « Les hommes et la ville au cinéma », *Sud-Ouest Pays basque*, 02.10. 2012

### Produits de communication

- 1100 cartons d'invitations envoyés dans le réseau des partenaires et complétés d'un envoi par courrier électronique.
- Mise à disposition du livret envoyé par l'ADRC, accompagnant l'exposition et le film.
- Présentation de la soirée dans le programme de l'Atalante imprimé en 14 000 exemplaires et sur le site internet du cinéma.
- Présentation de la soirée dans le Cinézine de l'ATALANTE diffusé aux adhérents de l'association.
- Communiqué de presse.
- Accrochage d'une vingtaine d'affiches A3 dans les lieux culturels phares de la ville.

# LES ACTIONS DE FORMATION

## 1 - Cinq formations destinées aux élus et aux techniciens

### « La réglementation thermique 2012 - RT 2012 » Pau, 28 juin 2012



Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

**CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

## Programme 2012 formation

### SESSION 2

#### La réglementation thermique RT 2012 - Module I

**Date** Jeudi 28 juin 2012

**Lieu** Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) - Amphithéâtre de la Présidence  
Avenue du Doyen Poplawski à Pau

**Partenaires** CAUE 64, Direction Départementale des Territoires et de la Mer


**Intervenants** F. RICHIERI, Chef de projet Recherche/Développement, Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement (Bordeaux 33)  
F. DELAHAYE, Bureau d'étude bâti énergie (Landes 40)

**Publics concernés** Élus locaux et techniciens territoriaux

**Objectifs**

- Comprendre la future réglementation thermique.
- Anticiper les objectifs de la RT 2012.
- Quelques exemples de bonnes pratiques.
- Les autres mesures de la réglementation thermique.

→ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques  
22 ter, rue Jean-Jacques de Morano - 64000 Pau  
Tél. : 05 59 84 53 66 - Fax : 05 59 84 22 31 - Courriel : caue64@caue64.fr  
Agrément pour dispenser de la formation : N° 72.64.00168.64  
Agrément pour dispenser de la formation aux élus, délivré le 19 mai 2011

Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

Ce module de formation avait plusieurs objectifs :

- Comprendre la future réglementation thermique ;
- Anticiper les objectifs de la RT 2012 ;
- Présenter quelques exemples de bonnes pratiques ;
- Aborder les autres mesures de la réglementation thermique.

**Partenaire :**  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer,  
Pau

20 personnes ont bénéficié de cette formation.

Fig. 73 – Formation – RT 2012 – Source © CAUE 64

**« Compréhension des divisions foncières (formes, régimes d'autorisation, impacts paysagers, etc.) »  
Bayonne, 22 mai 2012**



Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.


L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

CONSEIL  
ARCHITECTURE  
URBANISME  
ENVIRONNEMENT  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Programme 2012  
**formation**




**SESSION 3**  
**Compréhension des divisions foncières**  
(formes, régimes d'autorisation, impacts paysagers, etc.)

<b>Date</b>	Mardi 22 mai 2012
<b>Lieu</b>	Salle Orhy, Petite Caserne, Conseil général 2 allée des Platanes à BAYONNE. Parkings à proximité : Glain (gratuit), Tour de Sault et Sainte Claire (payants).
<b>Partenaire</b>	Etablissement public foncier local Pays basque
<b>Intervenants</b>	Direction Départ. des Territoires et de la Mer, Bureau Application du Droit des Sols, Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées, Service Application du Droit des Sols, Laurent CAUBERT, géomètre-expert urbaniste, Etablissement Public Foncier Local Pays basque, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques.
<b>Publics concernés</b>	Elus et techniciens territoriaux
<b>Coût</b>	40 euros
<b>Objectifs</b>	Les divisions foncières constituent une matière à part en droit de l'urbanisme, considérée à tort comme réservée aux seuls praticiens. Au cœur des opérations immobilières, grandes comme petites, son importance pratique est réelle (notamment au travers des lotissements). Cette matinée de formation et de sensibilisation destinée aux élus locaux abordera la matière des divisions foncières dans toutes ses dimensions, avec une mise en exergue des nouveautés 2012 introduites par les ordonnances du 16/11/2011 et 22/12/2011. De plus un rappel des applications de la réforme d'octobre 2007 sera nécessaire afin de comprendre les régimes d'autorisation. Enfin, une table ronde entre plusieurs praticiens permettra d'aborder la question sous-jacente de la « qualité » de ces opérations, de l'accompagnement des porteurs de projets, des limites dans l'instruction des dossiers et des moyens pour la collectivité d'anticiper et encadrer les divisions foncières.



Source image: <http://pauemr-b33.fr>

→ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques  
22 rue Jean-Baptiste de Moïsson - 64000 Pau  
Tel : 05 59 84 53 66 - Fax : 05 59 84 22 31 - Courriel : [caue64@caue64.fr](mailto:caue64@caue64.fr)  
Agrément pour dispenser de la formation N° 72 64 00168 64  
Agreement for dispensing of the training to elected officials, delivered on 19 May 2011

Cette formation est cofinancée par l'Union européenne  
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional

Les divisions foncières constituent une matière à part en droit de l'urbanisme, considérée à tort comme réservée aux seuls praticiens. Au cœur des opérations immobilières, grandes comme petites, son importance pratique est réelle (notamment au travers des lotissements). Cette matinée de formation et de sensibilisation destinée aux élus locaux abordera la matière des divisions foncières dans toutes ses dimensions, avec une mise en exergue des nouveautés 2012 introduites par les ordonnances du 16/11/2011 et 22/12/2011. De plus un rappel des applications de la réforme d'octobre 2007 sera nécessaire afin de comprendre les régimes d'autorisation. Enfin, une table ronde entre plusieurs praticiens permettra d'aborder la question sous-jacente de la « qualité » de ces opérations, de l'accompagnement des porteurs de projets, des limites dans l'instruction des dossiers et des moyens pour la collectivité d'anticiper et encadrer les divisions foncières.

**Partenaire :**

Etablissement public foncier local Pays basque

17 personnes ont bénéficié de cette formation.

Fig. 74 – Formation – Divisions foncières – Source © CAUE 64

**« Paysages - Publicité »  
Bayonne, 7 juin 2012**



Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

CONSEIL  
ARCHITECTURE  
URBANISME  
ENVIRONNEMENT  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Programme 2012  
**formation**

**SESSION 4**  
**Paysages - Publicité**

<b>Date</b>	Jeudi 7 juin 2012
<b>Lieu</b>	Bayonne - UPPA (Petit Bayonne) - Campus de la Nive Salle du Conseil, 2 <sup>e</sup> étage du bâtiment accolé Parkings à proximité : Glain (gratuit) et Sainte-Clair (payant)
<b>Partenaires</b>	Faculté de droit UPPA - Campus de la Nive
<b>Intervenants</b>	M. ZAVOLI, Docteur en droit, Doyen de la Faculté pluridisciplinaire de Bayonne Commune de Pineuilh (33) représenté par M. PARMENTIER, adjoint au maire (sous réserve)
<b>Publics concernés</b>	Elus et techniciens de collectivités
<b>Coût</b>	80 euros
<b>Objectifs</b>	La loi Grenelle 2 a profondément réformé le régime de l'affichage extérieur, s'inspirant de la réflexion menée par Ambroise Dupont, sénateur du Calvados, dans un rapport sur l'affichage publicitaire remis en juin 2009. La publication le 31 janvier 2012 au journal officiel du décret relatif à la publicité extérieure vise à mieux encadrer l'impact visuel de cette publicité, pour améliorer le cadre de vie et la qualité des paysages quotidiens. Il s'agit aussi de moderniser un cadre législatif et réglementaire qui n'avaient quasiment pas évolué depuis plus de 30 ans et ne répondait plus ni aux attentes de la société, ni aux évolutions technologiques des supports publicitaires. Ainsi le décret publié le 31 janvier 2012 reprend les principes fondateurs de la réforme tels que votés par le Parlement : il limite et encadre l'affichage publicitaire, prend en compte des nouvelles technologies aujourd'hui disponibles, et précise le contenu des règlements locaux de publicité que les collectivités peuvent élaborer.



→ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques  
22 rue Jean-Baptiste de Moëze - 64000 Pau  
Tel : 05 59 84 53 66 - Fax : 05 59 84 22 31 - Courriel : caue64@caue64.fr  
Agrément pour dispenser de la formation N° 72 64 00168 64  
Agrément pour dispenser de la formation aux élus, délivré le 19 mai 2011





Cette formation est cofinancée par l'Union européenne  
Logo image en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional

La loi Grenelle 2 a profondément réformé le régime de l'affichage extérieur, s'inspirant de la réflexion menée par Ambroise DUPONT, sénateur du Calvados, dans un rapport sur l'affichage publicitaire remis en juin 2009. La publication le 31 janvier 2012 au Journal Officiel du décret relatif à la publicité extérieure vise à mieux encadrer l'impact visuel de cette publicité, pour améliorer le cadre de vie et la qualité des paysages quotidiens. Il s'agit aussi de moderniser un cadre législatif et réglementaire qui n'avait quasiment pas évolué depuis plus de 30 ans et ne répondait plus, ni aux attentes de la société, ni aux évolutions technologiques des supports publicitaires. Ainsi le décret publié le 31 janvier 2012 reprend les principes fondateurs de la réforme tels que votés par le Parlement : il limite et encadre l'affichage publicitaire, prend en compte les nouvelles technologies aujourd'hui disponibles, et précise le contenu des règlements locaux de publicité que les collectivités peuvent élaborer.

**Partenaire :**  
Faculté de droit UPPA - Campus de la Nive

18 personnes ont bénéficié de cette formation.

Fig. 75 – Formation – Paysages - Publicité – Source © CAUE 64



## « Vers le Plan Local d'Urbanisme intercommunal » Pau, 18 septembre 2012



Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

CONSEIL  
ARCHITECTURE  
URBANISME  
ENVIRONNEMENT  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

# Programme 2012 formation

## SESSION 5

### Vers le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**Date** : Mardi 18 septembre 2012

**Lieu** : PAU - Université de Pau et Pays de l'Adour - Bâtiment de la Présidence  
Salle Elysée Reclus (RDC)


**Partenaire** : CAUE 47

**Intervenants** :  
B. BOTTERO, Com. d'agglomération d'Agén (47)  
D. CAZENAVE, Com. des Communes Pays Foyen (33)  
M. GOZE, directeur du LATU, Bordeaux 3  
N. HERARD, directrice CAUE 47  
K. MAUBERTS-BILE, DREAL Aquitaine  
E. MICHEL, Com. d'agglomération du GrandVilleneuvois (47)

**Publics concernés** : Elus et techniciens territoriaux

**Coût** : 80 euros

**Objectifs** : La loi portant engagement national pour l'environnement (loi ENE) du 12 juillet 2010, dite « Grenelle 2 », renforce la dimension territoriale d'analyse et de projet en insistant sur la pertinence du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) dans la gestion des ressources foncières et la protection des espaces sensibles.



En effet, outre l'attention demandée aux plans locaux d'urbanisme en matière de préservation de l'environnement et de limitation de la consommation des espaces, la loi ENE confie au PLUi des prérogatives élargies. Dorénavant, ce document portera sur l'ensemble du territoire de l'EPCI, tiendra le rôle de Programme Local de l'Habitat, voire de Plan de Déplacements Urbains lorsque l'établissement public sera autorité compétente pour l'organisation des transports urbains. Ces nouvelles règles nécessitent la mise en place de méthodologies appropriées garantissant la prise en compte des enjeux communaux et communautaires. Ainsi, l'organisation d'espaces d'échange et de concertation participera à l'élaboration de projets partagés confortant l'identité des territoires.

→ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques  
22 rue Jean-Baptiste de Moïssac - 64000 Pau  
Tél : 05 59 84 53 66 - Fax : 05 59 84 22 31 - Courriel : caue64@caue64.fr  
Agrément pour dispenser de la formation : N° 72 64 00168 64  
Agrément pour dispenser de la formation aux élus, délivré le 19 mai 2011








Fig. 76 – Formation – PLUi – Source © CAUE 64



Fig. 77 – Formation – PLUi – Source © CAUE 64

La loi portant engagement national pour l'environnement (loi ENE) du 12 juillet 2010, dite « Grenelle 2 », renforce la dimension territoriale d'analyse et de projet en insistant sur la pertinence du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) dans la gestion des ressources foncières et la protection des espaces sensibles.

En effet, outre l'attention demandée aux plans locaux d'urbanisme en matière de préservation de l'environnement et de limitation de la consommation des espaces, la loi ENE confie au PLUi des prérogatives élargies. Dorénavant, ce document portera sur l'ensemble du territoire de l'EPCI, tiendra le rôle de Programme Local de l'Habitat, voire de Plan de Déplacements Urbains lorsque l'établissement public sera autorité compétente pour l'organisation des transports urbains. Ces nouvelles règles nécessitent la mise en place de méthodologies appropriées garantissant la prise en compte des enjeux communaux et communautaires. Ainsi, l'organisation d'espaces d'échange et de concertation participera à l'élaboration de projets partagés confortant l'identité des territoires.

**Partenaire :**  
CAUE 47

16 personnes ont bénéficié de cette formation.

## « Projets et protection des espaces agricoles : PAEN, ZAP » Pau, 16 octobre 2012



Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

**CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

# Programme 2012 formation

## SESSION 6

### Projets et protection des espaces agricoles : PAEN, ZAP

**Date :** Mardi 16 octobre 2012  
**Lieu :** Pau - Maison de l'Agriculture - Salle Océane (RDC) - 124 bd Tourasse

**Intervenants :** Stéphanie PRIVAT, ingénieur chargée d'étude, SAGES, Direction de l'Aménagement du Territoire du Conseil général de Gironde  
Bruno COULON, chargé de mission du service Aménagement, Chambre d'Agriculture de la Gironde  
Jean-Luc LAFARGUE, technicien à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques  
Stéphane BONNASSIOLLE, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Montardon (64).

**Publics concernés :** Elus et techniciens territoriaux

**Coût :** 60 euros

**Objectifs :** La ZAP (Zone agricole protégée)  
Issues de la loi d'orientation agricole de 1999, les zones agricoles protégées sont des servitudes d'utilité publique mises en place par arrêté préfectoral à la demande des communes.

→ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques  
22 ter rue Jean-Jacques de Monax - 64000 Pau  
Tel : 05 59 84 53 66 - Fax : 05 59 84 22 31 - Courriel : caue64@caue64.fr  
Agrément pour dispenser de la formation N° 72 64 00168 64  
Agrément pour dispenser de la formation aux élus, délivré le 19 mai 2011

**Logos :** C.A.U.E. 64, Union Européenne

Fig. 78 – Formation – Projets et protection des espaces agricoles : PAEN, ZAP  
Source © CAUE 64

### La ZAP (Zone agricole protégée)

Issues de la loi d'orientation agricole de 1999, les zones agricoles protégées sont des servitudes d'utilité publique mises en place par arrêté préfectoral à la demande des communes.

Selon les articles L.112-2 et R.112-1-4 à R.112 -1-10, les ZAP sont destinées à la protection de zones agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison de la qualité des productions ou de la situation géographique.

Tout changement d'affectation ou de mode d'occupation du sol qui altère durablement le potentiel agronomique, biologique ou économique doit être soumis à l'avis de la Chambre d'Agriculture et de la Commission Départementale d'Orientation Agricole.

En cas d'avis défavorable de l'une d'entre elles, le changement ne peut être autorisé que sur décision motivée du préfet.

### Le PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains)

Depuis de nombreuses années, l'étalement urbain ne cesse de s'accroître au détriment des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains modifiant largement les équilibres écologiques et territoriaux.

Pour contrecarrer ce phénomène et préserver les espaces périurbains non bâtis, la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux permet aux départements de protéger et d'aménager les espaces agricoles et naturels périurbains.

Selon les articles L.143-1 à L.143-6 et R.143-1 à R.143-9, les PAEN sont instaurés par le Conseil général avec l'accord de la ou des communes concernées et sur avis de la Chambre d'Agriculture.

La délimitation du périmètre doit être compatible avec le ScoT et ne peut inclure de parcelles situées en zone urbaine ou à urbaniser délimitée par le POS ou le PLU ou dans un périmètre de ZAD. Toute réduction de ce périmètre se réalise par décret.

Un programme d'actions est élaboré par le département avec l'accord des communes et avis de la Chambre d'Agriculture, de l'Onf, du PnR si concerné ou de l'organe de gestion du Parc national.

Le département ou une autre collectivité peut, à l'intérieur du périmètre, réaliser des acquisitions foncières à l'amiable, par expropriation ou par préemption.

### Contenu de la formation :

Outre la présentation du cadre général des deux dispositifs, des retours d'expériences seront présentés par des techniciens ou des élus ayant mis en place ou suivi ces outils.

- Présentation générale de la démarche PEAnP.
- Les PEAnP de la CuB (Communauté urbaine de Bordeaux).
- Présentation générale des ZAP. – la ZAP de Montardon.

18 personnes ont bénéficié de cette formation.

## « Le permis de construire : de l’instruction à la réalisation » Bayonne et Pau, novembre 2012



Fig. 79 – Formation – Le permis de construire : de l’instruction à la réalisation  
Source © CAUE 64



Fig. 80 – Formation – Le permis de construire : de l’instruction à la réalisation  
Source © CAUE 64

Le CAUE 64 a organisé les 22 et 23 novembre 2012, un module de formation à destination des services instructeurs, intitulé « Le permis de construire : de l’instruction à la réalisation ».

La formation s’est déroulée successivement dans les locaux du Conseil général à Bayonne et dans les locaux de la DDTM de Pau. Elle a été suivie par la plupart des instructeurs de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que par des personnels du Service Territorial d’Architecture et du Patrimoine.

Deux architectes conseillers du CAUE ont élaboré le contenu de la formation conjointement avec les architectes des Bâtiments de France.

### Les objectifs visés :

- donner des clés de lecture et des arguments pour motiver une décision d’instruction ;
- analyser les pièces constitutives des demandes, détecter certaines imprécisions ou lacunes et en mesurer l’impact à la construction.

Les journées se sont organisées autour de trois temps forts :

- réfléchir à ce qui fonde les notions de conseil et de contrôle, clarifier le rôle des différents acteurs (maîtres d’ouvrage, services instructeurs, élus, STAP, CAUE...) ;
- confronter les instructeurs à des situations choisies pour leurs difficultés (rapport au sol, volumétrie, articulations urbaines, etc.) à partir de cas pratiques ;
- échanger sur les évolutions prévisibles de l’instruction au regard des changements en cours ou à venir (attentes et représentations des pétitionnaires, modifications réglementaires...).

La formation a été attentivement suivie et plusieurs stagiaires ont souhaité une seconde journée d’approfondissement.

### Public :

Services instructeurs de l’Etat  
Assistants STAP

### Participants :

Bayonne : 16 participants  
Pau : 10 participants

# LES ACTIONS DE PÉDAGOGIE

## **Action pédagogique Porte des Gaves à Pau**

Deux classes de l'école Lalanne, l'une de CM1 l'autre de CM2, ont participé à cette action. La démarche consistait en une découverte sensible du quartier Porte des Gaves, par ses architectures et ses paysages. Elle a été conduite en collaboration avec l'Usine des tramways (Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées), David ROBESSON, photographe et Daniella MUNIER, conseillère Arts plastiques à l'Inspection d'Académie.

## **Action pédagogique du 5 avril 2012, L'Histoire des arts à Bayonne Collège Albert Camus**

Dans le cadre de l'Histoire des arts, les enseignants conduisaient avec trois classes de 4<sup>e</sup>, un projet sur le thème de « la rupture », analysant trois œuvres architecturales de l'agglomération venues rompre avec leur contexte. L'intervention du CAUE a notamment porté sur la rupture du Mouvement moderne symbolisée par l'œuvre de Le Corbusier.

# LES PARTICIPATIONS DIVERSES DU CAUE 64

## Journée des enfants, le 11 mai 2012, à Làs

Présentation à cinq classes d'école primaire, soit environ 100 élèves, d'un montage photographique sur le thème de l'architecture par la construction.

## Commission permanente de l'AVAP, à Saint-Jean-de-Luz, Lescar et Pau

Le CAUE participe à différents groupes de travail dans le cadre d'AVAP (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Saint-Jean-de-Luz, au sein de la commission permanente pour le suivi de l'AVAP approuvée en 2010. Lescar dans l'élaboration de l'AVAP qui doit être présentée en CRPS en début d'année. À Pau, où la démarche a été initiée en décembre 2012.

## Séminaire « Les Régionalismes », le 21 novembre 2012, à l'UPPA

Intervention du CAUE sur le régionalisme néo-béarnais. Ou plus exactement, sur les raisons pour lesquelles dans l'entre-deux-guerres, les expressions régionalistes ont eu tant de peine à se constituer en Béarn et ne se sont concrétisées qu'en d'aussi rares circonstances. Si, contrairement au Pays basque, le régionalisme d'auteur est resté marginal, un autre régionalisme que l'on pourrait dire administratif, s'est déployé dans les années 70 et 80, avant qu'il ne cède à son tour devant d'autres représentations de la maison rêvée.

## Participation à la Commission urbanisme, le 13 octobre 2012, à Saint-Jean-de-Luz

Les élus qui siègent à la commission urbanisme de Saint-Jean-de-Luz s'interrogent sur les formes que peut revêtir une architecture contemporaine dans une ville aux patrimoines multiples, maisons basques, palais urbains, architecture éclectique, néo-basque, Art Déco... Le CAUE a proposé deux thèmes de réflexion aux élus. Les avatars de la maison en Pays basque de l'etche à la « maison individuelle », passant par la villa de villégiature, questionnant l'idée de filiation et de forme nécessaire. L'architecture comme acte social, susceptible d'interprétation et d'évaluation, échappant par là à l'arbitraire subjectif des « goûts et des couleurs ».

## Accueil de stagiaires chinoises de X'ian, du 3 au 13 avril 2012, au CAUE à Pau



La Ville de Pau est jumelée depuis 1986 avec la capitale historique de la Chine, X'ian, ville dynastique située au centre du pays et comptant aujourd'hui plus de 8 millions d'habitants. La Ville de X'ian s'enorgueillit en particulier d'un riche patrimoine historique, culturel, architectural et paysager. Pour l'anecdote, c'est à X'ian que l'on a découvert la fameuse armée de terre cuite, vieille de 2000 ans, enterrée dans le mausolée de l'empereur Qin et comprenant 6000 soldats et cavaliers grandeur nature.

Fig. 81 – Accueil de stagiaires chinoises – « Des chinois au lycée agricole »  
Source © La République des Pyrénées - 12 et 13 novembre 2011

Hendaye

## Des étudiantes chinoises reçues à Abbadia

Les quatre architectes paysagistes ont admiré ce site incomparable



Quatre demoiselles sous le charme du château. (PHOTO B. A.)

**Imprimer**  
Quatre jeunes Chinoises ont visité le château d'Abbadia et son parc il y a quelques jours. Venues de Pau, où elles séjournent au lycée agricole, elles étaient accompagnées par Didier Moumiet, du Comité départemental du tourisme Béarn-Pays basque. Ces étudiantes ont été très étonnées et séduites par le charme des lieux, mais il était malheureusement difficile de leur faire comprendre toutes les facettes de l'œuvre d'Antoine d'Abbadia.

Elles parlent un peu le français, un peu l'anglais, et leurs guides ne maîtrisaient pas du tout le chinois. Mais leurs yeux, leur désir d'apprendre et leur intelligence ont complété les explications approximatives. Elles sont ingénieures et architectes paysagistes à Xi'an et approfondissent leurs études en visitant les châteaux et jardins de la région.

**Partage de cultures**  
Xi'an est jumelée avec Pau depuis 1986. Les échanges avec les étudiants des deux villes sont permanents. Une délégation paloise a été reçue à Xi'an, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition internationale d'horticulture.

Cette immense ville de 8 millions d'habitants est située au centre de la Chine. Elle en fut longtemps la capitale et possède un très riche patrimoine culturel, notamment l'extraordinaire site de l'armée enterrée de l'empereur Qin. 22 000 jardiniers travaillent à Xi'an, 135 à Pau. Mais en Chine, il n'y a pas de château, et les jardins sont bien différents. Pendant ce séjour, les quatre étudiantes chinoises travaillent à reconstituer un jardin chinois à Pau, un jardin qui symbolisera leur ville.

**D'Abbadia à Versailles**  
Elles ont expliqué que Français et Chinois n'avaient pas la même conception des jardins, de l'utilisation des plantes, des arbres. Le parc du château d'Abbadia leur a coupé le souffle, par son aspect un peu sauvage, soigneusement entretenu et surtout son panorama : d'un côté la Rhune, de l'autre côté l'océan. Ces étudiantes chargées de croquis et de documents repartiront le 22 mai en passant par Paris et bien sûr Versailles et son parc, riche en enseignements.

SUD OUEST, Publié le 10/05/2012

Fig. 82 – Accueil de stagiaires chinoises – « Des étudiante chinoise reçues à Abbadia » – Source © Sud-Ouest - 10 mai 2012

JEUDI 24 MAI 2012  
WWW.SUDOUEST.FR

## TARDETS

# La Chine visite la Soule



**Les visiteuses entourent Jean-François Godard devant l'entrée de La Verna.** INOXYE.LL

Une délégation de quatre professeurs et ingénieurs paysagistes venue de Chine a découvert les gorges de Kakuetta, joyaux de la Soule et la salle de La Verna. Venues de la célèbre ville de Xi'an, connue pour son armée de soldats en terre cuite, surnommée par le président Jacques Chirac la huitième merveille du monde, les quatre Asiatiques sont en mission de travail dans le département.

Leur objectif est de dessiner les plans d'un jardin symbolisant l'union amicale et le jumelage entre la ville de Pau et Xi'an, par la création d'un espace public de grande qualité dont l'emplacement reste secret. Jean-François Godard, directeur du site de La Verna, a su dans un parfait anglais les initier à la spéléologie et leur faire découvrir l'exceptionnelle mise en lumière de la salle, le tout accompagné par Didier Moumiet, chargé de mission au Comité départemental du tourisme.

**Philippe Udoj**

Fig.83 – Accueil de stagiaires chinoises – « La Chine visite la Soule »  
Source © Sud-Ouest - 24 mai 2012

Aujourd'hui considérée comme la troisième ville de Chine, après Pékin et Shangaï, Xi'an est également réputée pour l'abondance des parcs qui émaillent sa surface, renvoyant une image de vaste ville-jardin contemporaine. À l'échelle de ce parc immense, un bureau d'étude et de gestion municipale, employant 25 000 personnes, est chargé d'entretenir et d'améliorer ce patrimoine végétal exceptionnel.

Issues de ce bureau d'étude et choisies parmi plusieurs centaines de candidats, deux jeunes femmes ingénieures en paysage, accompagnées d'une jeune enseignante chinoise, âgées de 27 à 35 ans, ont passé deux mois en stage d'observation dans diverses structures implantées sur Pau et environs. Sous la houlette d'enseignants du Lycée agricole de Pau-Montardon, mesdames les ingénieures Fei YAN et Ting ZHOU, accompagnées d'une indispensable traductrice, ont effectué des stages au Lycée agricole de Montardon, au Service des Espaces verts de la Ville de Pau, au Comité Départemental du Tourisme et au CAUE.

Du 3 au 13 avril, les stagiaires ont pu suivre les méthodes de travail et les missions du CAUE, approcher les méthodes de création paysagère grâce à des visites, notamment à l'agence de paysagistes MOREL-DELAIGUE à Pau, et poser les bases, à la demande conjointe des villes jumelées de Xi'an et de Pau, d'un futur « jardin de Xi'an » qui prendrait place sur le sol palois.

## Séminaire « Urbanisme durable, villes et territoires ruraux en Aquitaine »

Le mercredi 5 septembre 2012 s'est tenu, en préambule des Universités d'été de Dax, le séminaire régional « Urbanisme durable, villes et territoires ruraux en Aquitaine ». Organisé par l'URCAUE Aquitaine, ce séminaire avait pour objectif de faire un bilan d'étape de l'action coordonnée des CAUE Aquitains en matière d'urbanisme durable.

À cette occasion, l'exposition éponyme a été présentée au public, suivie d'une table ronde animée par Philippe MADEC, architecte-urbaniste, lauréat 2012 du Global Award for sustainable architecture.

Créée dans le cadre du Plan Climat régional, par l'Union Régionale des CAUE d'Aquitaine en partenariat avec l'Europe (FEDER), le Conseil Régional d'Aquitaine et l'ADEME, l'exposition « Urbanisme durable, Villes et territoires ruraux en Aquitaine » a pour objectif de faire un premier état des projets en cours ou récemment achevés et de les porter à la connaissance des décideurs, des professionnels du cadre de vie et du grand public.

Impliqué dans la réalisation de cette exposition et du livrable l'accompagnant, le CAUE 64 a participé à la rédaction de ce projet ainsi qu'à la réalisation de fiches illustrées présentant des projets d'urbanisme durable remarquables en Pyrénées-Atlantiques :

- Bayonne, lauréat au concours écoquartiers 2009 ;
- Oloron-Sainte-Marie, un pôle touristique et culturel sur une friche industrielle ;
- Saint-Jean-de-Luz, un écoquartier en milieu périurbain ;
- Ousse, parvenir à un projet partagé ;
- Arbonne, la centralité retrouvée d'un village basque ;
- Bosdarros, planification raisonnée en milieu rural.

Cette exposition est composée de 15 panneaux et de livrets, qui ont été remis à chaque CAUE aquitain afin de promouvoir auprès du grand public les notions d'urbanisme durable et leurs applications sur notre territoire.



Fig. 84 – « Urbanisme durable, villes et territoires ruraux en Aquitaine » – Extrait de la publication – Source © URCAUE Aquitaine

## Universités d'été des CAUE 2012 « Nouveaux défis du conseil »



Fig. 85 – Universités d'été des CAUE 2012 – Source © CAUE 64



Fig. 86 – Universités d'été des CAUE 2012 – Philippe MADEC  
Source © CAUE 64

Trois cents professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage se sont réunis autour des « nouveaux défis du conseil » du 05 au 07 septembre 2012 à Dax, à l'invitation de l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (URCAUE) d'Aquitaine et du CAUE des Landes.

Ce rendez-vous annuel a été l'occasion d'interroger les visions, les outils et les pratiques des conseillers au service de l'évolution de la société. L'université d'été conviait les professionnels et les responsables de CAUE à réfléchir à leur engagement (culture professionnelle, singularités des métiers, partenariats, ...) au service d'ambitions collectives.

En séances plénières ou en ateliers interactifs, cette rencontre a permis aux acteurs du conseil d'échanger sur leur rôle d'accompagnement face aux évolutions sociétales, aux enjeux territoriaux et au défi environnemental.

Le CAUE 64 a témoigné de son expérience en présentant une méthodologie sur la constitution d'un livre blanc portant sur l'identité architecturale de la Communauté de communes Sud Pays basque.



Fig. 87 – Universités d'été des CAUE 2012  
Source © CAUE 64



## Concours départemental des villes et villages fleuris, du 17 au 30 juillet 2012



Fig. 88 – « Bientôt une réunion publique autour du fleurissement »  
 Source © La République des Pyrénées 24 juillet 2012

L'année 2012 a vu une augmentation du nombre de communes participantes avec 11 nouvelles inscrites : Abos, Arbonne, Aren, Baliracq-Maumusson, Baudreix, Chéraute, L'Hôpital-Saint-Blaise, Laruns, Igon, Montardon, Morlaàs. Le concours compte désormais 40 villes et villages.

Nombreuses furent les communes ayant sollicité les conseils du CAUE durant le premier semestre de l'année pour préparer la venue du jury. Elles ont principalement reçu des conseils pour améliorer les compositions végétales, valoriser les espaces publics ainsi que les cimetières, optimiser l'entretien et la gestion des espaces verts dans un esprit de « développement durable », c'est-à-dire :

- d'économie en eau ;
- de suppression des intrants chimiques ;
- d'optimisation de la main d'œuvre ;
- de mise en œuvre de paillages naturels ;
- de taille des arbres respectueuse de leur structure ;
- d'utilisation de plantes graminées et vivaces.

Le jury était composé cette année de :

- M. André BERDOU, président du jury, conseiller général du canton de Laruns, vice-président du Conseil général chargé du tourisme, des stations d'altitude et des stations thermales ;
- M. Patrick GARCIA, directeur du Comité Départemental du Tourisme Béarn Pays basque ;
- M. Jean-Marc MUSSET, directeur du Service Espaces verts de la Ville de Pau ;
- M. Éric FRÈRE, Service espaces verts de la Ville de Pau ;
- M. Frédéric COADEBEZ, Service espaces verts de la Ville de Pau ;
- M. Patrick LOPEZ, Service espaces verts de la Ville de Pau ;
- M. Éric FALZON, responsable des serres municipales de la Ville de Pau ;
- M. Michel ARRAYAGO, responsable du Service espaces verts de la Ville de Saint-Jean-de-Luz ;
- M. Olivier BELGHAZI, responsable du patrimoine vert et chargé d'études paysagères de la commune de Lescar ;
- M. Charles SORCE, responsable du Service espaces verts de la commune de Billère ;
- M. Olivier ROUVREAU, arboriste ;
- Mme Agnès DUCAT, paysagiste conseillère au CAUE ;
- Mme Hélène GALLEGU, U.D.O.T.S.I. ;
- M. Didier MOUMIET, chargé de mission au Comité Départemental du Tourisme Béarn Pays basque.

La tournée du jury s'est déroulée sur deux semaines du 17 au 30 juillet. Les délibérations ont eu lieu en septembre, avec une certaine difficulté du fait de l'arrivée de communes nouvellement inscrites et déjà d'un niveau très encourageant, ce qui a bousculé quelque peu la progression de communes engagées depuis plus longtemps dans le concours. D'où, cette année, un grand nombre d'ex-aequo.

La remise des prix a fait salle comble et s'est déroulée le 30 novembre 2012 à la salle des fêtes de Lacq-Audéjos, dans une ambiance chaleureuse animée par la troupe théâtrale « Les Pieds dans l'eau ». M. Daniel BEAUVOIS, directeur du pôle Paysages et espaces verts du Conseil général de Dordogne, a présenté les diverses formes de paillage au fil d'un riche exposé abondamment illustré. Il a permis à de nombreux élus et techniciens de comprendre les avantages de ce moyen de protection du sol et des plantes, économisant l'eau et le désherbage, favorisant l'humus et de surcroît facile à mettre en œuvre.

**Les lauréats 2012 :**

Communes 1<sup>er</sup> prix hors concours, proposées cette année au jury régional afin d'obtenir le label « Une fleur » : Bidart, Lacq-Audéjos, St-Girons-en-Béarn, St-Pée-sur-Nivelle et Serres-Castet.

Communes de – 500 habitants :

– 1<sup>er</sup> prix : Baliracq-Maumusson et Borce

– 2<sup>e</sup> prix : L'Hôpital-St-Blaise et Vignes

– 3<sup>e</sup> prix : Balansun et Lanneplà

Communes de 501 à 1000 habitants :

– 1<sup>er</sup> prix : Uzos

– 2<sup>e</sup> prix : Baigts-de-Béarn

– 3<sup>e</sup> prix : Saint-Faust

Communes de 1001 à 2000 habitants :

– Prix départemental : 1<sup>er</sup> prix : Biriadou, Guéthary, Saint-Palais

– 2<sup>e</sup> prix : Arbus et Navailles-Angos

– 3<sup>e</sup> prix : Laruns

Communes de 2001 à 5000 habitants :

– Prix départemental : 1<sup>er</sup> prix : Morlaàs

– 2<sup>e</sup> prix : Montardon

– 3<sup>e</sup> prix : Espelette

Communes de 5001 à 15 000 habitants :

– 2<sup>e</sup> prix : Boucau

– 3<sup>e</sup> prix : Hasparren

Le Prix du jardinier a été attribué à messieurs Yoann JAEGLE de Montardon et Henis GUECHAOUI de Morlaàs.

L'ouvrage « Plantes vivaces : mode d'emploi » de Didier WILLERY, aux éditions Ulmer, a été remis aux nouvelles communes participantes.

Chaque commune participante recevra un compte-rendu de visite assorti de recommandations en mars 2013.

On retient du concours 2012 une progression des communes qui réalisent un embellissement général des espaces publics inscrit dans un véritable projet urbain et intégrant bien la dimension du fleurissement.

5-

## LES JURYS DE CONCOURS

Les maîtres d'ouvrage publics organisent des consultations de concepteurs (architectes ou paysagistes) en vue de passer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le lauréat de la consultation. Dans le cadre de ces mises en compétition, le CAUE est sollicité pour participer aux jurys de concours institués pour éclairer le choix du maître d'ouvrage.

## **Les concours :**

### **Commune de Billère**

**Objet du concours : Construction d'un centre social municipal**

Maître d'ouvrage : Commune de Billère

Lauréat : Bandapar

### **Commune de Pau**

**Objet du concours : Conception et réalisation d'une résidence étudiante « Gaston Phoebus » (Béarnaise Habitat)**

Maître d'ouvrage : Commune de Pau

Lauréat : Valisport

### **Commune de Lescar**

**Objet du concours : Aménagement de la Cité historique de Lescar**

Maître d'ouvrage : Commune de Lescar

Lauréat : W architecture

### **Commune de Lons**

**Objet du concours : Construction d'un Centre culturel**

Maître d'ouvrage : Commune de Lons

Lauréat : Grésy Architectes

### **Commune de Mourenx**

**Objet du concours : Réaménagement de la place François Mitterrand**

Maître d'ouvrage : Communauté de communes de Lacq

Lauréat : Philippe Pichot

### **Collectivité - CAF Caisse d'Allocations Familiales de Pau**

**Objet du concours : Rénovation du centre social de la Pépinière**

Maître d'ouvrage : CAF

Lauréat : ACTA Architecture

6-

## LA REVUE DE PRESSE

# À LA DÉCOUVERTE DE PAUL DOUMER

**Mémoire de Pau**

À l'occasion de la sortie de l'ouvrage Mémoire de Pau, la Ville de Pau (Mission Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) et la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées (Archives communales) vous proposent, en partenariat avec les éditions Cairn, un programme de conférences et balades pour découvrir les différentes facettes de la « mémoire » urbaine, héritage de plusieurs siècles d'évolutions multiples...

**Mardi 24 janvier à 18 h**  
Pau, ville ouvrière: la mémoire oubliée de 1950 à nos jours  
conférence par Jean-Pierre Allinne (historien du droit)

**Mardi 13 décembre à 18 h**  
Mémoire, histoire, patrimoine  
table ronde avec Jean-François Soulet (historien, directeur de la collection Mémoires des villes), Dominique Bidot-Germs (historien, coordinateur de l'ouvrage Mémoire de Pau), Marianne Lassus (historienne), Jean-Yves Puyo (topographe et architecte), animée par Julie Boutingorry (historienne/géographe)

**Mardi 8 mars à 18h**  
L'urbanisme patibulaire: les débris du plan Aoustery  
conférence par Jean-Yves Puyo (topographe et architecte)

**Mardi 11 avril à 18 h**  
Les Piquailhous: une famille de sportifs patibulaire dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle  
conférence par Marianne Lassus (historienne)

**Mardi 15 et dimanche 16 septembre à 14 h 30**  
Balade au cœur de la ville de Pau  
À l'occasion des 50 ans du Plan de l'Urbanisme, plusieurs balades vous entraînent dans l'exploration d'un patrimoine historique de la ville, de la ville d' Moyen Âge à celle de la villégiature, du Château des rois à Navarre à la place Clemenceau...

**Samedi 4 février à 14 h 30**  
À la découverte de la ville Paul Doumer, pionnière des réalisations d'habitat social à Pau  
balade commentée avec Christian Bouché (architecte conseil au CAUE 64)

**Samedi 12 mai à 14 h 30**  
À la découverte de l'épopée des autoconstructeurs Costers  
balade commentée avec Julie Boutingorry (historienne et urbaniste)

**Mardi 15 décembre à 18 h**  
L'Union des Travaux - Archives et Patrimoine  
Révision obligatoire au 05 59 21 30 57 ou sur [archivesagglo-pau.fr](http://archivesagglo-pau.fr)

**Samedi 15 et dimanche 16 septembre à 14 h 15**  
rendez-vous près de la fontaine, place de la Déportation, à partir de 14 h 15

**> rendez-vous devant la Maison de quartier Paul Doumer à partir de 14 h 15**  
Si balade sans repère au 11 février en cas de mauvais temps

**> Pavillon de l'Architecture**

**> Ateliers de la cité (Pavillon des Arts)**

Mémoire de Pau - Décembre 2011 - Septembre 2012 - Conférences, débats, balades urbaines

## ASSAT

### Un emploi d'adjoint technique reconduit

Le Conseil municipal s'est réuni dernièrement et a délibéré sur les points suivants:

**Renouvellement d'un contrat d'accompagnement à l'emploi d'adjoint technique.** Afin de procéder à la reconduction du contrat d'accompagnement à l'emploi d'adjoint technique dans les différents services de la mairie, le Conseil municipal autorise le maire à conclure une nouvelle convention ainsi qu'à signer le contrat de travail.

**Entretien de l'éclairage public Sdopa (convention de participation financière).** Pour faire suite au transfert du parc d'éclairage public communal au Sdopa à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention relative aux modalités de participation financière de la commune.

**Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2012.** Afin de pouvoir réaliser les dépenses d'investissement du premier trimestre 2012, le Conseil municipal autorise le maire à mandater les dépenses ci-après dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice 2011.

Opération n° 151: travaux de voirie 2011. Article 2315: 3 588 euros.  
Opération n° 153: achat de matériel. Article 2183: 2 030 euros. Article 2184: 1 158 euros.

**Questions diverses**  
Présentation du projet d'aménagement du centre bourg par M. Bouché architecte au CAUE des Pyrénées-Atlantiques. Constitution et approbation du comité de pilotage chargé d'étudier les offres des différents bureaux d'études.

Sud-Ouest - 20 février 2012

# SALON DE L'HABITAT

## Faire sa maison au salon

### PARC DES EXPOS

Le Salon de l'habitat a ouvert ses portes hier après-midi.

Toute la maison sur un plateau : c'est le principe de la manifestation qui réunit jusqu'à dimanche 300 professionnels de l'habitat et de la déco au parc des expositions.

Inauguré hier, le salon est ouvert ces trois jours de 10 h à 20 h. Tarifs : 5,50 € pour les adultes; 3 € pour les 12-18 ans. ||



Les élus ont inauguré hier le salon de l'habitat et de la déco. © J.-P. GONNET

La République - 8 mars 2012

### LA PHOTO DU JOUR



#### Parc des expos

**C'est parti pour quatre jours de Salon de l'Habitat.** Le deuxième salon le plus fréquenté du Parc des expos ouvre ses portes cet après-midi. Près de 15 000 personnes sont attendues pour découvrir tout ce qui touche au monde de la maison. Aujourd'hui, les 300 exposants sont ouverts de 14 heures à 20 heures. À partir de vendredi et jusqu'à dimanche, le Salon ouvre de 10 heures à 20 heures. Le prix d'entrée est de 5,50 €, 3 € pour les 12/18 ans. Entrée gratuite pour les moins de 12 ans et personnes handicapées. JEAN-PHILIPPE GONNET

La République - 8 mars 2012

### SALON DE L'HABITAT

## Légère baisse de fréquentation

Le Salon de l'Habitat a fermé ses portes après quatre jours d'exposition autour du monde de la maison et de la décoration. Plus de 13 000 personnes ont profité des stands. C'est un peu moins bien qu'en 2011. 14 700 personnes avaient en effet profité de l'édition précédente. ||



**13 000 personnes ont profité des stands sur 4 jours.** © N. SABATHIER

Source non-communiquée

# PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

## De nouveaux partenariats avec le Parc national

**CONTRAT** A l'occasion du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées, trois contrats de partenariat ont été validés avec les Conseils en architecture, urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques et le PACT Béarn Bigorre H & D. Ils permettent la mobilisation d'un appui technique, gratuit, à disposition des collectivités de l'aire d'adhésion du Parc national, dans le cadre de leurs projets (aménagement de villages, approche environnementale, requalification de bâtiments publics, etc.). Deux ouvrages seront édités : un guide de rénovation des granges en Hautes-Pyrénées, à destination du grand public, et un document de sensibilisation sur les formes urbaines à destination des décideurs locaux des Pyrénées-Atlantiques.

Le contrat passé avec le PACT Béarn Bigorre H & D pérennise les permanences des points info énergie dans les maisons du Parc national. Cette opération offre un conseil gratuit aux habitants des vallées.

Ce type de partenariat reflète l'esprit dans lequel sera mise en œuvre la future charte du Parc national. Ils apporteront sur le territoire une ingénierie complémentaire de celle du Parc national des Pyrénées selon le président, André Berdou.

L'actualité de la charte du territoire a également été abordée. Le rapport de la commission d'enquête sera remis au préfet des Hautes-Pyrénées, le 23 mars prochain. Le conseil d'administration du Parc se réunira le 11 mai afin d'examiner l'ensemble des contributions et valider définitivement la charte qui sera ensuite transmise dans les différentes instances nationales. ■

## Le Parc national en marche

Le conseil d'administration du Parc national des Pyrénées, qui s'est déroulé le 13 mars dernier, a permis la validation de trois contrats de partenariat avec les CAUE des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques et le PACT Béarn Bigorre H & D. Ces contrats de partenariat s'accompagnent d'un engagement financier du Parc national. Ils permettent la mobilisation d'un appui technique, gratuit, à disposition des collectivités de l'aire d'adhésion du Parc national, dans le cadre de leurs projets (aménagement de villages, approche environnementale de l'urbanisme dans les PLU, requalification de bâtiments publics, etc.).

L'actualité de la charte du territoire a également été abordée. La consultation institutionnelle se poursuit et le rapport de la commission d'enquête sera remis au préfet des Hautes-Pyrénées le 23 mars prochain. Le conseil d'administration du Parc national des Pyrénées se réunira le 11 mai prochain afin d'examiner l'ensemble des contributions et valider définitivement la charte transmise dans les différentes instances nationales.

La République - 29 mars 2012

Sud-Ouest - 16 mars 2012



# EXPOSITION

## « LE PIÉTON CONTEMPORAIN : PARCOURS ARCHITECTURAL ET PHOTOGRAPHIQUE À PARIS »

**AGENDA**

---

**EXPOSITIONS**

**FRANCE**

**ANGERS**  
**DESSAINS LE PATRIMOINE DE DEMAIN**  
Projets lauréats du concours d'îlots Maisons passives ligériennes dont la problématique proposait trois grands axes : efficacité énergétique, intégration urbaine et sociale et contexte patrimonial.  
[www.marp-angers.eu](http://www.marp-angers.eu). Jusqu'au 8 avril. Maison de l'architecture, des territoires et du paysage.

**ALISE-SAINTE-REINE**  
**OUVERTURE DU CENTRE D'INTERPRÉTATION**  
Premier élément du MuséeParc Aléris. Ensemble conçu par Bernard Tschumi à la mémoire des origines gauloises de la France, il est composé d'un édifice circulaire et de la reconstitution d'un segment de chacune des deux lignes familiales romaines.  
[www.alisis.com](http://www.alisis.com). Le 26 mars. MuséeParc, Alise-Sainte-Reine.

**ANNÉCY**  
**PAYSAGES SANS TRANSITION**  
Trois regards sur notre environnement quotidien. Michael Jakob, professeur d'architecture du paysage et de littérature comparée, Bertrand Bodin et Pierre Vallot, photographes, mettent en avant des visions très contrastées de cette nature sauvage dans laquelle s'implantent nos villes.  
[www.cauie.fr](http://www.cauie.fr). Jusqu'au 20 mars. CAUE de Haute-Savoie.

**BORDEAUX**  
**PROJET URBAIN « GIRONNE-EIFFEL » BORDEAUX-FLOIRAC**  
À l'issue du concours lancé par l'Établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique, présentation des projets de cinq équipes.  
[www.maison-lesseau.org](http://www.maison-lesseau.org). Jusqu'au 17 mars. La Pinacothèque.



**1997 - 99 . Pont de Selférino .  
Marc MIMRAM . Ce pont et le  
petit tunnel de la rive droite s'aiment en  
douce .**

LIONEL KOECHLIN

[www.rice.fr/paris/forums-d-urbanisme-et-d-architecture](http://www.rice.fr/paris/forums-d-urbanisme-et-d-architecture). Jusqu'au 31 mars. Forum d'urbanisme et d'architecture.

**ORLÈANS**  
**HQA - HAUTE QUALITÉ ARCHITECTURALE**  
Fred Guilleud, architecte et photographe, à travers ses clichés de ville aux cadrages inattendus, pose la question du rôle de l'architecture non pas sur l'environnement mais sur notre qualité de vie.  
[www.ma-lesseau.org/centres](http://www.ma-lesseau.org/centres). Jusqu'au 10 avril. Maison d'architecture du Centre.

**ORSCHWILLER**  
**VISITE INSOLITE DU CHÂTEAU DU HAUTKÖNIGSBURG**  
Découverte des cuisines impériales et du dojon.  
[www.haut-koenigsbourg.fr](http://www.haut-koenigsbourg.fr). Les week-ends jusqu'au 7 avril.

**PAU**  
**LE PIÉTON CONTEMPORAIN : PARCOURS ARCHITECTURAL ET PHOTOGRAPHIQUE À PARIS**  
Lionel Koechlin, illustrateur et Jean-Marc Biry, photographe architecte, mettent en confrontation, chacun avec sa technique, des vues d'une trentaine de bâtiments emblématiques de la ville.  
[www.cauie.fr](http://www.cauie.fr). Du 15 mars au 11 avril. Pavillon de l'architecture.

**SAINT-JACQUES EN CHANTIER, DES HOMMES, DES SAVOIR-FAIRE**  
Découverte d'un chantier de restauration organisé par la mission Ville d'Art et d'Histoire.  
[www.missionville.fr](http://www.missionville.fr). Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Place de la Libération.

**PARIS**  
**LA VILLE EN UN SOUFFLE**  
Exposition des productions Bellestock 2011 et présentation de l'édition 2012 sur le thème du doucement.  
[www.bellestock.com](http://www.bellestock.com). À partir du 15 mars.

**PAU. Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris.**

AMC - N°213 - mars 2012

en tension l'architecture et les habitants, mêlant humour et poésie.  
Lun/ven 16h30/17h30-18h/17h30.  
44-46 quai Saint-Laurent, 45000 Orléans, tél. 02 38 54 09 99.

**À PAU**  
**Les Pavillons de l'architecture**  
« Du 16/3 au 1/4, "Le piéton contemporain. Parcours architectural et photographique à Paris". Une trentaine de bâtiments sont présentés - analysés/interprétés - au moyen de dessins (Lionel Koechlin) et de photographies (Jean-Marc Biry).  
Lun/ven 14h/19h et sur Riv. Cf. 5 Conf. Réal. association Chambre à part.  
3 pl. de la Monnaie, 64000 Pau, tél. 05 59 83 77 77.

La mission Ville d'art et d'histoire organise « Jusqu'au 16, "Saint-Jacques en chantier. Des hommes, des savoir-faire" (rapport). La face cachée d'un chantier de restauration. Photog. de Mathieu Thomassin, Textes de Vincent Faugère. Pl. de la Libération, 64000 Pau. Tél. 05 59 98 78 23.

des idées pour le "Bleau". Retour sur un voyage d'études : esprit de la capitale catalane en matière d'architecture, d'urbanisme, d'publics et de concertation. Réal. Isat, Axiom, et al.  
« Du 10/2 au 3/3, "Axe est-ouest Nouvelle tranche de travail" : les aménagements en cours en de Charlevidade et le bd de Strasbourg Lun/ven 13h30/17h30, sam 10h/12h-14h/17h30. 14 rue Le Bastard, 35000 Rennes tél. 02 23 62 15 90.

**À ROUEN ET ALENTOUR**  
L'École d'architecture organise l'7 « Du 5 au 20/3, "Atelier Jacques Étienne et Yves Frechon architectes Travaux 1995-2011", « Le 10/3, Portes ouvertes. 10h-27 rue Lucien Fournier, 76150 Darvalat. Tél. 02 32 83 4 Sur la place de l'Hôtel de Ville l'7 « Du 24/3 au 3/4, "Ma main agit", Maison manifeste alliant Architecture et espace architecté

Archiscopie - N°111 - mars 2012

le cinéma au miroir de la métrologie.  
**Orléans** Parc Centre, 12, rue de la Rue Beaux. [www.parccentre.fr](http://www.parccentre.fr)  
**Paris** CDC, Centre de culture contemporaine, 55, rue Marcel Tillet. [www.cdc.paris.fr](http://www.cdc.paris.fr)

**> DE BRÜCKE, 1905-1914**  
« Aux origines de l'expressionnisme »  
Jusqu'au 17 juin 2012  
Une exposition exclusivement consacrée au groupe Die Brücke, initiateur du mouvement expressionniste allemand (groupe qui se définit avant tout par son rejet de l'art académique).  
**Orléans** Musée de Grosbois, 5, place Gosselin. [www.musee-grosbois.fr](http://www.musee-grosbois.fr)

**PHOTOGRAPHIE**

**> LE PIÉTON CONTEMPORAIN**  
« Parcours architectural et photographique à Paris »  
Jusqu'au 11 avril 2012  
Les dessins de Lionel Koechlin et les photographies de Jean-Marc Biry vous emmènent à la découverte d'une série d'œuvres architecturales panormes et connues.  
**Paris** Pavillon de l'Architecture, 3, place de la Monnaie. [www.chambreapart.org](http://www.chambreapart.org)

**> ATTENDRE ENSEMBLE AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE**  
« Les formes et les lieux d'une pratique urbaine ordinaire »  
Jusqu'au 27 avril 2012  
Une exposition photographique de Gérald Morin, historien de l'architecture contemporaine, réalisée à l'initiative de l'Université de Paris 1

dia - N°207 - avril 2012

Au Parc des expositions de 10h à 19h.  
Contact : [www.habitat-jerlin.com](http://www.habitat-jerlin.com)

**savoie expo** **13-16 avril 2012**

**Méditerranée**

**3 avril/Aix-en-Provence**  
**Les « 12-14 de l'Arbois »**  
Conférence sur le thème de l'accompagnement des entreprises vers leur marché. Au technopôle de l'environnement, salle de conférence du Forum, avenue Louis-Philibert, de 11 h 45 à 14 h.  
Contact : [agasso@arbois-meet.com](mailto:agasso@arbois-meet.com) ou [www.arbois-meet.com](http://www.arbois-meet.com)

**Du 11 avril au 9 juin/Marseille**  
**En corps urbains : les artistes et la ville**  
Conférence en trois séquences pour permettre d'interroger la ville, la vivre et la percevoir autrement.  
Au Merlan, avenue Raimu, 13017010, tél. : 04 91 31 15 20 ou [www.merlan.org](http://www.merlan.org)

**Sud-Ouest**

**Jusqu'au 11 avril/Pau**  
**Le piéton contemporain**  
Parcours architectural et photographique à Paris. Dessins de Lionel Koechlin et photographies de Jean-Marc Biry. Au Pavillon de l'Architecture, 3, place de la Monnaie, du lundi au samedi de 14 h à 19 h.  
Contact, tél. : 05 59 83 77 77.

**19 avril/Limoges**  
**Qualification CPQIBI**  
Réunion d'information sur le thème « La qualification CPQIBI : quel intérêt pour l'ingénierie et la maîtrise d'ouvrage ? ». Présentation des qualifications pour les prestations d'ingénierie ; des conditions et des modalités de qualification ; des critères de sélection ; des obligations pour être qualifié... Le point sur les nouvelles qualifications relatives à la perméabilité de l'air du bâtiment, au bilan de gaz à effet de serre et à la qualité de l'air intérieur. A l'hôtel Mercure Limoges Royal Limousin, place de la République, de 17 h à 19 h.  
Contact : [www.cpqibi.com](http://www.cpqibi.com) ou [cpqibi@wanadoo.fr](mailto:cpqibi@wanadoo.fr)

LE MONITEUR - 30 mars 2012

Le moniteur - 30 mars 2012

## EN IMAGE

### Pau

**Une exposition pédagogique.** Jusqu'au 11 avril, le Pavillon de l'Architecture accueille l'exposition « Le piéton contemporain, parcours architectural et photographique à Paris ». Le visiteur pourra y admirer quelques grandes réalisations qui font la réputation du patrimoine architectural de la capitale : Centre Pompidou, Opéra Bastille, Maison de la Radio, Institut du Monde Arabe... et des grands noms tels Bofill, Le Corbusier ou encore Jean Nouvel. L'exposition s'adresse aussi aux scolaires. © FRANCIS LARRIEU



La République - 30 mars 2012



L'exposition « Le piéton contemporain », au pavillon de l'architecture.

# La photo dans les pas du dessin

## PAU Une exposition propose la vision d'un même parcours architectural par un dessinateur et un photographe

**ROMAIN BELY**  
[pau@moniteur.fr](mailto:pau@moniteur.fr)

D'aucuns disent que la photographie en noir et blanc armène une sensibilité qui n'existe pas avec la couleur. Question d'imagination, avançons-le. Certe fois, c'est carrément le dessin architectural qui propose sa libre interprétation de la photographie.

Présentée jusqu'au 11 avril au Pavillon de l'Architecture, une exposition ludique superpose les dessins de Lionel Koechlin, piéton d'après l'Architecture à Paris de 2007 à 2009, et les clichés de Jean-Marc Biry photographes contemporains devant les mêmes bâtiments dix ans plus tard.

**Un exercice hyper ludique**  
Plus que l'évolution physique des bâtiments, c'est bel et bien l'art de la photographie et celui du dessin que l'on comprend très bien ici. Ce n'est pas pour rien si l'exposition qui est présentée depuis le 15 mars connaît un relatif succès auprès des scolaires.

« Tout le jeu revient à s'apercevoir de la grande liberté du dessin, explique Agnès Pachebat, la chargée de communication du CAUE 64 (Comité d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Jean-Marc Biry a fait le même parcours que Lionel Koechlin quelques années plus tôt mais il s'est retrouvé dans des situations très difficiles. En cherchant le même point de vue, il n'y arrivait pas. Koechlin en avait même largué deux ou trois sur le même dessin. » C'est le cas sur plusieurs illustrations de ces bâtiments parisiens contemporains (1990-2000) où l'on voit des angles délinéaires ou des bâtiments qui sont normalement cachés au regard du piéton lambda, donc du photographe.

Au menu de ces pérorations architecturales, le visiteur se promène dans le Paris créatif de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La Maison de la Radio conçue par Henry Heyermil, le Centre Pompidou dessiné par Renzo Piano et Richard Rogers, l'Institut du monde arabe né sous le crayon de Jean Nouvel, ou encore le Stade de France, d'illustre à mesure que l'on pétrine la moquette du premier étage. Un assemblage sur deux, le dessin en noir et blanc est posé juste au-dessus de la photo. Un sur deux, c'est l'inverse. Comme si la photo complétait le dessin et vice-versa.

« C'est l'effet recherché, confirme Agnès Pachebat. Le dessin apporte plusieurs angles de vue en un, mais la photo apporte, elle, la couleur, et des informations sur les matériaux. Elle restitue la réalité des bâtiments. » Le résultat est captivant.

« Le piéton contemporain », au Pavillon de l'Architecture, 3, place de la Monnaie, à Pau. Contact : 05 59 84 50 66.

Sud-Ouest - 21 mars 2012

# CONSEIL AUX PARTICULIERS

16 IMMOBILIER

JEUDI 29 MARS 2012

**STRATÉGIE** Les particuliers peuvent déléguer à un constructeur ou garder la main sur le projet

## COMMENT FAIRE CONSTRUIRE

CORALIE DONAS

Un peu plus de la moitié (56,7% selon l'Insee) des logements en France sont des maisons individuelles. Même si le nombre de constructions a baissé depuis la fin de l'année dernière, cela reste souvent un projet important pour les ménages. Première étape, choisir le terrain. « Il ne faut pas se laisser séduire par les petites fleurs, prévient tout de suite Marc Ducourneau, directeur général de l'Agence qualité construction (AQC). Mais être attentif à ce qui s'y passe dessous et autour : quels réseaux passent, est-il inondable, quelle géologie... »

### Contrat de construction

Pour ceux qui ont résolu la question ou possèdent déjà un bout de terre, plusieurs modes de construction sont pos-

sibles. Le recours à un constructeur, qui conçoit les plans et livre la maison achevée, est le plus courant. Le propriétaire signe alors un contrat de construction d'une maison individuelle (CCMI), avec ou sans fourniture de plan. « Il faut refuser dans le contrat la mention "hors

**Mieux vaut une petite maison bien agencée qu'une grande mal organisée.**

adaptation terrain", prévient Nathalie Aguilera-Ponchel, architecte-conseillère auprès des particuliers au conseil d'environnement (CAUE). Par exemple dans notre région, en Pyrénées-Atlantiques, les terrains sont souvent en pente et l'adap-

tation représente un surcoût. » Autre démarche : le futur propriétaire peut s'adresser à un maître d'œuvre ou un architecte. Le tarif est un peu plus élevé, mais le projet sera plus personnalisé. « Pour dialoguer avec le professionnel, n'hésitez pas à réaliser un organigramme de votre future maison, en indiquant l'usage de chaque pièce, les vues souhaitées, conseille aussi Nathalie Aguilera-Ponchel. Il vaut mieux une petite maison bien agencée, avec la séparation des espaces, des dégagements visuels, plutôt qu'une grande maison mal organisée. Et pensez toujours qu'un plan n'est pas un volume. » Il est possible aussi d'assigner à différentes entreprises la réalisation des lots de la construction, via des contrats d'entreprise. Il faudra alors être vigilant sur les coûts et les garanties, ce contrat étant peu réglementé. ■

### CONSEILS GRATUITS D'ARCHITECTES

Dans 91 départements, les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) conseillent élus, professionnels de l'aménagement et particuliers pour des projets de construction ou rénovation. Les particuliers peuvent ainsi être informés sur les formalités du permis de construire, l'intégration du projet dans l'environnement, mais aussi sur ce qu'il est autorisé de faire sur leur parcelle. Pratique, un certain nombre de CAUE hébergent aussi les points info énergie de l'Ademe dans leurs locaux.

## Architectes, artisans, labels ou mentions : on ne choisit rien par hasard

« Après tout, on fait bien cinq boutiques pour trouver un paniflon, alors autant être aussi soigneux pour choisir son architecte », sourit Nathalie Aguilera-Ponchel, conseillère au CAUE 64. A tous les professionnels qui peuvent intervenir dans un projet de construction (architectes, maîtres d'œuvre, artisans, sous-traitants), il faut toujours demander les références des réalisations passées, des contacts clients pour pouvoir échanger avec eux, ainsi que les attestations d'assurances.

### Signes de qualité

Des labels permettent aussi de faire un choix. « Il faut faire confiance aux organismes qui délivrent des signes de qualité, tels que la norme NF, Qualité, estime Marc Ducourneau, directeur général de l'Agence qualité construction

**Différentes marques bénéficient de la mention « Reconnu Grenelle Environnement ».**

(AQC). On peut s'assurer qu'un constructeur de maison individuelle délivre une maison à la norme NF. Les professionnels de la construction peuvent être qualifiés par Qualibat, la maîtrise d'œuvre et les bureaux d'études par l'OPQIBI. « Différentes marques et appellations bénéficient aussi depuis la fin



Il est préférable de demander leurs références passées à tous les professionnels intervenant sur la construction.

2011 de la mention « Reconnu Grenelle Environnement » pour les travaux d'économie d'énergie, mise en place par l'Ademe et l'Etat.

### Attention aux labels privés

Pour bénéficier de cette mention, une charte d'engagement a été signée par

Qualibat (qualification et certification pour les entreprises de construction), Qualifelec (entreprises d'électricité) et Qual'Ene (installateurs d'énergies renouvelables), par la Capeb (artisans du bâtiment) pour la marque ECO Artisans et la Fédération française du bâtiment (FFB) avec sa marque les Pros de la

performance énergétique. Attention enfin aux labels et marques privés, délivrés par des organismes non accrédités par le Cofrac (Comité français d'accréditation). L'Ademe a édité un guide des certifications et labels qui aide à y voir clair sur son site, [www.ecocitoyens.fr/monhabitation](http://www.ecocitoyens.fr/monhabitation). ■ C.A.

20 mn - 29 mars 2012

# BORDES

» BORDES

## Le village pense déjà à 2030

**URBANISME** L'étude du cabinet Forma 6 a été présentée à la population.

Jeudi 22 mars s'est tenue à la salle des fêtes une réunion publique de présentation du projet urbain Bordes 2030.

Les principaux axes choisis par le conseil municipal et présentés au public sont le renforcement du centre bourg, la «pacification» de la RD937 qui traverse le centre, les liaisons nord-sud du bois au gave avec l'aménagement des abords du cours d'eau, et bien sûr l'élaboration du nouveau quartier de la gare, si Bordes est choisi parmi d'autres communes candidates.

Dans son propos d'introduction, le maire Serge Castaignau relatait la réflexion qui s'est imposée aux élus dès 2008 pour lancer cette étude.

« L'urbanisation intensive de la commune, conformément au PLU (plan local d'urbanisme), sa démographie exponentielle, l'impression de réaliser des investissements lourds au coup par coup (agrandissement des écoles maternelle et primaire, du local des aînés, la délivrance de 50 permis de construire par an, la



L'auditoire a posé des questions au maire et à l'architecte. © ALAIN CRIGGO

création de logements « Projet Terre d'envol», etc) en répondant à l'urgence sans plan d'ensemble, sans oublier l'éventualité de l'arrivée d'une gare incluse dans l'étude de Réseau ferré de France et de la Région dans le plan de cadencement des trains ».

### Un cahier des charges

Tout ceci a conduit l'équipe municipale à organiser, avec l'aide du Conseil en architecture, urbanisme et environnement, un diagnostic autour du travail réalisé dans quatre ateliers (Bordes village ou cité dortoir, les déplacements et cheminements, les services aux personnes et les infrastructures, et l'arrivée de la gare), composés d'élus, de

membres du comité consultatif et des associations.

Un comité de pilotage faisant le lien entre les travaux a permis l'élaboration d'un cahier des charges soumis à un appel d'offres auprès de cabinets d'urbanistes.

C'est le cabinet Forma 6 de Nantes qui a été retenu lors d'une journée d'audition et qui a réalisé l'étude urbaine traitant de tous les problèmes posés par le diagnostic.

La présentation de l'étude réalisée par Jean-Christophe Rousseau de Forma 6 a suscité de nombreuses questions auxquelles l'architecte et le maire ont essayé d'apporter les réponses attendues. ■



# BASTIDES 64

» NAVARRENX

## 60 000 € programmés pour les remparts et l'Arsenal

### CONSEIL MUNICIPAL

Un projet de creusage des douves au pied des remparts est à l'étude.

Le programme 2012 de restauration des remparts, présenté par le maire, Jean Baucou, lors de la dernière séance du conseil municipal, a été approuvé à l'unanimité. 30 000 € seront affectés à la restauration des murailles côté est, et la même somme au blindage des piles de l'Arsenal menacées d'instabilité. Les subventions maximales accordées par le ministère de la Culture, le conseil général, la Région Aquitaine et la Fondation du Patrimoine seront sollicitées.

Dans le même secteur, un projet de creusage des douves au pied des remparts est à l'étude pour mettre en valeur cet ensemble historique à l'entrée de Navarrenx.

### Au fil des dossiers

■ A la demande d'un artisan-commerçant précédemment installé à Salies, un bail précaire d'un an sera proposé pour la location d'un local au rez-de-chaussée de l'Arsenal, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, sur la base de 200 € par mois, charges comprises.

■ Un emploi jeune (35 h hebdomadaires en juillet et août) sera créé au taux horaire du SMIC,



La restauration des murailles est des remparts devrait s'achever cette année. © JEAN LAPLACE

pour le suivi du fleurissement, des espaces verts et de l'arrosage. La commune est inscrite au concours départemental des villes fleuries.

■ L'entreprise Lafitte de Mourenx effectuera la démolition du bâtiment municipal du Foirail pour un montant de 7 950 € HT, dès que les ateliers du site Etchart entreront en fonction, avant le

15 septembre au plus tard.

■ L'entreprise Salamitou et fils installera un équipement de projection (1 015,64 € TTC), au Centre d'interprétation récemment ouvert à l'Arsenal.

■ Deux dons d'un montant total de 3 674 € attribués au CCAS seront transférés à la commune pour des travaux d'entretien au local de la Banque alimentaire. ■

### » ZOOM

## Une charte de qualité architecturale et paysagère avec Bastides 64

Afin de préserver et valoriser leur patrimoine, les communes de l'association Bastides 64 vont élaborer une charte de qualité architecturale et paysagère, avec le concours du CAUE. Navarrenx y participera, sachant que le coût de l'étude ne dépassera pas 1 000 €, compte tenu des subventions et des retours favorables escomptés.

GAN

# Terrains devenus constructibles : la taxe qui fâche

Indéniablement, majorité et opposition gantoises sont dans les starting-blocks pour 2014. Les uns et les autres ont beau tenter de trouver des boucs émissaires extérieurs à leur affrontement, leurs stratégies ne dupent personne.

Si, lors du précédent Conseil municipal, le plan de circulation avait été le théâtre d'explications serrées, ce coup-ci, c'est la taxe forfaitaire sur la cession de terrains devenus constructibles qui a servi de terrain de jeu. Comme au rugby, le débat a été viril mais correct.

Cette taxe, prévue par la loi du 13 juillet 2006, a pour objectif de restituer aux communes une part de la plus-value engendrée par le fait de rendre constructibles des terrains qui ne l'étaient pas auparavant.

## « Un impact négatif »

D'environ 6 % sur Gan, elle sera acquittée lors de la première vente après son classement dans la nouvelle zone. La phrase stipulant dans la délibération que la commission des finances avait donné un avis favorable a mis le feu aux poudres.



La porte de la prison de Gan, datant de 1371, seul vestige de l'entrée nord de la bastide.

DICTIONNAIRE BRUNO / « SUD-OUEST »

« Comment pouvez-vous écrire une telle chose puisque lors de cette réunion, personne ne nous a demandé notre avis, s'est alors insurgé Henri Betbeder. Celle-ci s'ajoute aux taxes existantes et va avoir un impact négatif sur les ventes de terrains. »

Cette intervention a eu le don de provoquer le courroux du maire. « Il y a quelques jours en commission, vous sembliez favorable à son instauration, et [ce soir], vous nous servez une autre version, s'est irrité Jean-Michel Tissanié. Vous nous avez

joué le même numéro pour le plan de circulation. Il faudrait être cohérent tout de même ! »

Le débat a alors pris ensuite une tournure plus polémique. Au final, la majorité a voté pour, l'opposition contre (une abstention).

## Vers une charte architecturale

Les autres points abordés l'ont été plus sereinement. Ainsi, le projet de charte architecturale visant à faire respecter un cahier de recommandations pour les nouvelles constructions, dans le cadre de l'appartenance au réseau des bastides, a été approuvé à l'unanimité.

Le document élaboré par l'association des Bastides 64, assistée du CAUE, indiquera les règles à suivre en matière de construction neuve, ou de restauration, concernant l'apparence architecturale. Il ne s'agit en aucun cas de figer un type de construction, mais d'éviter des maisons stéréotypées racontant une autre histoire comme les chalets suisses ou les maisons provençales. Le prochain Conseil municipal aura lieu à la rentrée.

Marc Bruno

# FLEURISSEMENT

» BAUDREIX

## Bientôt une réunion publique autour du fleurissement

### AMÉNAGEMENT

L'heure est à la réflexion pour l'amélioration du cadre de vie, des aménagements de l'espace public et du fleurissement de la commune

L'embellissement de la commune étant en réflexion, une rencontre a été organisée avec le jury du fleurissement du comité départemental du tourisme (CDT). Didier Moumiet, responsable du jury depuis 21 ans, Agnès Ducat, paysagiste du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Frédéric Coadebez, des espaces verts de la ville de Pau, et Olivier Rouvreau, arboriste, ont visité le village accompagné par Francis Escalé, maire, et Pierre Lebas, directeur du lycée technique et professionnel Nay Baudreix qui collabore à ces travaux.

Le CDT intervient en soutien logistique, le but de cette rencontre est de conseiller sur les orientations à prendre concernant l'amélioration globale du village en termes de cadre de vie, de



Les membres du jury et le maire en pleine réflexion. © JEAN-CHARLES ROUSSET

mobilier urbain et d'aménagement des espaces publics.

### Des critères de développement durable

Les critères pour le concours départemental du fleurissement ont été abordés, parmi lesquels se trouve le développement durable au travers de la gestion de l'eau d'arrosage, la limitation de l'emploi de produits phytosanitaires, le fauchage raisonné

et l'utilisation des essences locales favorisant la biodiversité. Le coût de ces réalisations fait aussi parti des critères de sélection.

Est également prise en compte l'animation autour de ce projet, ce qui implique la participation des habitants dans le fleurissement et les actions pédagogiques menées avec l'école. Une information sous forme de réunion publique va être organisée pour les villageois. ¶

La République - 24 juillet 2012



# JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

**JOURNÉES DU PATRIMOINE 2012**

**LANAYOU**

**Chapelle Saint-Etienne de Peyroule**

Jeun. 14h30. Visite guidée. 40€ pour les adultes. 10€ pour les enfants de moins de 12 ans. (sans réservation obligatoire pour les groupes)

Tel. : 05 59 42 58 27 / www.caue64.fr

**LASSERE**

**Eglise Saint-Martin**

Jeun. 10h-12h. Visite libre.

**LANTARRAT**

**Chapelle Saint-Ognain**

Jeun. 10h-12h / 14h-17h / dim. 10h-12h / 14h-17h. Visite guidée. Jeun. 10h-12h / 14h-17h / dim. 10h-12h.

+ La F. d'histoire locale de l'Orne, concert de musique de chambre avec le Quatuor d'Orne (jeun. 10h-12h) inscription au 10 sept.

Tel. : 05 59 42 58 27

**LASCAR**

**Cité historique de Lascar**

Jeun. 10h-12h. Visite guidée.

+ Musée de la cité - 10h-12h (jeun. 10h-12h) - La bibliothèque de la cité - 14h-17h (jeun. 10h-12h) - Le musée de la cité - 14h-17h (jeun. 10h-12h) - Le musée de la cité - 14h-17h (jeun. 10h-12h)

Tel. : 05 59 42 58 27

**L'HÔPITAL-SAINT-BLAISE**

**Eglise de l'Hôpital-Saint-Blaise**

Jeun. 10h-12h. Visite guidée.

+ Musée de l'Hôpital-Saint-Blaise - 10h-12h (jeun. 10h-12h) - Musée de l'Hôpital-Saint-Blaise - 10h-12h (jeun. 10h-12h)

Tel. : 05 59 42 58 27

**LASSUS**

**Établissement Thermal des Eaux Chaudes**

Jeun. 10h-12h. Visite guidée.

+ Musée de l'Hôpital-Saint-Blaise - 10h-12h (jeun. 10h-12h) - Musée de l'Hôpital-Saint-Blaise - 10h-12h (jeun. 10h-12h)

Tel. : 05 59 42 58 27

**LEPUYCH**

**Eglise de la Ste-Trinité Vieille Maison**

Jeun. 10h-12h. Visite libre.

**LESTELLE-BETHARRAN**

**Église de la Ste-Trinité**

Jeun. 10h-12h. Visite guidée.

**LONS**

**Museo National des Pyrénées**

Jeun. 10h-12h. Visite libre.

**LEZARDIS-ICHÈRE**

**Église de la Vierge d'Aspe**

Jeun. 10h-12h. Visite libre.

**Visites guidées proposées par le CAUE des Pyrénées-Atlantiques**

**PAU**

**ECSTI (École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information)**

7 boulevard Lucien Faivre

Jeun. 14h30. Visite guidée par Nathalie Lascar, architecte de l'école, ouverte en 2011.

Tel. : 05 59 84 53 66 / www.caue64.fr



**LA BASTIDE-CLAIRENCE**

**Les de Piques**

Jeun. 10h-12h. Visite guidée et démonstrations.

Conférence sur l'histoire et l'évolution des jeux de table au Pays basque.

Tel. : 05 59 44 52 42 / www.caue64.fr



théâtre accompagné de son tambourin à 15h.

ways, avenue il : 05 59 21 30

s. - installation ble pour admirer Manipulation éonomie anciens. h. Dimanche de venue Trespoey.

ères : dernière l au de Pau, « La ». Samedi à la

vingtaine de monuments funéraires et du carré anglais. Samedi et dimanche à 10h et à 15h. RDV allée du Grand-Tour. Tel : 05 59 27 27 08.

**École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information en présence de l'architecte. Samedi à 14h30 (durée : 2h). Tel : 05 59 84 53 66. RDV 2 boulevard Lucien Faivre.**

La Villa Navarre. - Construite entre 1865 et 1870, elle est un héritage rare de cette période. Dimanche visite entre 15h et 17h. RDV 59 avenue Trespoey. Tel : 05 59 14 65 65

Le Parlement de Navarre. Il sera ouvert pour la première fois au public

(bureau de Poste).

Les Castors. - G mis : retour sur l'h bre 18 h. RDV audi

La Villa Cadaval. - che départ à 15 h.

Le Pau vue d'en b général pour déco che : départs à 10

Le Pau en piste. - E en accès libre de T.

Le Patrimoine ca des Tramways. Sa des tramways à 10

Usine des Tramw

phéris et du repas 16h30 : jeux pour finale du tournoi du repas anguilles ants pour clôturer

jeunes organisent Gau pasa + au Ga-

**Pharmacie de garde**

Dubayle : 54 rue Jean Lissar : 05 59 29 60 63.

**SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16**

La Bastide-Clairence

Marché potier.

**SAMEDI 15 SEPTEMBRE**

**La Bastide-Clairence**

**Visite conférence démonstration du trinquet jeu de paume rénové**

Dans le cadre des Journées du pe-

Esteben : 9h

Urt : 10h30.

Resparren

**Cinéma**

Lundi 17 sep

du loup + ; di

à 21h : « The

dimanche 1

« Madagasc

19 septembr

di 20 septem

ouvert = ; ven

21h : « Magi

## Des centres urbains plus denses

### LES TÉMOINS



**Patrick Fiffre,**  
directeur  
du CAUE (\*)



**Damien Caudron,**  
directeur de  
l'Audap (\*)

**URBANISME** On parie ? Qu'il réside dans la préfecture, une ville moyenne, voire un chef-lieu de canton, le Béarnais de 2030 est d'abord un citadin. Le retour des centres-villes est un coup d'arrêt à l'étalement urbain : voilà en effet ce que vont réserver les prochaines décennies. Des friches commerciales seront reconverties, des immeubles vétustes réhabilités, des constructions verticales vont pousser.

Directeur du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) des Pyrénées-Atlantiques, Patrick Fiffre a d'ailleurs une expression pour décrire cette évolution urbaine. « C'est la fin des dents creuses » explique le responsable d'une structure dont la mission est de conseiller les communes dans leurs projets d'aménagement. Traduction : vive la densification. Toutes les réglementations, comme celles issues du Grenelle de l'environnement, plaident



Pour ces deux urbanistes, le modèle du pavillon neuf et isolé deviendra de plus en plus rare. © DR

en ce sens. « La densification, c'est un véritable enjeu pour l'avenir. Et les documents d'urbanisme (type PLU ou cartes communales) doivent afficher cette ambition. »

### Objectif : redynamiser les cœurs de ville

Si, aujourd'hui, les prix plutôt bas du foncier à la campagne éloignent les jeunes actifs des centres urbains où ils travaillent le plus souvent, la tendance s'inversera. Un basculement en lien avec la nécessité de préserver du foncier pour les terres agricoles, la maîtrise du trafic automobile mais aussi la volonté politique des élus locaux de redynamiser leurs cœurs de ville. « Ce sont des choix politiques qui doivent d'abord émaner

d'eux » note Patrick Fiffre.

A l'Audap (Agence d'urbanisme Atlantique-Pyrénées), le directeur Damien Caudron tient grosso modo le même discours que son homologue du CAUE. Lui et ses collègues interviennent sur des territoires plus grands que le CAUE, mais leurs missions se complètent. « La croissance démographique se répartira de manière plus organisée qu'aujourd'hui. Pour maîtriser l'étalement urbain, nous travaillons déjà avec les élus à développer les centres-villes, le tout devant être articulé avec les politiques de transport. »

Via des chantiers de construction ou réhabilitation, publics (bailleurs sociaux) comme privés (promoteurs), de grands centres urbains comme Pau ou des bourgs en milieu rural offriront ainsi de nouvelles réponses en matière de logement. Est-ce à dire qu'il sera impossible de faire construire à la campagne, dans les premières ou deuxième couronnes des villes ? « Le marché permettra toujours à chacun de choisir où il veut résider » tempère Damien Caudron. Mais le modèle du pavillon neuf et isolé, posé sur une vaste parcelle, deviendra de plus en plus rare.

(\*) CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Audap (Agence d'urbanisme Atlantique-Pyrénées).

# CIN'ESPACES 2012

## « CAMERAS SUR LE NIL »



**SUD OUEST**  
www.sudouest.fr

Les suppléments du quotidien

3<sup>e</sup> Quinzaine cin'espaces

# Caméras sur le Nil

Pau, du 20 au 30 septembre

Supplément gratuit au journal du mercredi 12 septembre 2012. Ne peut être vendu séparément

Sud-Ouest - 12 septembre 2012 - Cahier détachable

### L'ombre d'un cosmopolite

**ROMANCOFF** Un tour du cinéma égyptien n'auroit été complet sans la projection de « C'est comme ça »

Le cinéaste égyptien Romancoff est un homme qui a su traverser les frontières géographiques et culturelles pour devenir un véritable cosmopolite. Son parcours est jalonné de rencontres et de découvertes qui ont façonné son œuvre. Il a su puiser dans les traditions locales tout en intégrant des influences internationales, créant ainsi un langage cinématographique unique. Ses films reflètent une vision du monde à la fois ancrée dans la culture égyptienne et ouverte à l'univers global.



Romancoff, le cinéaste égyptien, est un homme qui a su traverser les frontières géographiques et culturelles pour devenir un véritable cosmopolite.

### « Une nouv... »

**INTERVIEW** Le chréiste égyptien Marwan Helwanais face à la situation sociale de son pays

Marwan Helwanais, un jeune chréiste égyptien, nous parle de la situation sociale de son pays. Il évoque les défis qu'il faut relever pour améliorer les conditions de vie des citoyens et promouvoir une croissance économique durable. Sa vision est à la fois réaliste et optimiste, reflétant l'esprit de la jeunesse égyptienne qui cherche à transformer son pays.

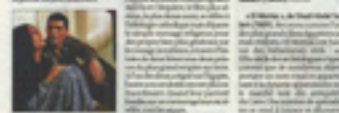


Marwan Helwanais, un jeune chréiste égyptien, nous parle de la situation sociale de son pays.

### Les films, de Youssef Chahine à Dreamworks, de 1958 à 2011

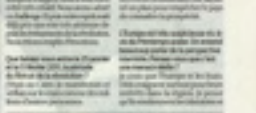
**LECTIONS** Les œuvres primées du Millénaire égyptien des cinéastes à la cinémathèque

Cette sélection de films illustre l'évolution du cinéma égyptien de 1958 à 2011. Elle part des œuvres pionnières de Youssef Chahine pour aller jusqu'aux productions modernes de Dreamworks. Ces films témoignent de la richesse culturelle et artistique du pays, tout en abordant des thèmes universels qui résonnent au-delà des frontières.



Cette sélection de films illustre l'évolution du cinéma égyptien de 1958 à 2011.

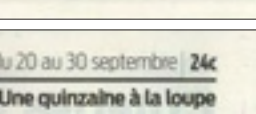
Le film « Une nouv... » explore les thèmes de la liberté et de la responsabilité. À travers une narration captivante, il nous invite à réfléchir sur notre rôle en tant que citoyens et sur les choix que nous faisons tous les jours. L'œuvre est une invitation à l'action et à la prise de conscience.



Le film « Une nouv... » explore les thèmes de la liberté et de la responsabilité.

« Tahrir, la liberté se... » est un documentaire qui raconte l'histoire de la révolution égyptienne. Il met en lumière les luttes et les sacrifices des citoyens pour obtenir la liberté et la démocratie. Ce film est un témoignage précieux sur une période cruciale de l'histoire récente du pays.

**DOCUMENTAIRE** Le réalisateur italien à l'œuvre à l'égypte



« Tahrir, la liberté se... » est un documentaire qui raconte l'histoire de la révolution égyptienne.

### « Nouvelle dictature »

Le film sera l'invité d'honneur de la quinzaine. Il revendique son rôle et ceant la naissance d'un nouveau régime autoritaire en égypte



« Nouvelle dictature » est un film qui examine de près la situation politique en Égypte. Il analyse les mécanismes du pouvoir et les implications d'un régime autoritaire. Le film est une œuvre provocatrice qui invite à une réflexion critique sur la démocratie et les libertés individuelles.

### Une quinzaine à la loupe

LE PRODUCTIONNISTE Feroz, confiant, mais aussi dégoûté, sort du film. Le film de Feroz

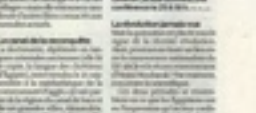
Cette section propose une analyse détaillée de certains films de la quinzaine. Elle explore les thèmes abordés, les techniques cinématographiques utilisées et le contexte social de ces œuvres. Ces analyses offrent une perspective approfondie sur l'art du cinéma égyptien et international.

« Suez, l'isthme berceau de la nation » est un documentaire qui explore l'histoire et l'importance de ce canal stratégique. Il raconte les luttes pour le contrôle de Suez et son rôle dans l'économie mondiale. Ce film est une plongée dans l'histoire récente du pays et de la région.

### Suez, l'isthme berceau de la nation

**CONFÉRENCE** Une égyptologie et conférence

Une conférence sera organisée pour discuter des thèmes abordés dans le documentaire « Suez ». Les experts invités partageront leurs connaissances et leurs réflexions sur l'histoire et l'impact de ce canal. Cette conférence est une occasion précieuse d'enrichir nos connaissances et de débattre de questions importantes.



« Suez, l'isthme berceau de la nation » est un documentaire qui explore l'histoire et l'importance de ce canal stratégique.

« Stefano Savona » est un film qui présente l'œuvre d'un artiste contemporain. Il explore son processus créatif et son engagement social. Ce film est une occasion de découvrir une voix nouvelle et de réfléchir sur l'art comme moyen d'expression et de critique sociale.

« Stefano Savona » est un film qui présente l'œuvre d'un artiste contemporain. Il explore son processus créatif et son engagement social. Ce film est une occasion de découvrir une voix nouvelle et de réfléchir sur l'art comme moyen d'expression et de critique sociale.

« Stefano Savona » est un film qui présente l'œuvre d'un artiste contemporain. Il explore son processus créatif et son engagement social. Ce film est une occasion de découvrir une voix nouvelle et de réfléchir sur l'art comme moyen d'expression et de critique sociale.

Sud-Ouest - 12 septembre 2012 - Cahier détachable

Sud-Ouest - 12 septembre 2012 - Cahier détachable

# Culture de l'ambition

**LE CAUE 64**  
L'asso de conseil en architecture développe depuis 4 ans une offre culturelle poussée

ROMAIN BELY  
journaliste

Après le Japon et ses jardins, l'Inde et ses mégapoles de millionsaires, place à l'Égypte et ses villes fleuves dispersées le long du Nil. Comme chaque rentrée depuis trois ans, le CAUE 64 (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) a suivi la programmation de la foire expo pour organiser, en partenariat avec le M-les, sa « Quinzaine cin'espaces ».

L'événement prend place au milieu de la programmation culturelle ambitieuse de l'association loi 1901. « Il y a eu une restructuration du CAUE il y a quatre ans, explique son directeur Patrick Flève. Nous accordons toujours autant d'importance à notre travail avec les collectivités (voir encadré) mais nous développons désormais beaucoup plus l'action culturelle auprès du grand public. »

**Trois moments forts**

Cette année, l'exposition « Le Ptiton contre-poitain » a lieu en trois temps durant le pavillon de l'architecture. Il s'agit de composer d'après un scénario écrit par un photographe et d'un dessinateur. Une réflexion originale sur l'espace urbain et ses perspectives géométriques.

Ce week-end, le CAUE s'ouvrira aussi six jours sur sept à la présentation de l'exposition « L'architecture de l'Est » présentée le bâtiment de l'école, tandis que Paul Mirat et Ramonzo Partarain évoquent sur place, la salle de jeu de paume de Labastide-Clermont.

Mais le projet le plus ambitieux démontrera cette année encore la



La dernière exposition du CAUE au pavillon de l'architecture compare des prises de vue et des dessins. Soit la même parcours réalisé par un photographe et un cinéaste.

quinzaine cin'espaces. On l'Égypte n'est qu'un prétexte à une réflexion de fond sur la ville.

« Cela ne nous intéresse pas d'avoir une action auprès d'un public déjà averti. Nous voulons sensibiliser le grand public »

Exemple avec la conférence de « philosophe de l'urbain » Thierry Paquot, le 26 septembre à 18 heures (amphithéâtre de la CCT). On se pen-

chera à cette occasion sur la construction du village de Gourna, dans les années 1950 et 1960. « C'est à la sortie de la guerre et l'architecte Hassan Hadji dispose de peu de moyens, a choisi de travailler en collaboration avec la population », explique Annapaïne Guadet, médiatrice culturelle en charge de la quinzaine au CAUE. « C'est un modèle d'architecture participative. »

Un modèle et une réflexion vers laquelle le Conseil entend amener le public de Fagolle. « Pau se situe actuellement au milieu d'un grand projet urbain, rappelle Patrick Flève. On a beaucoup construit à une époque et aujourd'hui on essaie de donner plus de cohérence en pro-

voquant à des consultations. Les gens se sentent concernés par la civilisation urbaine. »

**Mégapoles de réflexion**

Les films projetés au M-les seront préférés à d'autres questionnements. La majorité des pellicules ayant été tournées au Caen, cette mégapole de 17 millions d'habitants, le rapport entre la grande ville française et ses banlieues sera lui aussi au cœur des débats.

« L'urbanisation arrive jusqu'au pied des pyramides de Gizeh, note ainsi Agnès Docat, paysagiste pour le CAUE et elle aussi coordinatrice de la quinzaine. C'est une avancée étonnante de la ville. » D'où une

nouvelle série de questions posées par le directeur de l'association de conseil : « En France la réflexion territoriale passe par de grandes métropoles. Mais est-ce qu'on veut des gouvernances par les métropoles ? Ou une concertation entre la ville-centre et ses alentours ? Y a-t-il d'autres alternatives ? » Des débats de réponses marginales peut-être des débats.

Si le sujet passionne, le CAUE aura réussi une partie de sa mission. « Cela ne nous intéresse pas d'avoir une action culturelle auprès d'un public déjà averti, architectes, urbanistes ou autres, réplique Patrick Flève. Notre démarche vise à sensibiliser le grand public. »

## Quatre ordres de missions

« Le Conseil en architecture, urbanisme et environnement des Pyrénées-Atlantiques est l'un des organes créés par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a quatre missions majeures.

Première d'entre elles, le conseil aux particuliers. « Toute personne qui souhaite construire, rénover, etc. peut nous consulter et obtenir rendez-vous, explique le directeur Patrick Flève. On ne construit pas, on est là pour donner des conseils dans les choix techniques. » C'est important de le rappeler, cette consultation est totalement gratuite.

Deuxième mission du CAUE, la formation. Le Conseil vient en appui des élus locaux et techniciens territoriaux qui expriment le besoin et l'intérêt. Les formations ont lieu au rythme de 5 à 6 par an. Elles sont thématiques.

Troisième mission, sans doute la plus importante, faite à la décision des collectivités (communes, communauté de communes, conseil général). Le Conseil répond aux demandes particulières. Exemple : extension de la



Le directeur du CAUE 64, Patrick Flève.

moine, travaux à Nicole. « De les aider à construire leurs projets selon les normes et dans le respect des marchés publics. » Le travail passe notamment par beaucoup de « transversalité » entre les disciplines et même entre les projets, déjà existants ou futurs.

Le CAUE emploie 15 personnes (architectes, paysagistes, urbanistes, administratifs...) dont 10 à temps plein. Contact : 05 59 94 53 66. Mail : caue64@caue64.fr

## L'Égypte, hasard de l'actualité

3<sup>e</sup> ÉDITION Le pays choisi cette année est au cœur de l'actualité. Une aubaine pour le CAUE

Il faut d'abord rappeler que la quinzaine cin'espaces suit la foire de Pau dans le calendrier des festivals locaux. Une précision importante puisque c'est le thème de la foire qui décide de la région abordée par le CAUE et le M-les.

Le pays des expositions ayant négocié le passage de l'exposition l'oubliation, c'est donc l'Égypte qui a eu les faveurs de la quinzaine architecture-cinéma.

Faisés ces préliminaires, on peut noter que la programmation de films sur l'Égypte quelque un an et demi après le renversement d'Hosni Moubarak tombe à point nommé. « Les projecteurs sont encore pas mal tournés vers les pays arabes », confirme Agnès Docat, coordinatrice de la quinzaine pour le CAUE. Ça tombait bien. En plus, cette année, la Cinéma-thèque française avait programmé la série égyptienne qui a bien fonctionné. »

Le film « El Momiya » est très rare sur les écrans noirs.

**Film social et dessin animé**

Fort logiquement, le programme de la quinzaine commence et se termine donc par le Printemps arabe. Le film collectif « 18 jours » dirigé par le réalisateur Youssry Nasrallah lancera la quinzaine. « On revient à cette occasion le réalisateur Marwan Hamed, notre invité d'honneur, qui restera trois jours avec nous. » Pour l'un des courts métrages de « 18 jours » mais aussi pour son film l'immeuble Yacoubian lui aussi diffusé pendant la quinzaine.

Autre moment fort, la suite de « Mafrouza », une fresque de la réalisatrice française Emmanuel Demortier qu'on dit être l'un des points de départ des manifestations anti-Moubarak.



Le film « El Momiya » est très rare sur les écrans noirs.

Mais le « micro-événement » sera assurément la présentation du film « El Momiya », ressuscité par Martin Scorsese. « Un film rarissime qui avait quasiment disparu », selon Agnès Docat.

Enfin, le dessin animé « Le Prince d'Égypte » présente lui aussi un intérêt certain puisqu'il présente avec moult détails une des phases de la construction toujours mystérieuse des pyramides.

# PYRÉNÉES ÉVÉNEMENT



**POUR LES ENFANTS**

## Le Prince d'Égypte

La projection du dessin animé « Le Prince d'Égypte » sera suivie d'une initiation à l'écriture hiéroglyphique. Un goûter sera également servi aux petits gourmands. **PAGE IV**

CAHIER DÉTACHABLE

SUPPLÉMENT AU JOURNAL DU MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2012

CIN'ESPACES  
DU 20 AU 30 SEPTEMBRE



# Pau nous offre l'Égypte

**CINÉMA** Partez sur la piste des plus grands réalisateurs égyptiens, découvrez leurs œuvres de fiction, ou des reportages sur la révolution ou la vie dans un quartier d'Alexandrie... c'est ce que propose le Méliès à Pau, du 20 au 30 septembre.

La République - 12 septembre 2012 - Cahier détachable

# L'Egypte filmée sous tout

AU MÉLIÈS Au fil des bobines de grands réalisateurs, découvrez la vie quotidienne des habitants des plus grandes villes, la

**A**vec une population de 70 millions d'habitants, l'Égypte est le pays le plus peuplé d'Afrique. Elle est aussi le pays le plus peuplé du monde arabe. Elle est le berceau de la civilisation égyptienne, l'une des plus anciennes du monde. Elle est le berceau de la civilisation islamique, l'une des plus importantes du monde. Elle est le berceau de la civilisation moderne, l'une des plus dynamiques du monde.

**II** Les gens se rassemblent dans les villes pour fêter le succès de leur équipe nationale lors de la coupe du monde de football. Les gens se rassemblent dans les villes pour fêter le succès de leur équipe nationale lors de la coupe du monde de football.

La population de l'Égypte est de 70 millions d'habitants. Elle est le berceau de la civilisation égyptienne, l'une des plus anciennes du monde. Elle est le berceau de la civilisation islamique, l'une des plus importantes du monde. Elle est le berceau de la civilisation moderne, l'une des plus dynamiques du monde.

**10 jours**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**L'Invisible**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Tahrir, place de la Liberté**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Paroles**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Al Mouna**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures



# es ses coutures

Information des quartiers du Caire au cœur de la révolution égyptienne.

# Des rencontres avec des réalisateurs et des invités



RENCONTRES

**Le réalisateur Mohamed El-Dars**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Le réalisateur Mohamed El-Dars**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Le réalisateur Mohamed El-Dars**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Le réalisateur Mohamed El-Dars**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Le réalisateur Mohamed El-Dars**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Le Prince d'Égypte**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Care centrale**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Le Prince d'Égypte**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Le Prince d'Égypte**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

**Le Prince d'Égypte**  
Habib en 10 jours  
De 10 à 10 heures  
De 10 à 10 heures

La République - 12 septembre 2012 - Cahier détachable

La République - 12 septembre 2012 - Cahier détachable

EN LUMIÈRE

## LES ENFANTS VOYAGENT AU CINÉMA

**JEUNESSE** Le Méliès invite les scolaires en Égypte, dans L'immeuble Yacoubian, à la rencontre du réalisateur Marwan Hamed.

Une fresque cinématographique déroulée sur presque trois heures proposée aux collégiens et lycéens, c'est le défi que relève Xavier Le Falher, responsable jeunesse public au cinéma d'art et d'essai Le Méliès. Celle sur le génie de la projection, qui aura lieu le vendredi 21 septembre à 18h30, le réalisateur Marwan Hamed, invité d'honneur de cette 7<sup>e</sup> édition de Cin'Espaces, sera présent pour répondre aux questions des enfants... ou de leurs enseignants.

Cette projection gratuite (elle

est offerte aux scolaires par le conseil général de « l'immeuble Yacoubian » a été proposée dans une cinquantaine de collèges et lycées de Pau et de son agglomération mais aussi de la plaine de Nay, de Montaudou ou encore Morlans.

« Pour nous, l'Égypte est un challenge car elle propose moins de films adaptés à un public jeune que le Japon par exemple, ou la Russie », précise Xavier Le Falher qui espère que le Cadre réunit autour de jeunes spectateurs que l'École à la rentrée 2011 : une centaine d'élèves avaient

assisté à la projection du film. Le petit prince du Rajasthan - dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition de Cin'Espaces. Sur la saison 2011-2012, le Méliès a enregistré 32 000 entrées jeunes public, dont 23 000 lors d'actions dédiées aux scolaires.

### Cultiver l'ouverture du monde

« Avec le cinéma, les enfants et les adolescents traversent le monde entier dans leur année scolaire », résume Xavier Le Falher. En effet, des séances réservées sont proposées aux enseignants

à chacun des cycles thématiques. Prochaine destination : Continent Afrique en octobre. Le film dédié aux scolaires sera Kirilou 3.

Au-delà de ces cycles nomades explorant l'art cinématographique d'un bout à l'autre de la planète, le Méliès délègue ses matinées en partie aux scolaires, parfois à la demande des professeurs... Action - à la carte - mais durable, qui permet aux jeunes de cultiver leur ouverture au monde. ■

Réservation obligatoire pour les classes au 05 59 27 60 52.

## LES CONFÉRENCES

### L'Isthme de Suez : histoire, cités et mémoire

Conférence projection photos par Ginette Lacaze, le mardi 25 septembre à 18h à l'auditorium de la médiathèque A. Labarrie

Présidente de la Société d'Égyptologie de Pau, docteur en égyptologie et missionnaire à l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO), Ginette Lacaze a pour domaine de recherche très spécialisée la nécropole Saqqah. C'est sa rencontre à Pau avec François Bissy, ancien pilote de la Compagnie universelle du canal de Suez ayant vécu dans l'Isthme, qui l'amènera à s'intéresser à toute l'histoire de cette région et notamment à la vallée Ouadi Gurf en bordure de la Mer rouge.

L'IFAO a d'ailleurs ouvert récemment, en janvier 2011, un nouveau chantier de fouilles sur ce site « précise la scientifique qui se félicite avec fervor pour ses amis égyptiens que cette édition de Cin'Espaces permette au grand public de découvrir cette civilisation avec la complexité avérée de la Société d'Égyptologie paillaise. La conférence de Ginette Lacaze portera sur l'archéologie (à travers les grandes expéditions archéologiques de 2007) et l'architecture des villes de l'Isthme de Suez, et retracera l'épopée nationale qui a été le prétexte du canal de Suez. ■

### Hassan Fathy, construire pour ou avec le peuple ?

Conférence par Thierry Paquet le mercredi 26 septembre à l'auditorium de la CCJT

« Philo-sophe de l'urbain », professeur des universités, écrivain et écrivain, Thierry Paquet est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages dont l'encyclopédie La ville mondiale. Il s'est penché sur la biographie et les réalisations de l'architecte égyptien Hassan Fathy (1900-1989), notamment rétrospectif pour son ouvrage Construire avec le peuple, considéré comme une sorte de manifeste pour les architectes sociaux des haïls-touts-et du local.

Thierry Paquet replace cet ouvrage dans son contexte et s'attache à travers cette conférence à analyser ce qui nous qualifie-mieux dans l'usage de cet architecte aux multiples facettes, tout en montrant une réflexion plus large sur sa place aujourd'hui dans l'architecture mondiale. ■

# Un dimanche aux couleurs et saveurs de l'Égypte

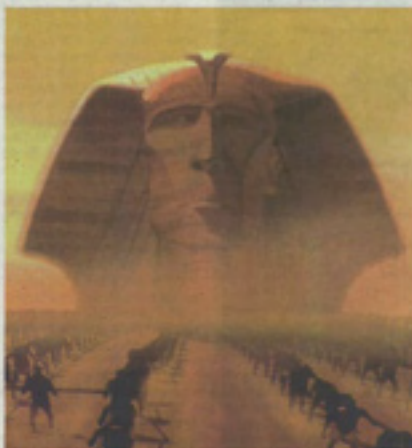
**DÉTENTE** Déjeuner à l'égyptienne, savourer un thé, écouter des contes ou s'essayer à l'écriture hiéroglyphique pour les plus jeunes : tel est le programme du dimanche 23 septembre au Méliès.

C'est la première fois qu'elle participe à une manifestation grand public : avec le cycle Cin'Espaces dédié à l'Égypte, la Société d'Égyptologie fondée à Pau en 1998 sort du cercle de la recherche scientifique et archéologique pour s'adresser... aux enfants. Au-delà des films projetés, une journée d'animations est en effet proposée à tout le dimanche 23 septembre, notamment aux familles. Les plus jeunes pourront y découvrir l'écriture hiéroglyphique à travers un atelier mené au Café Méliès par la Société d'Égyptologie. « L'écriture hiéroglyphique présente une complexité ludique très intéressante et excitante », est à la croisée de la bande dessinée, du récit et de l'écriture », s'enthousiasme Ginette Lacaze, présidente de l'association.

Le dimanche égyptien réserve d'autres surprises au public voyageur : une petite exploration des saveurs en trois toques, avec un buffet, un goûter... et un thé. Servi à partir de midi au Café Méliès, le buffet sera concocté par Clarisse Rose, du Canalifon. Les amateurs sont invités à réserver au 05 77 81 35 31, les places étant limitées. Autre rendez-vous savoureux de la journée : un ciné-goûter égyptien, alterné les jeux et leurs familles à 15h. Le goûter sera lieu après la projection.

### Du film d'animation au conte

Le film choisi pour ce ciné-goûter est Le Prince d'Égypte (1), un long-métrage d'animation des studios Dreamworks qui propose une plongée dans



Le film choisi pour le ciné-goûter est « Le Prince d'Égypte », un long-métrage d'animation des studios Dreamworks. © 11

### XEROX

### Un atelier de hiéroglyphes pour les jeunes

Fées, naïfs, fées, âmes, pyramide, pharaon ou encore maison : voilà quelques-uns des mots simples que les enfants pourront apprendre à écrire en hiéroglyphes le 23 septembre au Café Méliès. Préparé par des membres actifs de la Société d'Égyptologie et animé par sa vice-présidente Agnès Noiraud, l'atelier se déroulera après la projection du film Le Prince d'Égypte vers 17h et durera une heure. Gratuit, il s'adresse aux enfants exclusivement (1). L'écriture hiéroglyphique et ses systèmes de codage seront d'abord présentés aux jeunes, qui s'essaieront ensuite à l'exercice en lisant et écrivant les noms propres des pharaons ou des phrases très simples. Un album sera remis à chaque participant.

(1) Places limitées à 20 enfants. Inscription obligatoire à partir du 20 septembre de 14h à 18h au Café Méliès. Tel : 05 59 27 60 52.

l'Égypte ancienne à travers l'histoire de deux frères et retrace la construction des pyramides. Après cette immersion et le goûter, certains petits s'initieront aux hiéroglyphes, tandis que les grands et les familles pourront se rendre au restaurant l'Amateur de thé (2) pour y découvrir le Café Cochar, thé servi en Égypte.

En plus de la dégustation, une animation sera proposée par l'association « Les rooms du thé » et son président Joël Romuald, expert en la matière : après le cinéma, c'est un conte d'Égypte qui nous fera voyager dans cette civilisation séculaire.

Ce sera donc un dimanche animé aux goûts du NE. Toutes les époques de l'Égypte sont d'une très grande richesse culturelle, pas seulement l'Antiquité. La littérature, le cinéma et la danse de cette civilisation font référence : la musique égyptienne par exemple enrichissant tout le monde arabe », constate Ginette Lacaze.

Et Cin'Espaces n'a pas oublié l'art de la danse (le vendredi 28 septembre à 20h15, la soirée de clôture de cette quinzaine proposera en première partie de la projection de Thérèse, pièce de la Libération, un spectacle de danse égyptienne concocté par l'association Méliès... et un rêve d'Orient. ■ NAÏE-PIERRE COURTIS

(1) Le Prince d'Égypte sera également projeté le mercredi 19 septembre, le mercredi 26 et le samedi 29 à 14h au Méliès 2. (2) Le restaurant se trouve rue Pasteur (près du cinéma). Réservation indispensable au 05 59 32 81 06.



## Clin d'œil

### L'Égypte star de la rentrée paloise

On parlera beaucoup de l'Égypte en septembre prochain à Pau. Rappelons que la 64<sup>e</sup> foire, du 7 au 16 septembre, mettra ce pays à l'honneur à travers une spectaculaire et prometteuse exposition des « Trésors de Toutankhamon ». Quelques jours plus tard, du 20 au 30 septembre, l'Égypte sera au centre d'une autre manifestation avec la 3<sup>e</sup> édition de la quinzaine Cin'espaces intitulée Caméra sur le Nil. Elle proposera au Méliès des « regards croisés entre cinéma, architecture, paysage et société ». Une initiative du cinéma d'art et d'essai et du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques.

La République - 31 juillet 2012

## À L'AFFICHE

PAU

### Caméras sur le Nil



L'Égypte, ses villes et la vie que l'on y mène constituent le thème de la quinzaine Cin'espaces « Caméras sur le Nil » qui débute jeudi au cinéma Le Méliès. La soirée d'ouverture sera consacrée au réalisateur et invité d'honneur Marwan Hamed qui a participé au film « 18 jours » avec un collectif de cinéastes sur la révolution qu'a connu son pays. Le lendemain, « L'immeuble Yacoubian », une autre œuvre de Marwan Hamed, sera projetée.

Jeudi 20 septembre à 20 h au Méliès, rue Bargoin, « 18 jours », vendredi à 18 h 15 « L'immeuble Yacoubian » (notre photo).

Sud-Ouest - 19 septembre 2012

## Au Méliès, une quinzaine dédiée à l'Égypte

**CINÉMA** « Caméras sur le Nil », du 20 au 30 septembre, abordera les bouleversements qu'a connus l'Égypte depuis la révolution arabe.

Le Méliès et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques mettent l'Égypte à l'honneur de la quinzaine Cin'espaces, du 20 au 30 septembre.

Intitulée « Caméras sur le Nil », cette édition abordera les bouleversements qu'a connus l'Égypte depuis la révolution arabe, avec le film de Stefano Savona, « Tahrir, place de la libération » et « 18



Entre autres films sur l'évolution de la société égyptienne, « L'immeuble Yacoubian », un film de Marwan Hamed sorti en 2006. © ORY ALLODÉ

jours », d'un collectif de dix réalisateurs. Autres projections : « L'immeuble Yacoubian » ou la projection inédite du film « El Momiya », ponctuées d'interventions de réalisateurs et de spécialistes.

À ne pas manquer non plus, deux conférences sur l'Égypte et son architecture, la soirée d'ouverture en présence du réalisateur et invité d'honneur Marwan Hamed et le « dimanche égyptien », le 23 septembre avec buffet-déjeuner ambo-égyptien, ciné-goûter égyptien et pour les plus grands, conte musical d'Égypte et une dégustation de thé à l'égyptienne, par l'association « Les routes du thé ». ?

La République - 18 septembre 2012

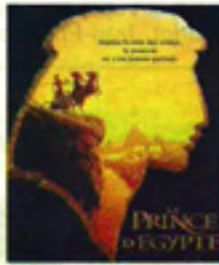
# Échos du Méliès

6, rue Bergoin à Pau

Tel 05 59 27 80 52

## L'Égypte pour les enfants

C'est une tradition au Méliès lorsque Cin'espaces d'installe dans le cinéma paillais, un ciné-goûter est organisé, qui reprend le thème de la manifestation. Après le Japon et l'Inde, l'Égypte est en haut de l'affiche. Le choix s'est porté sur Le prince d'Égypte, « une sorte de papyrus pour enfants » résume Xavier Le Falher, responsable des animations jeunesse public au Méliès. Inspiré des « Dix commandements » de Cecil B. de Mille, ce film de 1998, qui va lancer les actions scolaires et précède l'événement « Kirikou, et les hommes et les femmes » à partir du 3 octobre, possède une majes-



Le film sera suivi d'un goûter. © C. B.

tueuse mise en scène. Il évoque l'Égypte ancienne, métrage une romance « à la sauce américaine dans ce décor d'Égypte mystérieuse qui fait rêver les petits et les

grands : hiéroglyphes, pyramides... « Un film d'aventure avec de la qualité », juge Xavier Le Falher. Suivi d'un goûter, le film est également prétexte à l'organisation d'un atelier de lecture et de dessins de hiéroglyphes avec une association spécialisée, sur le modèle de l'atelier d'origami organisé il y a deux ans, après lequel chaque enfant était reparti avec un pliage. Il a lieu dimanche égyptien dimanche 23 septembre au Méliès, 12h buffet égyptien au Café Méliès, sur réservation uniquement auprès de Carine (Le Camille) 06.77.01.35.31. A 15h, ciné-goûter égyptien suivi à 16h de l'atelier de hiéroglyphes, sur inscription au Café Méliès à partir du 20 septembre de 14h à 18h.

**Camille redoublé** mercredi 19h, 20h45, jeudi 14h, vendredi 16h, 20h45, dimanche 19h30, lundi 14h30, mardi 16h, 20h45  
**The we and the I** mercredi 18h, jeudi, samedi 14h, vendredi 16h, dimanche 20h30, lundi 20h45, mardi 22h45  
**Monsieur Luchur** jeudi 22h45, vendredi, samedi 14h, samedi 16h, mardi 18h  
**Quelques heures de printemps** mercredi, samedi 19h, 20h45, jeudi 16h45, 20h, vendredi 18h, dimanche 14h, 16h, lundi 12h, 16h, mardi 20h45  
**Cherchez Hortense** mercredi 22h, jeudi, samedi 18h, vendredi 22h30, dimanche 17h45, mardi 14h  
**Wrong** jeudi 18h, samedi 22h30, lundi 22h45, mardi 18h45  
**Alyah** mercredi 19h45, 20h, jeudi 19h30, vendredi 14h, 21h30, samedi 18h, dimanche 17h, 21h45, lundi 12h, 22h45, mardi 14h, 20h  
**Le port des anges** lundi 18h45



«Camille redoublé», © C. B.

**Les trois brigands** mercredi 19h, samedi, dimanche 19h45  
**18 Jours** jeudi 20h45  
**Tablet Place de la Libération** mardi 16h  
**Paradoles** samedi 19h45  
**Le prince d'Égypte** mercredi 19h, dimanche 17h  
**Care Centrale** lundi 20h45  
**L'Incommode Yacoubian** vendredi 18h45

# Échos du Méliès

6, rue Bergoin

Tel 05 59 27 80 52

## Alain Resnais se joue du cinéma

Quatre-vingt-dix ans, une carrière débattue en 1969, une filmographie éblouissante qui compte par exemple « Nuit et brouillard » en 1955, la même année au cours de laquelle il co-signe le scénario de « Les statues meurent aussi » avec Chris Marker, disparaît en juillet dernier, « Hiroshima mon amour » (1959), « Camille Gervais à Marbeaia » (1963)... Alain Resnais est un cinéaste prolifique et fidèle : trois ans après « Les herbes folles » en 2009, le réalisateur livre « Vous n'avez encore rien vu », avec une brochette d'acteurs inimitables : Sabine Azéma dont c'est la



Sabine Azéma dans « Vous n'avez encore rien vu ». © C. B.

Alain Resnais, André Dussolier, Pierre Arditi, mais aussi Lambert Wilson et Anne Consigny, délicate présence britannique

aimé », de Stéphane Bréchet... Une belle troupe amichie – entre autres – de Denis Podalydès, également à l'affiche de « Du vent dans mes mollets » et de « Camille redoublé ». Annonce encore une œuvre testamentaire à Cannes, où le réalisateur n'a encore jamais reçu la Palme d'or. « Vous n'avez encore rien vu » est une adaptation façon Resnais de Jean Aouloff. Le cinéaste parle de l'intensité des amours de jeunesse, attribuée à chaque comédien son propre rôle. Tout d'espérance avec une intensité juvénile dans des dialogues toujours éblouissants et une langue ciné, alors qu'ils sont convoqués par delà la mort par Antoine, pour qui il avait tout joué une version de la pièce

**Vous n'avez encore rien vu** mercredi 14h, 20h45, jeudi 18h45, vendredi 14h, 20h45  
**Quelques heures de printemps** mercredi 18h, jeudi, samedi 22h, vendredi 18h45, samedi 18h45, dimanche 12h, 16h, 20h, 22h45  
**Cherchez Hortense** mercredi 18h, jeudi 16h, vendredi 18h, samedi 19h45  
**The we and the I** jeudi 18h, vendredi 14h, samedi 12h45, dimanche 22h, lundi 18h45, mardi 14h, 22h45  
**Alyah** mercredi 22h45, jeudi 19h30, vendredi 18h45, samedi 16h, dimanche 22h30, lundi 14h, 20h45, mardi 16h  
**Camille redoublé** mercredi 20h, jeudi 16h, vendredi 22h45, samedi 18h45, dimanche 14h, lundi 12h, 16h  
**Lulu** samedi 22h45, mardi 14h  
**Le chien du Tibet** mercredi, dimanche 18h, samedi 16h

**Des hommes sans loi** jeudi 22h, dimanche 20h45, lundi 18h45, 22h45  
**Al-Monsta** jeudi 22h30  
**18 Jours** dimanche 16h  
**Tablet Place de la Libération** mardi 16h  
**Paradoles** samedi 19h45  
**Le prince d'Égypte** mercredi 19h  
**Care centrale** lundi 20h45  
**L'Incommode Yacoubian** vendredi 18h45



La République - Date non communiquée

PAU

## Un dimanche égyptien au Méliès

La quinzaine Cin'espaces, Caméras sur le Nil se poursuit dimanche au cinéma Le Méliès. Un buffet égyptien sera servi à 12 h au café Méliès (réservation au 05 59 46 52 67). On pourra ensuite assister, à 15 h, à la projection du film d'animation « Le Prince d'Égypte », suivie d'un goûter, avant un atelier hiéroglyphes à 17 h. Des contes et une dégustation de thés sont aussi prévus à 17 h, à l'Atelier du thé, 22 rue Pasteur (sur réservation).

La République - 25 septembre 2012

## 10 Pau

ALJOURD'HUI

**Spectacle en plein air.** A 18h30, sur les berges du Gave à Billère, à côté de la passerelle, «Les arbres qui parlent...», spectacle aérien, vigiletal et musical... Reporté en cas de pluie.

**Animations à la médiathèque André Labarrère.** A 15h, salle Interlude, La magie des saisons, conte par Blanche Bottura accompagnée par Fanny Moullet. Entrée libre. Places limitées.

**Balade éco-citadine.** De 14h à 17h « A travers les sentiers de la Forêt de Bastard, partons à la recherche de champignons dans les sous-bois ». Echapelle citadine co-animée par la Société Mycologique du Béarn et Écochère. Lieu de RDV : 13h45, devant l'entrée de la Forêt de Bastard, parking du Zénith. 3€/adulte, gratuit pour les 12ans. 05.59.32.12.36.

**Cin'espaces.** 18 h, conférence de Thierry Paquet sur Hassan Fathy, « Construire pour ou avec le peuple ? » amphithéâtre de la CCOT.

La République - 26 septembre 2012

ALJOURD'HUI

**Anciens Enfants de Troupe Pau-Béarn.** Réunion au 9, rue Posteur à Béziers à 18h30.

**Théâtre Monte Charge.** Humour avec Christophe Aïvègue dans son nouveau spectacle « Je dis non non non non non ». A 20 h 30 au théâtre rue Rivaits. 30 et 25 €. Réservations au 05 59 27 74 91.

**Loto.** à la Pépinière, à 14 h 30, loto.

DEMAIN

**Conférence.** Par le KTT à 20h30, salle du gymnase, 87 avenue de Burus sur le thème : « Pourquoi mélièr ? ». Avec Liane Kymali.

**Jazz.** Olier concert à 20h, au Bistrot d'A Côté, place Gramont avec la formation « Jazzet trio & Co. Entrée gratuite... Menu à 38 €. Réservation au 05 59 27 98 08.

**Théâtre Monte Charge.** Humour avec Christophe Aïvègue dans son nouveau spectacle « Je dis non non non non non ». A 20 h 30 rue Rivaits. 30 et 25 €. Réservations au 05 59 27 74 91.

**Cin'espaces.** Soirée de clôture. A 20 h, spectacle de danses égyptiennes avec l'association «Mille... et un rive d'Orient» puis projection de «Tahiri, place de la Libération» avec le réalisateur Stefano Savona.

**Association Mille.** L'association gay et lesbienne propose une soirée auberge espagnole de 20 h 30 à 22 h 30, au local 32 rue Simonot (P. Itag).

**MJC des Fleurs.** Réunion d'information à 18h30 au 191bis, avenue de Burus de l'école de guitare et guitare flamenco. Rens. au 05 59 02 75 27. Reprise des cours lundi les octobres.

**Loto.** Avec le club Merca à 14h à la Maison/Darwin rue de Gâche.

La République - 27 septembre 2012

ALJOURD'HUI

**Table ronde.** De 18 h à 20 h, au Palais Beaumont (auditorium Alphonse-de-Lamartine), «Carne en ville, une histoire d'amours». Entrée ouverte à tous, gratuite.

**Conférence.** Par le KTT à 20h30, salle du gymnase, 87 avenue de Burus sur le thème : « Pourquoi mélièr ? ».

**Jazz.** Olier concert à 20 h, au Bistrot d'A Côté, place Gramont avec la formation « Jazzet trio & Co. Entrée gratuite... Menu à 38 €. Réservation au 05 59 27 98 08.

**Théâtre Monte Charge.** Humour avec Christophe Aïvègue dans son nouveau spectacle « Je dis non non non non non ». A 20 h 30 rue Rivaits. 30 et 25 €. Réservations au 05 59 27 74 91.

**Cin'espaces.** Soirée de clôture. A 20 h, spectacle de danses égyptiennes avec l'association «Mille... et un rive d'Orient» puis projection de «Tahiri, place de la Libération» avec le réalisateur Stefano Savona.

**Association Mille.** L'association gay et lesbienne propose une soirée auberge espagnole de 20 h 30 à 22 h 30, au local 32 rue Simonot.

**MJC des Fleurs.** Réunion d'information à 18h30 au 191bis, avenue de Burus de l'école de guitare et guitare flamenco. Rens. au 05 59 02 75 27. Reprise des cours lundi les octobres.

**Loto.** Avec le club Merca à 14h à la Maison/Darwin rue de Gâche.

La République - 28 septembre 2012

## LA PHOTO DU JOUR



**Cinéma Le Méliès**  
**« Caméras sur le Nil ».** Hier soir, la présidente Christine Dufrière et Natalie Franco, conseillère générale et présidente du CAUE, ont ouvert la quinzaine Cin'espaces dédiée à l'Égypte (jusqu'au 30 septembre). Lancée par le réalisateur et invité d'honneur Marwan Hamed, un des dix combattants du film « 18 jours », cette quinzaine présentera quatre films, deux conférences et un dimanche égyptien (le 23, avec buffet déjeuner arabo-égyptien, conte musical et dégustation de thé). © SAKOULI SABOHER

La République - 21 septembre 2012

## Les bons plans du week-end

**DÉTENTE** Les week-ends s'enchaînent, et les événements se ramassent toujours à la pelle sur le front des animations paloise. Notre Top 3.

**Voir le Tigre à Pau-Uzein**



Les militaires prêts pour accueillir la foule des grands jours. © M

Il C'est le « must » du week-end à l'occasion des journées portes ouvertes du 5<sup>e</sup> RHC (régiment d'hélicoptères de combat), aujourd'hui et demain de 10h à 18h à l'aéroport de Pau-Uzein. Plus de 30 000 personnes sont attendues. En vedette, bien sûr, le Tigre. Beaucoup du régime ont les visiteurs pourront approcher ainsi que de nombreux autres appareils. Le programme est riche avec, notamment, des démonstrations en vol, des expositions d'aéronefs, de véhicules et de matériels militaires... Le public ne sera pas que spectateur puisque petits et grands pourront grimper dans les engins, tester les jumelles infrarouges, s'engager sur un parcours du combattant, sans oublier les 1 200 m<sup>2</sup> de structures gonflables pour les enfants. Le programme complet sur [www.journees-du-5hc.org](http://www.journees-du-5hc.org). Entrée gratuite. Parking 3 euros.

**Un dimanche égyptien au Méliès**



Dimanche, projection du Prince d'Égypte. © ALLOUZE

Depuis jeudi soir, la quinzaine Cin'espaces dédiée à l'Égypte bat son plein au Méliès. Aujourd'hui, à 19 h 45, projection de « Paraboles » d'Youssef Moustafa. Demain, « dimanche égyptien »,

avec à 12h, un buffet au Café Méliès (sur réservation au 06 77 81 35 31) ; à 15 h, ciné goûter avec atelier de hiéroglyphes (sur inscription au Café Méliès) et projection du magnum-dessin animé « Prince d'Égypte ». A 17 h, conte et dégustation de thé (réservation au 06 59 32 81 06).

**Les animations de la médiathèque**



L'Âge de glace 1 © ALLOUZE

La médiathèque André Labarrière projette aujourd'hui à 16h « L'Âge de glace 1 » (à partir de 6 ans). Entrée libre. Places limitées. A 18h, à l'auditorium, présentation de la Centrifugeuse et concert de Samiño. Entrée libre. Places limitées. ♪

La République - 24 septembre 2012

## QUINZAINE CIN'ESPACES Du 20 au 30 septembre

### Caméras sur le Nil

Après les villes indiennes l'an passé, le Méliès et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Aquitaines mettent l'Égypte à l'honneur de la quinzaine cin'espaces.



de la libération « et 18 jours », d'un collectif de dix réalisateurs. « Jimneoubé Yacoubian » quant à lui, permet de comprendre comment entre la fin du règne du roi Farouk et l'arrivée au pouvoir des Frères Musulmans, la société égyptienne a pu passer d'une société moderne à une société intolérante et fermée. Sans oublier cinq autres films (dont la projection inédite du film « El Atomia »), ponctués d'interventions de réalisateurs et de spécialistes, autour de ce qui fait l'essence de l'événement : les villes, les paysages et leurs problématiques sociales et politiques. À ne pas manquer non plus, deux conférences sur l'Égypte et son architecture, la soirée d'ouverture en présence du réalisateur et invité d'honneur Marwan Hamed et le « dimanche égyptien », le 23 septembre avec buffet-déjeuner arabo-égyptien, ciné-goûter égyptien et pour les plus grands, conte musical d'Égypte et une dégustation de thé à l'égyptienne, par l'association « Les routes du thé ». Un thème qui fait écho à la Foire de Pau, où se tiendra l'exposition « Les trésors de Toutân Khamon » et un spectacle de danses orientales (voir p. 3).

**Caméras sur le Nil**  
 Quinzaine cin'espaces  
 Du 20 au 30 septembre  
 Les horaires détaillés dans la programmation du Méliès de septembre  
 et sur <http://lemelies.net>

Pau Quartiers d'Automne - du 20 au 30 septembre 2012

# METROPOLIS

**Jeu 4 octobre** à partir de 19h à l'Atalante

**Soirée Metropolis**  
 en partenariat avec le C.A.U.E. de Bayonne - Atalante - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

**20h** Rencontre avec le philosophe **Philippe Ducat**  
 10€ - Réservation obligatoire au 05 59 40 40 40 ou sur le site [www.sudouest.fr](http://www.sudouest.fr)

**Metropolis**  
 Montage : 1929 - 1931 - Réalisé par Fritz Lang  
 Avec Brigitte Helm, Alfred Abel...

**Jeu 18 octobre** à 20h30 à l'Atalante

**Soirée-débat**  
 en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine (ARS)

**Je Suis**  
 France - 2012 - 104' - Réalisé par Olivier Norelle

**Vendredi 26 Octobre** à l'Atalante à partir de 20h

**Après-gens et musiques** avec le groupe **Gartxot**  
 20h30 à 21h30 de la projection du film

**Gartxot**  
 Pays Basque - 2011 - 104' - Réalisé par Jean-Louis Bouillon  
 Avec Jean-Louis Bouillon, Jean-Louis Bouillon...

**El Cabrero**  
 PLANCHES PRÉPARATOIRES  
 20h30 à 21h30

**Programme Atalante**

**Les Films du mois**  
**RENZO** - 2012 - 104' - Réalisé par Jean-Louis Bouillon  
**RENZO** - 2012 - 104' - Réalisé par Jean-Louis Bouillon  
**RENZO** - 2012 - 104' - Réalisé par Jean-Louis Bouillon

**Un Chant d'amour**  
 La classe est placée sous le signe de l'émotion et de l'engagement...  
 Un Chant d'amour - 2012 - 104' - Réalisé par Jean-Louis Bouillon

**Vendredi 12 octobre** à 20h à l'Atalante

**Soirée Mississippi Blues**  
 20h - Rencontre avec **Max Wagner**  
 10€ - Réservation obligatoire au 05 59 40 40 40

**Mud**  
 France - 2012 - 104' - Réalisé par Jean-Louis Bouillon  
 Avec Jean-Louis Bouillon, Jean-Louis Bouillon

**Samedi 20 octobre** à partir de 20h à l'Atalante

**Soirée Adhérents**  
**Concert de Benoit Adlery** (saxo) et **Pierre Vialat** (gitarre électrique)

**Amour**  
 France - 2012 - 104' - Réalisé par Jean-Louis Bouillon  
 Avec Jean-Louis Bouillon, Jean-Louis Bouillon

**Programme Atalante**

14 | Pays Basque

MARX 25 SEPTEMBRE 2012  
[WWW.SUDOUEST.FR](http://WWW.SUDOUEST.FR)

**Bayonne**

**Fritz Lang, une vision de l'architecture**  
 Jeudi 4 octobre, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE 64) et l'Atalante proposent une soirée autour de « Metropolis », le chef-d'œuvre muet de Fritz Lang. Projection de la version d'origine, exposition de planches préparatoires et débat avec le philosophe Philippe Ducat.

**Sud-Ouest - 25 septembre 2012**

14 | Pays Basque

MARX 2 OCTOBRE 2012  
[WWW.SUDOUEST.FR](http://WWW.SUDOUEST.FR)

**Bayonne**

**Les hommes et la ville au cinéma**  
 Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement 64 et l'Atalante proposent, ce jeudi à 19 heures dans la salle bayonnaise, une soirée sur le thème « Architecture et société au cinéma » : projection du film « Metropolis », de Fritz Lang, et débat avec Philippe Ducat, professeur de philosophie.

**Sud-Ouest - 2 octobre 2012**

# DÉMÉNAGEMENT SIÈGE CAUE 64

## Le CAUE 64 dans de nouveaux locaux au cœur de la ville

**ORGANISME** Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques s'installe dans de nouveaux locaux près de la rue piétonne Joffre.

Organisme associatif créé par le conseil général (en application de la loi du 3 janvier 1977 dite sur l'Architecture), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) vient de s'installer dans de nouveaux locaux, flambant neufs, place Reine-Marguerite. En plein cœur... du cœur de ville piétonnier. Auparavant abrité, depuis 28 ans rue Jean-Jacques-de-Monaix (au n° 22), le CAUE 64 se trouvait au quatrième étage d'une grande maison. « Il fallait nous trouver ! Nous étions tout en haut et les bureaux d'accueil du public n'étaient pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) ». Place Reine-Marguerite, les services d'accueil aux particuliers sont désormais situés en rez-de-chaussée et accessibles, bien entendu, aux PMR. Présidé par Natalie Francq et dirigé par Patrick Fifre, le CAUE 64 aura ainsi « une



Des services d'accueil aux particuliers tout neufs et accessibles à tous, en plein centre-ville. © MARC ZIRNHELD

meilleure visibilité et une réelle proximité pour les habitants ». Les particuliers, munis d'esquisses de plan, trouvent des conseils gratuits sur leurs projets de construction,

de réhabilitation ou de rénovation. Ils peuvent encore rencontrer gratuitement un architecte pour discuter et faire évoluer ledit projet. ▯

### » ZOOM

## Conseils, formation et informations

Les missions du CAUE 64 concernent plusieurs domaines du cadre de vie : l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, les paysages et le développement durable. Ses actions de conseils, de sensibilisation, de formation et d'information s'inscrivent dans une démarche d'optimisation des richesses et des particularités du département. Ses missions sont diversifiées : mission de conseil auprès des particuliers et d'aide à la décision auprès des collectivités locales, mission d'expertise sur les projets de territoires et actions de sensibilisation ou de formation. ■ CAUE 64 : 4 place Reine-Marguerite, à Pau. Tél. 05 59 84 53 66. Fax : 05 59 84 22 31. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 à 17 h. Courriel : caue64@caue64.fr

# La CAUE 64 a déménagé

PAU L'organisme associatif a investi ses nouveaux locaux, place Reine-Marguerite



**Le rez-de-chaussée est entièrement consacré à l'accueil du public qui souhaite se documenter.** PHOTO LUKE LAISSAC

Les cartons sont encore nombreux dans les couloirs, les bureaux ou les salles de réunion. Mais le déménagement proprement dit est fait. Désormais le personnel du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) 64 est établi dans ses nouveaux locaux de la place Reine-Marguerite.

Jugés vétustes, car trop petits et posant des problèmes d'accessibilité, les anciens bureaux de la rue Jean-Jacques-Monaix ont été logiquement abandonnés. Non sans mal puisque le chantier a duré près de dix-huit mois du fait d'un certain nombre de problèmes qu'il a fallu surmonter.

## Accueil du public

Dans la conception de ces nouveaux locaux, les responsables du CAUE 64 ont privilégié l'accueil du public que permettait mal l'ancien

site. Ainsi, outre le standard, l'ensemble du rez-de-chaussée a été aménagé en fonction. De fait, le public y trouvera beaucoup de documentation qu'il aura tout loisir de consulter.

À l'étage, le personnel occupe onze bureaux entièrement vitrés, ils sont donc visuellement ouverts sans être en open space.

## Cadre de vie

Le CAUE 64 a été créé par le Conseil général en application de la loi du 3 janvier 1977 dite sur l'architecture. De l'espace naturel à l'espace bâti, la vocation du CAUE 64 est de promouvoir la qualité de vie dans un esprit de dialogue et de partenariat.

Ses missions concernent l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, les paysages et le développement durable.

**Benoît Pommiers**

## Table des illustrations

- Fig. 1 – CAUE 64 – Locaux de l’antenne de Bayonne – Source © CAUE 64  
Fig. 2 – CAUE 64 – Locaux de l’antenne de Bayonne – Source © CAUE 64  
Fig. 3 – CAUE 64 – Locaux de l’antenne de Bayonne – Source © CAUE 64  
Fig. 4 – CAUE 64 – Locaux de l’antenne de Bayonne – Source © CAUE 64  
Fig. 5 – CAUE 64 – Siège de Pau – Plans du rez-de-chaussée et du premier étage – Source © CAUE 64  
Fig. 6 – CAUE 64 – Place Reine Marguerite – Source © CAUE 64  
Fig. 7 – CAUE 64 – Atelier – Source © CAUE 64  
Fig. 8 – CAUE 64 – Accueil et documentation – Source © CAUE 64  
Fig. 9 – CAUE 64 – Bureaux à l’étage – Source © CAUE 64  
Fig. 10 – CAUE 64 – Salle de réunion – Source © CAUE 64  
Fig. 11 – Cartes des communes et communautés de communes accompagnées par le CAUE 64 – Source © CAUE 64 d’après © Bd Topo - IGN 2010  
Fig. 12 – Bernadets – Cœur du village – Source © CAUE 64  
Fig. 13 – Bernadets – Plans DEGEORGES & LABOUDETTE GÉOMÈTRES  
Fig. 14 – Bernadets – Cœur du village – Source © CAUE 64  
Fig. 15 – Bernadets – Simulation « autour d’une placette » – Source © CAUE 64  
Fig. 16 – Bernadets – Simulation « le long du chemin » – Source © CAUE 64  
Fig. 17 – Lys – Paysage rural – Source © CAUE 64  
Fig. 18 – Lys – Les abords de l’église – Source © CAUE 64  
Fig. 19 – Lys – Le Jardin Courbet – Source © CAUE 64  
Fig. 20 – Lys – Points clés du programme des aménagements – Source © CAUE 64  
Fig. 21 – Lys – Le projet d’aménagement des espaces publics du bourg – Source © Maïté FOURCADE-PAYS PAYSAGES  
Fig. 22 – St-Jean-le-Vieux – Source © CAUE 64  
Fig. 23 – St-Jean-le-Vieux – L’état initial – Source © CAUE 64  
Fig. 24 – St-Jean-le-Vieux – Intention architecturale – Source © Atelier LAVIGNE  
Fig. 26 – Sarrance – Source © CAUE 64  
Fig. 27 – Sarrance – Source © CAUE 64 Fig. 28 – Sarrance – Source © CAUE 64  
Fig. 29 – Sarrance – Contraintes environnementales – Source © DREAL Aquitaine - INPN.2011  
Fig. 30 – Larribar-Sorhapuru – Carte du contexte territorial – Source © CAUE 64  
Fig. 31 – Larribar-Sorhapuru – Source © CAUE 64  
Fig. 32 – Larribar-Sorhapuru – Source © CAUE 64  
Fig. 33 – Bourg de Sorhapuru – État des lieux des espaces publics – Source © CAUE 64  
Fig. 34 – Bourg de Sorhapuru – Première esquisse proposée par l’équipe de concepteurs : X. ARBELBIDE - M. ARRAYET  
Fig. 35 – Accous – Cabane de Cuarde – Source © CAUE 64  
Fig. 36 – Bedous – Rues adjacentes place Sarraillé – Source © CAUE 64  
Fig. 37 – Eaux-Bonnes – Espace de chalandise et enseignes à Gourette – Source © CAUE 64  
Fig. 38 – Eaux-Bonnes – « L’établissement thermal des Eaux-Bonnes » – Extrait d’une lithographie de JACOTTET  
Fig. 39 – Louvie-Soubiron – Cabane Aygues Mortes – Source © CAUE 64  
Fig. 40 – Osse-en-Aspe – Cabane Les Coungues – Source © CAUE 64  
Fig. 41 – Conseil aux particuliers – Affiche 2013 – Source © CAUE 64  
Fig. 42 – Conseil aux particuliers – Carte des communes concernées – Source © CAUE 64 d’après © Bd Topo - IGN 2010  
Fig. 43 – Patrimoine urbain des Pyrénées béarnaises – Source © CAUE 64  
Fig. 44 – « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » – Affiche – Source © CAUE 64  
Fig. 45 et 46 – « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » – © CAUE 64  
Fig. 47 – « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » – Lionel Koehlin et Jean-Marc Biry – Photo © CAUE 64  
Fig. 48 – Journées Européennes du Patrimoine – Flyer – Source © CAUE 64  
Fig. 49 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64  
Fig. 50 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64  
Fig. 51 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64  
Fig. 52 – EISTI – Source © CAUE 64  
Fig. 53 – EISTI – Source © CAUE 64  
Fig. 54 – EISTI – Source © CAUE 64  
Fig. 55 – Quinzaine Cin’espaces « Caméras sur le Nil » – Affiche – Source © CAUE 64  
Fig. 56 – Quinzaine Cin’espaces – Soirée d’ouverture – Source © CAUE 64  
Fig. 57 – Quinzaine Cin’espaces – Marwan HAMED – Source © CAUE 64  
Fig. 58 – Quinzaine Cin’espaces – Dimanche égyptien – Source © CAUE 64  
Fig. 59 – Quinzaine Cin’espaces – Dimanche égyptien – Source © CAUE 64  
Fig. 60 – Quinzaine Cin’espaces – Dimanche égyptien – Source © CAUE 64  
Fig. 61 – Quinzaine Cin’espaces – *Le Prince d’Egypte* Centre de loisirs – Source © CAUE 64  
Fig. 62 – Quinzaine Cin’espaces – Conférence de G. LACAZE – Source © CAUE 64  
Fig. 63 – Quinzaine Cin’espaces – Conférence de T. PAQUOT – Source © CAUE 64  
Fig. 64 – Quinzaine Cin’espaces – Alexandre TYLSKI – Source © CAUE 64  
Fig. 65 – Quinzaine Cin’espaces – Mille... et un Rêve d’Orient – Source © CAUE 64  
Fig. 66 – Quinzaine Cin’espaces – *Tahrir, place de la Libération* – Source © CAUE 64  
Fig. 67 – Quinzaine Cin’espaces – Stefano SAVONA – Source © CAUE 64  
Fig. 68 – Quinzaine Cin’espaces – Affichage aéroport – Source © CAUE 64  
Fig. 69 – Quinzaine Cin’espaces – Affichage OTSI – Source © CAUE 64  
Fig. 70 – *Metropolis* – Affiche – Source © CAUE 64  
Fig. 71 – *Metropolis* – Exposition – Source © CAUE 64  
Fig. 72 – *Metropolis* – Conférence – Source © CAUE 64  
Fig. 73 – Formation – RT 2012 – Source © CAUE 64  
Fig. 74 – Formation – Divisions foncières – Source © CAUE 64  
Fig. 75 – Formation – Paysages - Publicité – Source © CAUE 64  
Fig. 76 – Formation – PLU – Source © CAUE 64  
Fig. 77 – Formation – PLU – Source © CAUE 64  
Fig. 78 – Formation – Projets et protection des espaces agricoles : PAEN, ZAP – Source © CAUE 64  
Fig. 79 – Formation – Le permis de construire : de l’instruction à la réalisation – Source © CAUE 64  
Fig. 80 – Formation – Le permis de construire : de l’instruction à la réalisation – Source © CAUE 64  
Fig. 81 – Accueil de stagiaires chinoises – « Des chinois au lycée agricole » – Source © *La République des Pyrénées - 12 et 13 novembre 2011*  
Fig. 82 – Accueil de stagiaires chinoises – « Des étudiante chinoise reçues à Abbadia » – Source © *Sud-Ouest - 10 mai 2012*  
Fig. 83 – Accueil de stagiaires chinoises – « La Chine visite la Soule » – Source © *Sud-Ouest - 24 mai 2012*  
Fig. 84 – « Urbanisme durable, villes et territoires ruraux en Aquitaine » – Extrait de la publication – Source © URCAUE Aquitaine  
Fig. 85 – Universités d’été des CAUE 2012 – Source © CAUE 64  
Fig. 86 – Universités d’été des CAUE 2012 – Philippe MADEC – Source © CAUE 64  
Fig. 87 – Universités d’été des CAUE 2012 – Source © CAUE 64  
Fig. 88 – « Bientôt une réunion publique autour du fleurissement » – Source © *La République des Pyrénées 24 juillet 2012*



4 place Reine Marguerite - 64000 Pau  
Tél. 05 59 84 53 66 - Fax 05 59 84 22 31 - Courriel : [caue64@caue64.fr](mailto:caue64@caue64.fr)  
Antenne de Bayonne - 2 allée des Platanes - 64100 Bayonne  
Tél. 05 59 46 52 62 - Fax 05 59 46 52 66 - Courriel : [antennedebayonne@caue64.fr](mailto:antennedebayonne@caue64.fr)  
[www.caue64.fr](http://www.caue64.fr)